

Paul SALAÜN

SÉPARÉS, DIVORCÉS

**UNE
POSSIBLE
ESPÉRANCE**



SÉPARÉS, DIVORCÉS

UNE POSSIBLE ESPÉRANCE

Cet ouvrage - le premier qui s'adresse aux chrétiens séparés ou divorcés - a pour but de les aider à trouver un sens à leur épreuve et à vivre celle-ci dans la fidélité à la Parole de Dieu et à l'enseignement de l'Église. Ce livre sera utile également à tous ceux, prêtres, diacres, religieux, laïcs, qui sont engagés dans la pastorale des divorcés. Il leur permettra de mieux comprendre, et donc de mieux accueillir et soutenir ceux qui s'adressent à eux. Plus largement toutes les personnes concernées par la question du mariage ont ici un livre précieux sur un thème traité trop souvent de façon abstraite ou partielle.

L'auteur, **Paul Salaün**, né en 1948, a connu lui-même l'épreuve de la séparation puis du divorce. Depuis 1981 il s'est consacré à l'accueil des séparés ou divorcés et à une réflexion sur leur vie. Il est co-fondateur de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, qui a son siège à Rennes. Suite à ce premier ouvrage, il en a écrit un second, toujours aux Éditions Nouvelle Cité, pour approfondir le thème du pardon dans le couple : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon*.



9 782853 132398

Code SODIS-SOFEDIS : 944 453 9

ISBN : 2-85313-239-0

80 FF

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Tous appelés à la sainteté	7
---	---

Première partie

UN SENS A L'ÉPREUVE

1. <i>CONSTATS</i>	25
Le traumatisme du divorce.....	25
Culpabilité.....	26
Le drame des enfants.....	27
2. <i>LA PASSION DES SÉPARÉS, DIVORCÉS...</i>	31
La passion	32
La trahison de Judas	32
Gethsémani	36
Le jugement.....	39
La flagellation.....	43
Le couronnement d'épines	47
La croix glorieuse et féconde	52
« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? »	53

« Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis »	59
« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »	63
« Femme, voici ton fils » – « Voici ta mère »	67
« J'ai soif »	72
« Tout est achevé »	78
« Père, entre tes mains je remets mon esprit »	80

Deuxième partie

TÉMOIGNAGES

Introduction.....	89
Dans l'épreuve les yeux fixés sur Jésus.....	93
J'ai retrouvé l'amour véritable.....	103
Une longue et patiente fidélité.....	107
Marie m'a remise debout	111
Des ténèbres à la lumière.....	117
Le Cœur de Jésus, source du pardon, de la guérison.....	123
J'ai plongé dans la Miséricorde de Dieu.....	131
Bienheureux ceux qui pleurent, ils sont consolés.....	137
J'ai préféré l'Eucharistie au remariage	141
Un père avec ses deux enfants.....	145
Père, je t'offre ce bouquet!	151
Cinquante ans de fidélité.....	155

Troisième partie

LES CHRÉTIENS SÉPARÉS,
DIVORCÉS DANS L'ÉGLISE

Introduction.....	167
1. <i>LA PAROLE DE DIEU :</i>	
« <i>UNE SEULE CHAIR</i> ».....	169
L'Évangile.....	169
Le code de droit canonique.....	171
Le point de vue d'un exégète.....	172
La question de la validité du mariage.....	175
2. <i>ENCOURAGEMENTS DU PAPE,</i> <i>D'ÉVÊQUES, DE PRÊTRES</i>	179
Synode sur la famille.....	179
Jean-Paul II aux séparés et divorcés.....	181
Cardinal Danneels.....	185
Monseigneur Jullien.....	197
Passage de « Sexualité et vie chrétienne ».....	200
Père Chautard.....	202
Monseigneur Duchène.....	204
Père Caffarel.....	210
3. <i>LES SÉPARÉS, DIVORCÉS NON REMARIÉS</i> <i>DANS L'ÉGLISE</i>	215
Qu'attendent de l'Église les séparés, divorcés?...	218
Comment les séparés et divorcés sont-ils aidés concrètement?.....	224
De l'incompréhension.....	228
L'épineux problème du remariage.....	232
Que peut faire l'Église?.....	244
	271

<i>CONCLUSION</i> : Pour aller plus loin.....	255
Liste des « Documents Notre-Dame de l'Al- liance »	259
Prière des foyers	262
Prière pour mon époux (épouse) séparé(e), di- vorcé(e).....	265

Paul Salatin

SÉPARÉS, DIVORCÉS,
UNE POSSIBLE
ESPÉRANCE

Nil obstat : Rennes, le 10 avril 1990,
Père Emmanuel Tanguy

Imprimatur : Rennes, le 12 avril 1990
Monseigneur Jacques Jullien,
Archevêque de Rennes.

couverture, photo : Mario Ponta, *maquette* : Isabelle Baeckeroot

Paris, 1990

ISBN : 2-85313-239-0

INTRODUCTION

TOUS APPELÉS À LA SAINTETÉ

Frères et sœurs séparés, divorcés,

C'est à vous que ce livre est destiné, à vous qui avez connu le drame crucifiant de la séparation ou du divorce. Vous êtes des centaines de milliers, puisque depuis quelque temps chaque année en France sont prononcés plus de 100 000 divorces, et que, dans les autres pays, les chiffres publiés sont aussi alarmants.

J'évoque ces statistiques, mais c'est personnellement que je m'adresse à chacun de vous, car pour vous, la séparation ou le divorce ont été un tremblement de terre qui a bouleversé votre vie, ou bien l'issue d'une guerre intestine qui vous a laissé(e), au moins dans un premier temps, meurtri(e), découragé(e), ou révolté(e), en tout cas profondément affecté(e).

Ceux qui parlent de ce problème sans l'avoir vécu prétendent parfois qu'aujourd'hui on divorce pour un oui ou pour un non. Ce n'est pas vrai. Quand on a tout attendu de l'amour, de l'autre, pour qu'on en arrive à la séparation, il faut toujours à cela des causes graves, que masquent bien souvent les motifs allégués. Contrairement à ce que laisse entendre une presse de cœur marchande d'illusion, il n'y a pas de divorce heureux.

Je l'affirme d'autant plus fortement que j'ai connu moi-même cette épreuve, et que, depuis une décennie, j'ai rencontré des centaines de divorcés qui avaient été traumatisés eux aussi par cet événement douloureux intervenu dans leur histoire personnelle.

Lorsque je me suis marié en 1970, j'étais encore un adolescent très immature. En 1976, la naissance de notre deuxième enfant s'est mal passée, le laissant handicapé. Notre couple déjà fragile n'a pas résisté à cette épreuve : en 1978, nous nous séparions – j'avais trente ans – et notre divorce était prononcé en 1979. La méditation : « La passion des séparés, divorcés », qui constitue la première partie de cet ouvrage, donne un écho de ce que j'ai souffert alors.

Mais en même temps ce texte est rempli d'espérance, parce que, dans ma détresse, je me suis tourné vers Dieu, et que, comme le chante un psaume : « Dieu a entendu ma voix, il m'a apporté la paix » (Ps 54/18-19). Bien plus, la conversion que j'ai vécue alors m'a fait découvrir progressivement comment les séparés, divorcés, peuvent trouver un sens chrétien à leur épreuve.

Et voilà l'espérance que je veux vous partager dans ce livre, particulièrement à vous qui croyez à la Parole de Jésus : « L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et les deux ne feront plus qu'une seule chair » (Mt 19/5); à vous qui acceptez l'enseignement de l'Église sur l'indissolubilité du mariage sacramentel; à vous qui, confrontés à l'incompréhension du monde, attendez une Parole d'Église qui vous conforte dans votre foi, et vous soutienne dans votre indéfectible fidélité.

Ce témoignage d'espérance est celui de la Communion Notre-Dame de l'Alliance.

Au début de mon épreuve, je suis allé me ressourcer

fréquemment à l'abbaye de Timadeuc (Morbihan). Là, en 1981, j'ai rencontré le Père Guillaume qui, depuis quelques années, accompagnait spirituellement une femme, Anne-Marie, de dix-sept ans mon aînée, divorcée engagée elle aussi sur le chemin du pardon et de la fidélité à son époux. Le Père Guillaume nous a mis en relation et, à Noël 1983, pour aider d'autres séparés, divorcés, à vivre la même orientation, nous avons fondé la Communion Notre-Dame de l'Alliance.

La maison d'Anne-Marie, dans la banlieue de Rennes, est devenue un lieu d'accueil pour ces frères et sœurs; aussi le Père Guillaume l'a-t-il baptisée « Aïn-Karim » (lieu de la visitation de Marie à Elisabeth) parce que ceux qui y viennent y trouvent le salut au cœur de leur épreuve, si bien qu'ils en repartent dans la paix et dans la joie. Aïn-Karim reste aujourd'hui le siège de la Communion Notre-Dame de l'Alliance ¹.

La Communion Notre-Dame de l'Alliance

Suite à la parution d'articles dans divers journaux ou revues chrétiens, beaucoup de séparés ou divorcés fidèles de France et de Belgique ont pris contact avec la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Depuis six ans celle-ci a grandi, et comptait, fin 1989, plus d'une centaine de membres (dont un tiers d'hommes) ².

Après avoir été accueillis par les responsables régionaux, ceux qui veulent s'engager sur le chemin du pardon et de la fidélité en prenant appui sur la grâce

1. Aïn-Karim, 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné (banlieue est de Rennes).

2. La Communion Notre-Dame de l'Alliance a été reconnue comme Association privée de fidèles par Monseigneur Jacques Jullien, archevêque de Rennes, le 10 janvier 1989.

du sacrement de mariage, sont invités à participer à une récollection par trimestre dans leur région (en 1989 : Ouest, Pays-de-Loire, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Est, Belgique). Pendant l'été, une retraite regroupe tous les membres qui peuvent se libérer pour cinq jours de prière, d'enseignement et de partage fraternel.

L'appellation de « Communion » a été choisie pour signifier que l'association n'est ni une communauté résidentielle, ni une « fraternité » au sens canonique du terme, mais qu'un lien spirituel fort unit les membres. Ceux-ci ne deviennent en rien des religieux; ils restent dans le monde, et prennent le chemin de la sainteté en s'enracinant dans la prière et les sacrements, en s'appuyant sur la Communion certes, mais aussi sur tout groupe d'Église où ils trouvent leur place en tant que baptisés.

Dieu vous aime!

La première parole que le Seigneur vous adresse, à vous séparés ou divorcés qui ouvrez ce livre, c'est la bonne nouvelle de son Amour pour vous. Il vous la transmet par l'intermédiaire de ce vieux moine qui fut le Père spirituel de la Communion Notre-Dame de l'Alliance :

« Il n'est pas meilleure Parole ou meilleur Message que la Bonne Nouvelle que vous dit Jésus en vous révélant que nous sommes aimés! Il n'est pas de réalité plus vraie et d'assurance plus forte que celle-là!

« A vous qui souffrez si intensément de la brisure de votre amour humain, je n'oserais vous dire : « Vous êtes aimés, sur-aimés », si je ne savais que vous avez commencé à accueillir cet Amour dans la foi. Car,

évidemment, il y faut la foi! Notre pauvreté humaine ne peut d'elle-même assumer l'épreuve de la brisure, et le poids qu'elle maintient sur le cœur. Mais elle est aussi – c'est une assurance de foi – ce creux que l'amour miséricordieux du Seigneur peut remplir.

« Car le Seigneur est toujours le premier à venir à nous. Aussi, ouvrons-le, ce cœur, et il le remplira, apportant avec lui une paix inconnue, une force de profondeur et un regard renouvelé.

« Alors tout peut changer... Il est possible de revivre. »

Maintenant qu'il est auprès de Dieu, je suis sûr que le Père Guillaume continue de prier pour chacun de vous, pour chacune de vos familles.

Et ce qu'il demande au Seigneur, c'est de vous conduire au bonheur. Comment? me direz-vous, alors que vous avez peut-être vécu comme un malheur irrémédiable votre séparation ou votre divorce. En unissant votre passion à celle de Jésus, afin de participer déjà mystérieusement à la paix et à la joie de sa résurrection. Alors, même au cœur de votre épreuve, vous connaîtrez le vrai bonheur, qui est celui des béatitudes (Mt 5/1-12).

Fous aux yeux du monde

Vous promettez le bonheur à vous qui êtes affrontés aux multiples épreuves résultant de la séparation ou du divorce, apparaît comme une folie pour le monde. Celui-ci dit : « Heureux les riches », et toute la société de consommation scande ce slogan de mille manières sur les affiches ou dans les spots publicitaires. Or les séparés ou divorcés ont vu leur situation matérielle se dégrader, souvent de façon dramatique. Combien de femmes, par exemple, se sont trouvées sans travail et

ont eu mille peines à s'en procurer... Combien n'ont pu compter sur une pension soit irrégulièrement versée, soit insuffisante, soit retenue par leur conjoint... Et pourtant Jésus dit : « Heureux les pauvres ». Une fois le minimum assuré, des séparés ou divorcés chrétiens ont compris qu'en « cherchant d'abord le Royaume et la Justice de Dieu, le reste leur serait donné par surcroît » (Mt 6/33), et bien souvent ils ont expérimenté l'intervention de la Providence dans leur vie.

Notre monde dit encore : « Heureux les forts, ceux qui savent s'affirmer, au besoin en écrasant les autres ». Les milieux économique et politique apparaissent bien souvent, derrière leur apparence policée, comme une jungle où les loups et les requins font la loi. Et les rapports de domination sont un des poisons qui sapent à la base la cellule familiale; ils sont en outre exacerbés par la séparation ou le divorce, et souvent, dans les procès, on ne se fait pas de cadeaux. Or Jésus affirme : « Heureux les doux... Heureux les miséricordieux... Heureux ceux qui font œuvre de paix... » La rancune non seulement est inutile, mais est un cancer qui ronge le cœur de celui qui l'éprouve, et l'empêche de trouver la paix, le bonheur.

Notre monde dit enfin : « Heureux ceux qui ont une vie sexuelle réussie ». Aujourd'hui beaucoup se sont imaginé que, pour être heureux, il suffisait de troquer l'Évangile pour les œuvres de Freud ou de ses disciples, les livres des moralistes pour ceux des sexologues, et ils vont voir non plus les prêtres mais les psychologues. Ils reçoivent de ceux-ci une certaine aide humaine, mais, ces praticiens en témoignent, notamment dans les émissions télévisées : si les gens sont libérés par rapport à la sexualité, ils ne sont pas heureux pour autant, et le nombre impressionnant des divorces est là pour le confirmer. Néanmoins ceux qui choisissent de ne pas

se remarier passent pour des refoulés, des anormaux, ou des déséquilibrés en puissance. Et si, malgré la souffrance certaine que constitue la solitude affective, ils avaient simplement entendu l'appel de Jésus : « Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu » ?

Oui, vraiment, le bonheur promis par Jésus à ceux qui marchent à sa suite repose sur des valeurs opposées à celles du monde. Comme le disait saint Paul : « le langage de la croix, en effet, est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui sont en train d'être sauvés, pour nous, il est puissance de Dieu » (1 Co 1/18).

Ne vous étonnez pas, chers frères et sœurs, si le monde ne vous comprend pas, si certains vous disent que cet ouvrage est fou, et n'est donc pas pour vous : « L'homme laissé à sa seule nature n'accepte pas ce qui vient de l'Esprit de Dieu. C'est une folie pour lui, il ne peut le comprendre, car c'est spirituellement qu'on en juge. L'homme spirituel, au contraire, juge de tout et n'est lui-même jugé par personne » (1 Co 2/14-15).

Les séparés, divorcés fidèles ne sont pas des héros!

Il y a quelques décennies, les divorcés étaient considérés dans l'Église comme de mauvais chrétiens, et dans la société comme des ratés, si bien qu'on les traitait plus ou moins comme des parias. Aujourd'hui, à cause des nombreux remariages, beaucoup de chrétiens et même de prêtres sont tiraillés entre deux exigences qui leur paraissent contradictoires : l'affirmation par Jésus et l'Église de l'indissolubilité du mariage, et la nécessité de l'accueil miséricordieux des divorcés remariés. Ne réussissant pas à concilier les deux, certains disent volontiers que la Parole de Dieu fixe un idéal impossible à atteindre par les pécheurs que nous sommes,

et, sans renier cet idéal, acceptent de fait le remariage et l'accès des remariés à la communion eucharistique. Dès lors, ils sont dérangés par les séparés, divorcés fidèles, qui essayent, avec la grâce de Dieu, d'incarner cet idéal dans leur vécu de pécheur. Alors ils ont trouvé une manière nouvelle et subtile de les écarter : ils les considèrent comme des héros, comme une élite plus admirable qu'imitable.

Les séparés, divorcés fidèles, eux, n'ont aucunement l'impression d'être des héros. En effet, un héros c'est « un homme digne de l'estime publique, de la gloire, par sa force de caractère, son génie, son dévouement total à une cause, une œuvre » (Petit Robert). Le héros classique, conscient de sa valeur, voire de son génie, s'affirme par sa force de caractère et cherche ainsi à obtenir l'estime des autres, la gloire. Or de quoi les séparés ou divorcés pourraient-ils tirer gloire ? De leur force de caractère ? Dans l'épreuve, lesquels ne se sont pas au moins un temps effondrés ? Beaucoup ont connu la dépression ou la révolte ; certains l'alcoolisme ou les tentatives de suicide.

Vont-ils tirer gloire de leur génie ? Si saint Paul revenait parmi eux aujourd'hui, il pourrait leur dire, comme jadis aux Corinthiens : « Considérez, frères, qui vous êtes, vous qui avez reçu l'appel de Dieu : il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages aux yeux des hommes, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de gens de bonne famille » (1 Co 1/26). Et même s'il y en a quelques-uns, l'humiliation du divorce met tout le monde sur un pied d'égalité, si bien que la grande bourgeoise parisienne fraternise avec la petite vendeuse de province, et l'ingénieur avec le jardinier municipal.

Si le héros peut s'enorgueillir de sa force de caractère, de son génie, les séparés ou divorcés chrétiens qui choisissent la fidélité mettent plutôt, comme saint Paul,

leur orgueil dans leur faiblesse. Et même leur « dévouement total à la cause » de leur foyer vient non de leurs ressources, mais de la grâce de Dieu qui leur donne, s'ils prennent appui sur sa propre fidélité, d'être ses témoins à la face du monde : « Mais ce qui est folie dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre les forts; ce qui dans le monde est vil et méprisé, ce qui n'est pas, Dieu l'a choisi pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune créature ne puisse s'enorgueillir devant Dieu » (1 Co 1/27-29).

Tous appelés à la sainteté

En fait, ceux qui considèrent les divorcés chrétiens fidèles comme des ratés, des fous ou des héros n'ont pas compris que l'appel à la sainteté s'adresse à tous, et qu'ils ont toute leur vie pour l'incarner dans leur existence. Cet appel universel à la sainteté dans l'Église est si important que le concile de Vatican II lui a consacré un chapitre dans sa constitution sur l'Église *Lumen Gentium*. On y lit notamment : « Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus, par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine, et par conséquent réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie » (*Lumen Gentium*, n° 40, § 1).

Si le héros conquiert la gloire par ses mérites, le chrétien reçoit la sainteté de Dieu comme un don gratuit; mais à lui d'orienter sa volonté dans le sens de la conservation et de l'épanouissement de cette sainteté, quel que soit son état de vie, et quelles que soient

les épreuves qu'il rencontre. Il le fait en disposant son cœur à accueillir « le don premier et le plus nécessaire », celui de l'Amour.

« C'est la charité envers Dieu et envers le prochain qui marque le véritable disciple du Christ. Jésus, le Fils de Dieu, ayant manifesté sa charité en donnant sa vie pour nous, personne ne peut aimer davantage qu'en donnant sa vie pour lui et pour ses frères (1 Jn 3/16; Jn 15/13) » (*Lumen Gentium*, n° 42, § 1).

La sainteté, pour les séparés ou divorcés fidèles, consiste donc à aller jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, à donner leur vie pour lui en refusant une nouvelle union. Voilà à quoi le Seigneur les appelle! De même que lui, Dieu, ne cesse jamais d'aimer son peuple infidèle, mais répond au contraire à son péché par un sur-Amour de pardon, de même il invite les séparés ou divorcés chrétiens à pardonner son départ à leur conjoint, à rester disponibles pour une réconciliation et pour une éventuelle reprise de vie commune. Et si le Seigneur les appelle à cette vocation sainte, il leur en donne en même temps la possibilité : par la grâce du sacrement de mariage, en effet, ils participent à l'Amour du Crucifié dans le mystère même de sa Pâque, et reçoivent ainsi – comme disait F. Varillon – « la capacité de l'impossible ».

Les témoignages contenus dans ce livre montrent comment des chrétiens séparés ou divorcés essayent de s'ouvrir, au cœur même de leur épreuve, à la grâce de Dieu qui sanctifie. Je souhaite vivement qu'en les lisant, d'autres, nombreux, prennent aussi le chemin de la sainteté, ou y progressent davantage encore dans la force de l'Esprit.

Une conversion continuelle

J'ai parlé de « chemin », et cette notion est essentielle. En effet, quand on entend la Parole de Dieu ou l'enseignement de l'Église, on est frappé par sa radicalité, et on se sent loin de la perfection à laquelle ils appellent. Alors beaucoup, parce qu'ils sont au fond du trou, se laissent décourager et ne font pas même le premier pas. Ce n'est pas pour rien que l'on compare la vie à un voyage ou à l'exode des Juifs en marche vers la Terre promise. L'appel de Dieu rejoint les séparés, divorcés là où ils en sont, et c'est l'Esprit qui va les guider, les fortifier, les sanctifier jour après jour s'ils veulent bien mettre un pied devant l'autre.

L'Église, dans sa sagesse, comprend bien que l'on ne devient pas parfait du jour au lendemain : le Synode sur la famille de 1980 a voté une importante proposition (la septième) sur la gradualité; voici comment Jean-Paul II la reprend dans son exhortation apostolique sur la famille :

« A l'injustice qui vient du péché – celui-ci ayant pénétré profondément les structures du monde d'aujourd'hui – (...), nous devons tous nous opposer par une conversion de l'esprit et du cœur qui implique de suivre le Christ crucifié en renonçant à son propre égoïsme. (...) Il faut une conversion continuelle, permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme. C'est pourquoi un cheminement pédagogique de croissance est néces-

saire pour que les fidèles, les familles et les peuples, et même la civilisation, à partir de ce qu'ils ont déjà reçu du mystère du Christ, soient patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie » (*Familiaris consortio*, n° 9).

Divorcés remariés, nos frères et sœurs

L'appel à la sainteté et cette notion de gradualité dans la réponse sont aussi valables pour vous, frères et sœurs remariés. Aux pharisiens qui accusaient la femme adultère, Jésus a dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre » (Jn 8/7). Nul n'a le droit de vous juger; et je le fais d'autant moins que je sais le poids des souffrances que vous avez connues, et qui vous ont conduits à une nouvelle union. Vous n'êtes pas les premiers destinataires de ce livre, mais je souhaite que vous y trouviez de quoi nourrir votre méditation, car l'appel du Christ ressuscité s'adresse à tous.

Ce qui vous rapproche des séparés, divorcés fidèles est bien plus important qu'on ne le pense. Comme eux, en effet, vous êtes des baptisés, des confirmés, appelés à la sainteté, et vous pouvez toujours réveiller ou faire croître les forces déposées en vous par l'Esprit. Comme eux vous avez connu les terribles blessures du divorce, surtout si vous en avez été les victimes, et vous aspirez à en connaître la guérison. Comme eux vous avez reçu par le sacrement de mariage un ministère parental³ que vous devez continuer à assumer jusque dans la situation nouvelle qui est la vôtre. Comme eux

3. Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 38.

vous êtes invités au pardon vis-à-vis du conjoint auquel vous restez mystérieusement unis par le lien du mariage (si du moins votre mariage religieux a été célébré valablement). Comme eux vous êtes appelés à une réconciliation des cœurs avec lui, par l'échange des pardons mutuels, même si une reprise de la vie commune n'est pas envisageable.

Enfin, comme les séparés, divorcés non remariés, vous êtes appelés à la fidélité... et c'est ici que vos choix diffèrent. Puissent les pages qui vont suivre vous convaincre que la voie proposée par Jésus et par l'Église n'est pas une voie impossible, puisque certains de vos frères et sœurs y avancent avec la force que leur communie l'Esprit jour après jour. Puissent-elles vous aider à progresser vous aussi, grâce à ce même Esprit, dans un amour toujours plus inspiré de l'Évangile, vis-à-vis de votre conjoint et vis-à-vis de votre nouveau compagnon.

Comme une fleur épanouie

Aujourd'hui, quand je regarde le paysage familial français ou occidental, celui-ci me fait penser à une ville en temps de guerre. La plupart des maisons sont encore solides; certaines sont lézardées; d'autres ont été éventrées et détruites par les bombes de la séparation ou du divorce. A leur place des cratères béants et désolés.

Cependant Jésus, dont le cœur a été ouvert sur la Croix, Jésus que l'Écriture annonçait comme le temple nouveau d'où s'écoule une eau qui guérit et vivifie (Ez 47/1-12), ne cesse d'aller d'un cratère à l'autre pour y jeter ou y raviver une semence d'Amour, pour l'arroser de l'eau vive de l'Esprit.

Et voici que, partout où cette semence et cette eau ont été accueillies, commencent à poindre de magnifiques fleurs de guérison, de pardon, de fidélité... Je crois bien que ce sont des roses, et la Vierge Marie les entretient avec tendresse. Certaines sont fragiles encore et paraissent bien timides au milieu de leur cratère bouleversé; d'autres sont plus épanouies déjà; et certaines constituent de splendides massifs qui laissent à peine deviner la terre labourée par l'épreuve dans laquelle elles ont germé⁴...

Séparés ou divorcés chrétiens, chers frères et sœurs, ce livre va vous présenter quelques-unes de ces roses, quelques-uns de ces massifs de fleurs. Mais je suis sûr que beaucoup d'entre vous, vous avez aussi commencé à renaître dans l'Amour. Prenez donc place dans ce jardin où tant d'autres divorcés aimeront venir se reposer et se ressourcer; prenez place dans ce bouquet que Marie elle-même offrira, par Jésus, au Père de tout Amour⁵.

Noël 1989

4. Évoquant le retour d'Israël à l'Alliance avec Dieu, Osée prophétisait : « Je serai pour Israël comme la rosée, il fleurira comme le lis, et il enfoncera ses racines comme la forêt du Liban, ses rejetons s'étendront, sa splendeur sera comme celle de l'olivier (...); Je suis, moi, comme un cyprès toujours vert, c'est de moi que procède ton fruit. » (Os 14/6-9). La Parole du Seigneur est vivante et continue à porter du fruit aujourd'hui dans la vie de ceux qui l'accueillent!

5. Tout au long de cet ouvrage, je mets une majuscule au mot Amour quand il s'agit de l'Amour que Dieu a pour nous, ou de l'Amour humain en tant qu'il participe à cet Amour divin. L'Alliance (A majuscule) désigne la nouvelle Alliance entre le Christ et l'Église; l'alliance (a minuscule) : soit l'ancienne alliance, soit le mariage.

PREMIÈRE PARTIE

UN SENS À L'ÉPREUVE

La séparation et le divorce sont, le plus souvent, une épreuve terrible pour les conjoints qui y sont confrontés, ainsi que pour leurs enfants. Par quelques témoignages brefs, je donnerai d'abord un écho à cette souffrance pour essayer d'en faire pressentir au moins la gravité. J'évoquerai notamment l'un des aspects de cette souffrance : le sentiment de culpabilité qui mine certains après l'échec de leur couple.

Puis nous nous tournerons résolument vers le Christ : dans le mystère de sa Pâque, il donne tout un sens à la souffrance des séparés, divorcés, « car, puisqu'il a souffert lui-même l'épreuve, il est en mesure de porter secours à ceux qui sont éprouvés » (He 2/18). Si donc ceux-ci unissent leur passion à celle de Jésus, ils ont aussi part à sa victoire, dès à présent. En effet, s'ils adhèrent à Jésus ressuscité, s'ils croient en lui, il vient habiter leur souffrance et, par son Esprit, il transfigure celle-ci en Amour sauveur.

1.

CONSTATS

LE TRAUMATISME DU DIVORCE

En France, ces dernières années, étaient prononcés plus de 100 000 divorces (105 000 en 1987). Chacun d'eux fut un drame pour ceux qui y ont été confrontés.

« Il m'a semblé que j'abandonnais une partie de moi-même; je n'avais plus d'identité. »

« J'étais détruite. C'était pire qu'un échec : un anéantissement! Je me suis trouvée divorcée par force, et j'ai mis des années à refaire surface. »

« Quand je me suis mariée, je pensais qu'on finirait nos jours ensemble. Ce fut donc une remise en cause totale. Et sur le plan matériel, j'étais totalement démunie. »

« Après mon divorce, j'étais si anéantie que j'ai fait trois tentatives de suicide. La troisième fois, c'est de comprendre que mes enfants avaient besoin de moi qui m'a aidée à repartir. »

« Quand j'ai découvert que mon mari avait une liaison, tout s'est effondré pour moi. D'autant plus que nous n'avions pas d'enfant. Je ne voyais le choix qu'entre le suicide et la prière : j'ai choisi la deuxième solution. »

« Je me suis trouvée du jour au lendemain sans travail, sans ressources, après avoir connu une situation aisée. Je campe dans mon appartement, et cours après les petits boulots, car, au-delà de cinquante ans, ce n'est pas facile d'en trouver! »

« Pendant que j'étais hospitalisée — j'ai failli mourir —, mon mari m'a trouvé une remplaçante et, à mon retour, il m'a mise à la rue en plein hiver, avec une gamine de sept ans. Nous avons dû nous réfugier dans un taudis ».

Souvent les avocats, au lieu de chercher la conciliation, pour défendre leur client accusent, voire accablent son conjoint, jetant ainsi de l'huile sur le feu. Quant aux jugements, ils paraissent à plus d'un inhumains, injustes...

CULPABILITÉ...

L'une des grandes souffrances des séparés ou divorcés, c'est le sentiment d'être rejeté, doublé généralement d'un sentiment de culpabilité.

Par exemple, cette femme, abandonnée après dix-sept ans de mariage, a ruminé longtemps son échec, et a pu s'en sortir grâce à sa foi et à une aide psychologique :

« Tout d'abord, pour sortir de ma déprime, j'ai eu absolument besoin de me faire aider sur le plan psychologique. Peu à peu j'ai appris à démêler l'écheveau de ce qui me faisait tant souffrir, à comprendre les raisons profondes de telle ou telle de mes réactions. Et j'ai réussi à sortir de cet enfermement sur moi-même qui consistait à ressasser interminablement et inutilement ce que j'aurais dû dire ou ne pas dire, faire ou ne pas faire.

« Heureusement, la dimension spirituelle ne m'a jamais quittée, et je priais avec les mots de Job ou des psaumes : leurs imprécations, je les comprenais si bien ! Progressivement je suis parvenue à identifier cette agressivité, et à ne plus la retourner contre moi en me culpabilisant » (Marie-José).

Cette autre femme, qui avait quitté son mari et leurs 5 enfants, n'a été libérée de la culpabilité qui la tenait que par l'expérience de la miséricorde de Dieu.

« J'ai encaissé le jugement et toute la haine première de mon conjoint. Je me suis sentie jugée par l'un ou l'autre de mes enfants, par la famille, par mes amis. J'ai connu la souffrance et l'angoisse parce que j'ai préféré partir plutôt que de me pendre, ou de me faire un cancer, une dépression. Et dans les moments de lucidité, j'ai connu le total dégoût de moi-même et l'indescriptible souffrance d'être le bourreau de mes propres enfants.

« Si j'ai été l'élément le plus faible de notre couple, celui par lequel sont entrés le mal et la brisure, je le sais aujourd'hui, je suis cette brebis perdue que le Berger est venu chercher lui-même au milieu des ronces et des épines; il m'a ramenée à son bercail en me portant sur ses épaules. Aujourd'hui, à travers les pardons donnés et reçus, une réconciliation est amorcée, et, tout doucement, le Seigneur reconstruit notre couple et notre famille » (Françoise) ¹.

LE DRAME DES ENFANTS

Aujourd'hui, 1 500 000 enfants vivent partagés entre leur père et leur mère.

1. J'analyse plus longuement ce problème complexe de la culpabilité dans mon second ouvrage : *Le chemin du pardon*.

Quand ses parents séparés se rencontrent et se disputent devant lui, un garçonnet s'interpose et dit : « Arrêtez de vous battre, vous deux ! »

Des enfants, habitant Brest, ne voient que tous les deux ans leur père qui demeure à Toulon.

Trois jeunes enfants, dont les parents sont séparés depuis sept ans, n'ont jamais revu leur papa, qui habite tout près mais se désintéresse d'eux.

Un garçon éclate en sanglots devant un foyer uni parce que le mari porte le même prénom et exerce le même métier que son père.

Une adolescente à ses parents : « Je suis votre fille, et vous m'avez coupée en deux ; mais vous n'écoutez pas mes cris. »

« Beaucoup d'enfants présentent des troubles de comportement : énurésie, troubles intestinaux, insomnie, retard scolaire et même kleptomanie pour compenser leur sentiment d'abandon » (une juge).

« Les enfants de divorcés ont beaucoup de mal à imaginer pouvoir être heureux en couple plus tard » (une psychanalyste).

« Beaucoup d'enfants dont les parents sont séparés font un épisode dépressif dans les années qui suivent » (une psychologue).

Le divorce n'est accueilli comme un soulagement que quand il met fin à une situation antérieure intolérable (alcoolisme, violence...).

Pour aider l'enfant, l'attitude des parents est essentielle. Or ils sont eux-mêmes extrêmement perturbés, ou absents... Deux attitudes négatives les guettent : ou bien l'abandon, qui est le plus souvent le fait des pères ; ou bien une attitude possessive, qui est le plus souvent le fait des mères. Certaines, en effet, montent les enfants contre leur père, exigent qu'ils choisissent entre lui et

elles, et parfois reconstituent une sorte de couple avec un fils, ou de cocon avec les enfants où le père n'a plus aucune place.

Plus vite les parents surmontent leur épreuve, mieux ils s'entendent au sujet des enfants, et moins ceux-ci seront traumatisés par le divorce. Dans la mesure du possible, les enfants doivent être tenus en dehors du conflit qui déchire leurs parents.

Il faut que l'enfant puisse voir régulièrement chacun des parents, en dehors d'un climat de tension; et qu'il reçoive de chacun d'eux l'affection dont il est assoiffé. En effet, la crainte majeure de l'enfant lors de la rupture du couple, est de se sentir abandonné par ses parents, et quelquefois il se sent même coupable de cette rupture : il a donc besoin d'être rassuré!

En outre, les parents doivent s'arranger au maximum pour tout ce qui concerne l'intérêt des enfants dans le quotidien de leur existence. De ce point de vue, la notion de responsabilité parentale conjointe va dans le bon sens, même si elle n'est pas facile à vivre. Quant à Jean-Paul II, il affirme que, grâce au sacrement de mariage, la mission éducative des parents est un authentique ministère (*Familiaris consortio*, n° 38, § 1 et 2) : même divorcés, ils doivent continuer à exercer ce ministère.

Le remariage des parents ne peut procurer un père ou une mère de remplacement : on ne remplace ni une maman, ni un papa! C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles certains enfants n'acceptent pas le remariage de leurs parents.

Si les enfants sont toujours les victimes du divorce, quoiqu'à des degrés divers, ils sont aussi une consolation pour leurs parents, dans la mesure où ils continuent à leur apporter leur affection. En effet, la souffrance résultant du divorce vient avant tout du sentiment d'être

rejeté; c'est pourquoi le principal remède à cette blessure, c'est l'affection manifestée par les proches, et donc d'abord par les enfants. Beaucoup d'époux abandonnés par leur conjoint ont réagi contre la tentation du découragement, voire du suicide, par amour pour leurs enfants, et ont vécu les témoignages d'affection de ceux-ci comme un puissant réconfort ou comme une bénédiction du ciel.

« Nous avons eu une grande grâce, c'est que les enfants sont restés très unis, se sont épaulés et m'ont épaulée. Mes belles-filles sont si bien intégrées dans la famille que j'ai l'impression de les avoir toujours connues; maintenant, avec un petit-enfant né, et deux autres qui vont arriver, nous formons toujours une grande famille. Nous ne savons pas où habite mon mari; il vient deux fois par an prendre des nouvelles des enfants, mais ceux-ci admettent mal qu'il s'intéresse si peu à eux » (Monique).

« A trente ans, je me suis trouvé séparé de mes deux garçons âgés de six et deux ans. Depuis dix ans, j'ai eu la chance de les voir pratiquement toutes les semaines, et cela m'a été d'un grand réconfort. Au début, le dialogue a été difficile avec mon aîné, blessé par notre séparation; mais la confiance est revenue, et nos relations à présent sont excellentes. Elles l'ont toujours été avec le petit qui, par son affection égale pour sa mère et pour moi, est resté comme un vivant trait d'union entre nous » (Jacques).

LA PASSION DES SÉPARÉS, DIVORCÉS

Le mot « passion » désigne, dans notre langue, à la fois l'amour fou d'un être pour un autre, et l'extrême souffrance qu'ils sont capables de s'infliger mutuellement. Humainement, ces deux sens sont opposés et inconciliables; l'expérience chrétienne, au contraire, nous invite à les rapprocher. Une passion humaine qui prétendrait conduire deux êtres au bonheur en faisant l'économie des renoncements et purifications nécessaires, est vouée à l'échec : combien, hélas, en font l'expérience chaque jour. A l'inverse, une passion douloureuse qui n'est pas transfigurée par l'amour devient une absurdité destructrice et révoltante. Par son exemple Jésus nous a montré que l'extrême Amour est celui qui va jusqu'au bout de la souffrance, et sa croix acceptée par Amour nous enseigne précisément l'Amour véritable.

Voilà pourquoi il est capable — et lui seul l'est en vérité — d'aider les séparés ou divorcés à vivre leur passion. Cette épreuve accumule sur les épaules d'un être de multiples formes de souffrances, qui lui déchirent le cœur : souffrances physiques (coups, violences, angoisses pour l'avenir matériel); souffrances morales (inquiétudes pour les enfants, réactions négatives de la famille, de l'entourage); souffrances spirituelles pour le

chrétien (parfois rejeté pour sa foi, et vivant une situation en contradiction avec l'appel de Dieu); souffrances résultant par-dessus tout de la rupture de la relation humaine la plus essentielle que l'être puisse vivre, rupture qui atteint à une profondeur extrême.

J'essaierai, à travers cette méditation de la passion de Jésus, de montrer à mes frères et sœurs séparés ou divorcés, comment la rencontre de Jésus vivant aujourd'hui les console et, par un chemin de conversion et de guérison, les conduit à la joie du « pardon »; comment l'une des plus grandes épreuves humaines peut devenir le lieu de la plus forte expérience de Dieu.

LA PASSION

La trahison de Judas (Jn 13/21-30)

L'épreuve qui a comme inauguré la passion fut la trahison de Judas, « l'un des douze ». Lorsqu'il a appelé Judas, Jésus connaissait ses pauvretés, ses faiblesses, mais il lui a fait confiance, espérant qu'un surcroît d'Amour, de responsabilité, guérirait son cœur et l'ouvrirait aux autres. Pendant trois ans, il lui a donné de vivre dans une intimité extrême, il l'a formé pour qu'il puisse devenir un jour l'un des témoins privilégiés de sa résurrection. Et voilà que ce Judas, qu'il a tant aimé, non seulement se détourne de lui, mais va jusqu'à rompre l'alliance qui les unissait, en pactisant avec les ennemis de Jésus, en se révoltant contre lui, en cherchant sa mort!

Mystère de la liberté de l'homme! Alors que Jésus est toute miséricorde, Judas refuse celle-ci et s'enfonce dans la nuit de la trahison. Douleur de Jésus! A travers ce départ de Judas, il revit celui d'Adam, et toutes les infidélités du peuple élu qui ne cessait de se détourner de Dieu pour se prostituer avec les idoles; qui ne cessait de se montrer infidèle à l'alliance et de faire ainsi son malheur, tout en déchirant le cœur de Dieu.

Devant la trahison de son apôtre et, avec lui, de toute une partie du peuple, à commencer par les grands prêtres, Jésus ne peut-il s'écrier : « Comment est-elle devenue une prostituée, la cité fidèle? Sion, pleine de droiture où la justice habitait, et maintenant des assassins! Ton argent est changé en scories (Judas livre Jésus pour trente pièces d'argent : Mt 26/15). (...) Tes princes (Judas est un apôtre) sont des rebelles, complices de brigands (ici les grands prêtres; cf. Mt 26/14-16) » (Is 1/21-23).

L'heure est venue pour Jésus d'aller jusqu'au bout de l'Amour, pour sceller l'Alliance nouvelle et éternelle; et voici que les responsables religieux du peuple-épouse le rejettent et cherchent à le faire périr, voici qu'ils choisissent un véritable divorce. Pourtant, devant tant d'abomination, n'est-ce pas Dieu qui devrait prendre l'initiative de ce divorce? Isaïe, après avoir dénoncé les « prostitutions » du peuple infidèle, lui prêtait cette intention : « Ainsi parle le Seigneur : Où est la lettre de divorce de votre mère par laquelle je l'ai répudiée? (...) C'est pour vos crimes que j'ai répudié votre mère » (Is 50/1).

Mais déjà dans l'Ancien Testament ces menaces fondaient devant la miséricorde infinie de Dieu, et ici Jésus agit de même. Bien loin de juger et de condamner Judas, jusqu'au bout il l'appelle à la conversion. Ne pourrait-il faire sien cet appel du prophète : « Reviens, rebelle

Israël, oracle du Seigneur. Je n'aurai plus pour vous un visage sévère, car je suis miséricordieux – oracle du Seigneur – (...) Reconnais seulement ta faute : tu t'es révoltée contre le Seigneur ton Dieu » (Jr 3/12-13).

Judas, dont le cœur s'est fermé, n'accepte pas la miséricorde de Jésus, à l'image de toute cette partie du peuple qui refuse l'Alliance avec l'Époux divin venu la sauver, et qui, de ce fait, se condamne elle-même au pire des châtiments.

Mais c'est ici qu'éclate la bouleversante bonté de Dieu, son Amour extrême (Jn 13/1) : pour rejoindre quand même l'humanité enfermée dans le péché, Jésus, l'Époux, va prendre sur lui tout le péché de celle-ci et ira librement au-devant du châtiment qu'elle a mérité. Puisque les noces de Dieu avec son peuple ne peuvent se faire dans l'innocence et dans la joie, elles vont avoir lieu sur la croix : Jésus va épouser l'humanité pécheresse, s'identifier à elle, prendre sur lui tout son péché et endurer à sa place toutes les souffrances qu'elle aurait dû subir; il va la purifier, la sauver et la faire ainsi entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle².

Au moment d'établir un rapprochement entre cette trahison de Judas et l'expérience du divorce, il importe d'être très nuancé. Dans l'Évangile, les choses sont claires : c'est en quelque sorte un film en noir et blanc où les rôles sont parfaitement définis, accusés même par la sobriété des textes. Dans la réalité de la séparation ou du divorce, l'époux trahi n'est pas Jésus, et son conjoint n'est pas Judas. Loin d'être totalement innocent de l'échec du couple, le premier en porte sa part de

2. Ce n'est pas Dieu qui inflige à Jésus ce châtiment, comme le prétendait à une certaine époque une spiritualité dénaturée. Si les hommes mettent Jésus à mort, c'est, comme il le dit lui-même, parce qu'ils sont « les fils du diable » qui « dès le commencement s'est attaché à faire mourir l'homme » (Jn 8/44).

responsabilité : limité, blessé et pécheur, il n'a pas su aimer parfaitement, comme Dieu aime; et, par-delà la rupture, son conjoint reste l'enfant bien-aimé du Père, appelé à revenir à son premier amour.

Cependant, dans un divorce, l'un des conjoints franchit le pas de rompre l'alliance, comme Judas l'a fait à son heure. Malgré cela, le Seigneur demande de ne pas le juger, et encore moins de le condamner. Jusqu'au bout Jésus a poursuivi Judas, l'a précédé même, de sa miséricorde, et il lance aux époux chrétiens cet appel : « Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font! »

Au moment de la séparation ou du divorce, ce qui est vécu par l'un des conjoints comme une trahison de l'autre, provoque une blessure, un bouleversement extrêmement profonds. Ce sont les piliers mêmes de sa vie qui sont sapés et renversés. Lorsqu'en effet on fait alliance avec l'autre, l'amour humain, aussi imparfait et immature soit-il, repose sur la confiance, et, au travers de toutes les brouilles et difficultés, engendre l'espérance de parvenir ensemble au terme du voyage. Un couple peut connaître des tensions, des disputes, voire des infidélités passagères, il les surmonte tant que subsistent la confiance, l'espérance et l'amour.

Mais lorsqu'un des deux conjoints demande la séparation ou le divorce, tout s'effondre. Il signifie par là à l'autre qu'il n'a plus confiance en lui, qu'il ne l'aime plus, et, partant, lui ôte toute espérance humaine. Alors, quand il n'y a plus ni foi, ni espérance, ni amour, que reste-t-il donc? Rien. Ou plutôt si : un cœur déchiré dont toutes les plaies anciennes et présentes saignent pitoyablement.

Les deux époux, au long des années de vie commune, en sont arrivés à ne former qu'un corps. Ce corps peut être plus ou moins harmonieux; il connaît des difficultés de communication, des troubles de fonctionnement,

mais il existe réellement : il a une histoire, un équilibre, un projet, et le plus souvent des enfants. Lorsqu'au moment du divorce l'un des conjoints dit à l'autre : « je renie tout notre passé commun et je te rejette de ma vie », c'est comme si, au moyen d'un grand sabre (il y a des paroles qui tuent), il fendait en deux, de haut en bas, ce corps du couple, se mutilant lui-même et abandonnant sa moitié tout ensanglantée.

L'image est forte, mais elle ne fait que suggérer la profondeur de la blessure du divorce. Pour ceux qui n'ont pas la foi, c'est la fin d'un monde, un cataclysme qui bouleverse toute une vie. Mais pour un chrétien s'ouvre une autre perspective. Car, malgré la séparation et le drame psychologique, l'unité des époux, liés par le sacrement du mariage, demeure spirituellement, et ne peut être atteinte; et l'un des conjoints peut y rester fidèle, parce que Jésus lui-même est le garant de cette fidélité. Si l'époux chrétien trahi par son conjoint s'unit à Jésus crucifié, sa passion change totalement de sens, et, transfigurée par l'Amour, sauve l'unité de son foyer, réellement déjà, quoiqu'en espérance.

Gethsémani (Mt 26/36-46)

Après le dernier repas avec ses Apôtres et l'institution de l'Eucharistie, Jésus va vivre un moment capital et décisif : son agonie au jardin de Gethsémani. L'« agonie » est un « combat » — c'est « l'heure » de Jésus, et voici le retour offensif de l'esprit immonde. Déjà celui-ci a monté contre Jésus scribes et pharisiens; déjà il s'est insinué au cœur même de la communauté apostolique en convainquant Judas de trahir son maître; déjà il a recouvert la terre de ténèbres, et fait planer autour de Jésus une odeur de mort. Jésus, lui, a exprimé

à ses Apôtres sa volonté de les aimer jusqu'au bout, pour la gloire de Dieu et le salut du monde; il a déjà inauguré l'Alliance nouvelle, en son sang donné en breuvage à ses disciples. Or Satan va tout tenter pour essayer de le décourager, de le dissuader d'aller jusqu'au bout de l'Amour. « Vois, même Judas t'abandonne, et tes Apôtres vont se disperser. A quoi bon donner ta vie pour des traîtres et des lâches? Et par la suite, combien rendront vain ton sacrifice en refusant ou en brisant ton Alliance? Pourquoi tant souffrir pour des ingrats dont tu n'es pas sûr de la conversion ou du retour? »

Au moment d'affronter la torture et la mort, mais surtout devant l'endurcissement des cœurs, devant la trahison et la perte des hommes, Jésus est triste à en mourir. Pourtant, devant la tentation ultime, il reste inébranlable, et, en toute liberté, en toute conscience, il accepte la passion qui sauvera le monde : « *Mon père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté se réalise* » (Mt 26/42). *Ce oui de Jésus est décisif* : les forces du mal pourront se déchaîner contre lui, le torturer de façon abominable, le crucifier, Il est déjà vainqueur, et son Amour jusqu'au bout, son « pardon » vont transfigurer sa passion et en faire une marche royale, une entrée dans la Gloire.

Au cœur de l'épreuve, Dieu le console : « *Alors lui apparut du ciel un Ange qui le fortifiait* » (Lc 22/43). Si toutes les apparences sont contraires, Jésus n'en garde pas moins une confiance indestructible en son Père; grâce à celle-ci, il sait que son sacrifice n'est pas vain, qu'au contraire il portera un fruit immense pour le salut de l'humanité; que, par-delà la trahison de Judas et l'abandon des Apôtres, des foules innombrables seront sauvées par le sang de l'Agneau, par l'offrande d'Amour de l'Époux à travers les noces de la croix.

Aux premières heures de l'épreuve, les séparés sont eux aussi confrontés à un combat dramatique, à un choix décisif. Le Tentateur se déchaîne : « Vois, ton époux est parti avec une autre » ou « ton épouse ne t'aime plus. C'est vraiment fini entre vous. Il vaut mieux que tu en prennes ton parti et que tu refasses ta vie »... Et leur âme est triste à en mourir – d'ailleurs certains en meurent – devant la rupture de l'alliance.

Humainement, c'est bien un échec radical. Mais c'est le moment, pour les croyants, de se tourner vers le Père, c'est le moment pour eux de tremper leur foi dans l'épreuve, c'est le moment de renouveler le « oui » donné au moment du mariage. Lorsque les époux se sont présentés devant Dieu pour le sacrement de mariage, le Seigneur les a unis en lui à une profondeur inaccessible à l'intelligence humaine, et s'est porté lui-même garant de leur fidélité. Or, « *si nous sommes infidèles, lui est à jamais fidèle* » (2 Tm 2/13). C'est pourquoi ni la brouille, ni la séparation, ni le divorce même ne peuvent briser cette unité déjà réalisée en lui.

Tel est donc le choix proposé aux croyants dans cette « agonie » de la séparation : ou bien douter de Dieu, de leur conjoint, d'eux-mêmes, et alors s'enfoncer dans l'absurde, dans la désespérance ou la révolte; ou bien se jeter à corps perdu dans les bras du Père en lui criant leur détresse, et en lui demandant de les aider à tenir le serment qu'ils sont incapables de tenir par eux-mêmes.

Ce deuxième choix est d'autant plus difficile qu'alors c'est à la souffrance qu'ils disent oui. Mais, tandis que Jésus vient la vivre en eux par son Esprit, ils expérimentent une transfiguration de leur passion par l'Amour, et c'est lui qui leur donne la force de l'assumer.

Et aussitôt il dépose tout au fond de leur cœur une paix profonde. Les zones périphériques de leur être

peuvent rester très blessées, surtout leur affectivité; leur mémoire peut être obnubilée par tout ce qu'ils ont vécu de négatif; ils peuvent être tentés de découragement ou de révolte... Mais au cœur de cette tempête Jésus est là, et leur communique une paix réelle, dans la certitude intérieure qu'ils sont sur le bon chemin, et l'assurance qu'un jour l'Amour triomphera.

Le jugement (Mt 26/57-67)

C'est tout particulièrement pendant son agonie que Jésus a épousé l'humanité pécheresse, en s'identifiant à elle, et donc en prenant sur lui tous les péchés du monde. C'est pendant son agonie qu'il a accepté de subir les souffrances et la mort que son épouse infidèle aurait dû subir, mais que, dans son immense Amour, il a voulu endurer à sa place. Nous pouvons voir des signes de ces épousailles dans le baiser échangé avec Judas (Mt 26/48-49), et dans ce cortège venu arrêter Jésus avec « torches, lampes et armes » (Jn 18/3), cortège qui conduit ensuite l'Époux aux noces de la Croix, et qui préfigure en négatif le cortège des Noces de l'Agneau qu'accompagnent les vierges sages (Mt 25/1-13).

« Ceux qui avaient arrêté Jésus l'emmenèrent chez Caïphe, le Grand Prêtre, chez qui s'étaient réunis les scribes et les anciens. (...) Or les grands prêtres et tout le sanhédrin cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire condamner à mort » (Mt 26/57-59).

Cette parodie de jugement est d'une ironie tragique. En effet, ici encore, et plus que jamais, c'est l'épouse – représentée par les grands prêtres et le sanhédrin – qui mérite d'être jugée au moment où elle s'apprête à commettre la pire des infamies : à torturer et à faire

périr le Fils de Dieu venu l'inviter à l'Alliance éternelle! Auprès de ce forfait, tous ses crimes antérieurs sont bien pâles!

Du reste, déjà huit siècles plus tôt, devant les infidélités répétées du peuple, le Seigneur, par la bouche du prophète Osée s'écriait : « Intentez procès à votre mère, intentez-lui procès! Car elle n'est pas ma femme, et moi je ne suis pas son mari. Qu'elle écarte de sa face ses prostitutions et d'entre ses seins ses adultères » (Os 2/4)³. Osée et, après lui, d'autres prophètes développent longuement tous ces crimes de l'épouse infidèle (par exemple Ez 16 et 24) : à coup sûr, sa conduite mérite condamnation.

D'autant plus que, de son côté, Dieu n'a rien à se reprocher : « Le Seigneur est en procès avec son peuple, il plaide contre Israël : Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi, t'ai-je fatigué? Réponds-moi. Car je t'ai fait monter du pays d'Égypte, je t'ai racheté de la maison de servitude; j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Miriam... » (Mi 6/2-4). De son côté Ézéchiel, de façon imagée, évoque également tous les bienfaits dont Dieu a comblé son épouse (Ez 16/1-14).

Lorsque Jésus est traîné devant le Sanhédrin, il pourrait reprendre ces paroles indignées ou pathétiques des prophètes. Or, non seulement il ne le fait pas, mais il accepte, lui l'innocent, d'être condamné par des coupables, et d'« épouser » cette situation de radicale injustice pour en triompher par sa mort et sa résurrection; ainsi la miséricorde de Dieu libèrera radicalement les hommes de la culpabilité et leur donnera de devenir des justes aux yeux de Dieu, s'ils accueillent son Pardon.

3. Une note de la TOB précise qu'Osée semble reprendre ici des expressions juridiques de la procédure de divorce.

TOB, Ancien Testament, p. 1099, note k.

Bouleversé par cet Amour, saint Paul, qui s'était fait lui aussi l'accusateur inconscient du Fils de Dieu en persécutant les membres de l'Église, et qui a expérimenté cette miséricorde du Seigneur, chante celle-ci dans un passage capital de l'épître aux Romains : « Oui, quand nous étions sans force (impuissants à nous dégager du péché), Christ, au temps fixé, est mort pour des impies. C'est à peine si quelqu'un voudrait mourir pour un juste; peut-être pour un homme de bien accepterait-on de mourir. Mais en ceci Dieu prouve son amour envers nous : Christ est mort pour nous alors que nous étions encore pécheurs » (Rm 5/6-8).

Jésus, le juste, a accepté d'être jugé et condamné par des coupables. En cherchant contre lui un faux témoignage, ceux-ci se sont montrés « les fils du diable », car Satan est l'accusateur et « le père du mensonge » (Jn 8/44).

Pour les séparés, l'une des épreuves les plus terribles est celle de l'accusation, surtout lorsqu'elle est portée par leur propre conjoint. A travers elle, Satan cherche à les *décourager* : « Tu vois, ton conjoint n'a plus confiance en toi; tu ne changeras pas : tu es un pauvre type et le resteras toujours, tu as bien mérité ce qui t'arrive! » La crise vient en effet réveiller tout ce qu'il peut y avoir en eux de culpabilité, et cette « accusation », même non formulée, en a précipité plus d'un dans le désespoir. C'est d'ailleurs pour cela que tant s'évadent dans l'alcoolisme, sombrent dans la dépression ou même se suicident.

L'une des réactions, face à l'accusation, est de se fermer les yeux sur soi-même, de s'endurcir le cœur, et de *se faire soi-même accusateur* de son conjoint. Le tentateur seconde alors habilement les séparés en leur faisant voir avec acuité tous les défauts et les torts de l'autre. S'ils n'y prennent pas garde, ils entrent alors

dans son jeu, et sombrent dans un pharisaïsme satisfait de lui-même, qui devient le masque d'une rancune ou d'une haine inavouées. Il est facile de jouer la victime, mais ce n'est pas ce qu'a fait Jésus, l'Innocent, et ce n'est pas ce qu'il attend d'un chrétien!

Face à l'accusation, ils peuvent enfin être tentés de retourner celle-ci *contre le Seigneur*. « Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour être ainsi traité(e)? Pourquoi cette épreuve? Je ne comprends pas. » Et à travers ces questions, Satan susurre : « Tu vois, Dieu te récompense bien mal », ou bien, « qu'est-ce que c'est que ce Dieu qui permet de telles ruptures? Un Dieu d'amour? Allons donc! »; et plus d'un, écoutant ces insinuations perfides, s'est détourné, à l'occasion d'un divorce, de celui qui seul est capable « de rassembler dans l'unité ses enfants dispersés » (Jn 11/52).

Face à l'accusation mensongère, nous avons un unique Défenseur : l'Esprit de Jésus ressuscité, « *qui est venu non pour juger mais pour sauver le monde* » (Jn 3/17), et qui, dans son Amour, veut « *nous conduire à la vérité tout entière* » (Jn 16/13). Quand nous sommes accusés, Jésus pose sur nous le même regard que sur la femme adultère, accusée elle aussi, et condamnée par les bien-pensants; et ce regard d'infinie miséricorde nous recrée, nous restaure dans notre dignité de fils ou de fille de Dieu. A condition, cependant, que, nous étant reconnus faibles et pécheurs, nous acceptions de nous convertir et de nous sanctifier. « *Personne ne t'a condamnée? Moi non plus je ne te condamne pas : va, et désormais ne pèche plus* » (Jn 8/10-11). Maintenant, c'est lui qui va apprendre aux séparés, divorcés, à aller comme lui jusqu'au bout de l'Amour.

Pardonnés par le Seigneur, ils n'ont pas à être les accusateurs de leur conjoint : ils deviendraient alors comme ces pharisiens qui poussaient la femme adultère

aux pieds de Jésus. Celui-ci leur demande d'avoir la même attitude que lui vis-à-vis de leur conjoint. Il n'a pas accusé la femme adultère qui avait été infidèle à l'alliance avec son mari. Plus tard, il n'a même pas accusé Judas qui l'avait trahi, mendiant au contraire jusqu'au bout son repentir. Ce faisant, il ne niait pas son péché, mais il savait très bien que seule la miséricorde peut amener l'autre à reconnaître sa misère et à renouer l'Alliance.

Jésus nous révèle ainsi le vrai visage de Dieu que Satan cherchait à caricaturer. Notre Père est toute tendresse, « *lent à la colère et plein d'Amour* » (Ps 102/8). Heureux celui qui, au moment de la séparation, l'entend lui dire : « *Ne crains pas, car je t'ai racheté. Je t'ai appelé par ton nom : tu es à moi. (...) Tu as du prix et je t'aime* » (Is 43/1-4) – « *Une femme oublie-t-elle son petit enfant? Même si les femmes oublieraient, moi je ne t'oublierai pas* » (Is 49/15).

Sûrs de la miséricorde du Seigneur, les séparés, divorcés peuvent alors écarter l'inique accusation et, dans la douce lumière du regard de Jésus, accepter de se regarder en vérité, tels qu'ils sont, avec toutes leurs limites, leurs blessures et leurs péchés déjà pardonnés; et ils peuvent aussi regarder leur conjoint, par-delà sa révolte et peut-être sa haine, avec la miséricorde que l'Esprit-Saint dépose lui-même en leur cœur. « *Heureux les miséricordieux, il leur sera fait miséricorde* » (Mt 5/7).

La flagellation (Mt 27/26)

Trahi par Judas, condamné injustement, Jésus a dû, avant de mourir, endurer encore d'atroces souffrances. En disant « oui » à Gethsémani, il les avait d'avance acceptées. « *Maltraité, il s'humiliait, il n'ouvrait pas la*

bouche, comme l'agneau qui se laisse mener à l'abattoir... » (Is 53/7). La violence, la rage de ses persécuteurs étaient exacerbées par sa paix, par sa douceur, par son Amour.

Souignons ici encore que Jésus, lorsqu'il est flagellé, subit un châtement qui est dû à l'épouse infidèle. En effet, après avoir dénoncé les « prostitutions » de celle-ci, les prophètes énoncent le verdict : « Je vais t'infliger le châtement des femmes adultères et sanguinaires : je te livrerai à la fureur et à la jalousie. Je te livrerai entre les mains de tes amants (...), ils t'arracheront tes vêtements et te prendront tes parures, ils te laisseront toute nue. Puis ils exciteront la foule contre toi, ils te lapideront et te perceront à coups d'épée... » (Ez 16/38-40).

A présent, c'est l'Époux innocent qui est dépouillé de ses vêtements et cruellement fouetté. Sans rien dire, il accepte ces souffrances, et saint Pierre nous le proposera en exemple : « Si, après avoir fait le bien, vous souffrez avec patience, c'est là une grâce aux yeux de Dieu. Or, c'est à cela que vous avez été appelés, car le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces : Lui qui n'a pas commis de péché et dans la bouche duquel il ne s'est pas trouvé de tromperies; lui qui, insulté, ne rendait pas l'insulte, dans sa souffrance ne menaçait pas, mais s'en remettait au juste juge; (...) lui dont les meurtrissures vous ont guéris » (1 P 2/20-24).

Si, à la suite de Jésus, les séparés, divorcés ont dit oui eux aussi dans leur « agonie », ils se sont exposés à être flagellés à leur tour. Leur conjoint a beau jeu de leur adresser des reproches, puisqu'ils reconnaissent leurs torts, et qu'ils refusent de devenir en retour accusateurs; et il les accuse d'autant plus qu'il a besoin de se déculpabiliser par rapport à une rupture contraire à sa conscience, à l'appel de Dieu en lui.

Oui, elle est bien cruelle, cette flagellation; d'autant

plus qu'elle vient de la main qui fut d'abord caressante, et qui porta l'alliance, signe d'Amour et de fidélité! Vraiment, les conjoints ainsi blessés peuvent dire avec le psalmiste : *« Si l'insulte me venait d'un ennemi, je pourrais la supporter! Mais toi, mon ami, mon intime : que notre entente était bonne quand nous marchions d'un même pas dans la Maison de Dieu! »* (Ps 54/13-15).

Particulièrement violente au moment de la crise, cette flagellation n'en continuera pas moins par la suite, quoique, généralement, plus atténuée. Tant que les blessures ne seront pas guéries, elles saigneront au fil des rencontres, à l'occasion des disputes, provoquées par des futilités souvent. Même absent, le conjoint continue à faire souffrir les séparés, divorcés, dans les phantasmes de leur imagination, dans les souvenirs négatifs ancrés dans leur mémoire. Et le spectacle des foyers heureux vient, pendant longtemps, leur faire cruellement sentir de quel bonheur humain ils sont privés.

Mais ils ne sont pas condamnés à souffrir stérilement, jusqu'à la fin de leur vie, de cette déchirure. Ils ont toujours la possibilité de se tourner vers l'Amour guérissant du Seigneur pour présenter leurs blessures à l'onction bienfaisante de son Esprit.

Car, à travers sa résurrection, Jésus nous ouvre une formidable espérance. Dans sa passion, il a pris sur lui toutes nos blessures, il les a inscrites dans sa chair, et ces blessures, dans son Corps glorieux, ont trouvé leur guérison. Si donc, nous qui par le baptême sommes devenus les membres de son Corps, nous lui présentons toutes nos meurtrissures, si nous les unissons aux siennes, en retour Jésus nous donne la guérison que déjà il nous a acquise à travers sa Pâque.

En quoi consiste cette guérison? Jésus ne nous rend ni amnésiques, ni invulnérables. Mais, avec une infinie

tendresse, il ôte la charge émotionnelle liée à nos blessures, et les baigne dans une onction de paix et de douceur; nos blessures demeurent, mais deviennent alors des blessures d'Amour, qui nous rendent compatissants pour ceux-là, d'abord, qui en sont les auteurs, et pour tous ceux qui, comme nous, en sont victimes.

Il n'y a qu'une condition pour que Jésus puisse opérer en nous cette guérison, c'est que nous acceptions en vérité de *pardonner* à ceux qui nous ont offensés. Si l'on me permet un témoignage personnel, je dirai que le Seigneur, après mon retour à lui, m'a conduit tout doucement à réaliser comment une rancune très ancienne avait paralysé mon développement psychologique et, comme un véritable cancer, empoisonné ma vie spirituelle. A travers le sacrement de réconciliation, je lui ai alors présenté mes blessures et mon péché, et ai bénéficié d'une grâce de libération et de guérison intérieure extraordinaire; qu'il en soit béni à jamais!

Cependant, notre restauration ne s'opère pas en un jour : elle se fera progressivement et par étapes. Dans ce cheminement, voici que même les épreuves peuvent s'avérer bénéfiques : en amenant au jour nos fragilités, elles nous font comprendre ce que le Seigneur veut guérir en nous pour que nous soyons capables d'aimer davantage.

N'ayons donc plus peur d'être flagellés, présentons inlassablement nos meurtrissures aux plaies glorieuses de Jésus, tout particulièrement dans l'Eucharistie où nous pouvons toucher celles-ci, ou dans la prière des frères qui sont le Corps du Christ, pour accueillir, comme un don purement gratuit, la guérison que le Seigneur – et lui seul – peut et veut nous donner.

Le couronnement d'épines (Jn 19/1-16)

Avec le couronnement d'épines continue la tragique parodie des noces du roi avec son peuple. Déjà la tradition juive appliquait au Roi-Messie, époux d'Israël, le psaume 44 (45) pour les noces d'un roi : « Tu es beau, le plus beau des enfants des hommes, la grâce est répandue sur tes lèvres. Aussi tu es béni de Dieu à jamais » (Ps 44, v. 3).

Aux noces de la croix, Jésus flagellé et couronné d'épines, couvert de sang, de poussière et de crachats, « n'a plus figure humaine, et son apparence n'est plus celle d'un homme » (Is 52/14). A lui s'applique tout à fait la prophétie du serviteur souffrant que l'Église nous fait lire le Vendredi Saint : « Qui a cru ce que nous entendions dire, et le bras du Seigneur, à qui s'est-il révélé? Comme un chirurgien il a grandi devant lui, comme une racine en terre aride; sans beauté ni éclat pour attirer nos regards, et sans apparence qui nous eût séduits; objet de mépris, abandonné des hommes, homme de douleur, familier de la souffrance, comme quelqu'un devant qui on se voile la face, méprisé nous n'en faisons aucun cas. Or ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était chargé » (Is 53/1-4).

Si Jésus, le Roi des Rois, a accepté de subir cette humiliation suprême, c'est à cause de l'orgueil de son épouse, car celle-ci « conservait un front de prostituée, refusant de rougir ». Jésus, le juste, a voulu que son front percé par les épines rougisse pour que son épouse soit purifiée de son orgueil et reprenne, par son humilité, le chemin de l'Amour.

Osée avait prophétisé : « Oui, leur mère s'est prostituée; elle s'est déshonorée car elle a dit : " Je veux courir après mes amants (...). " C'est pourquoi je vais

obstruer son chemin avec des ronces (...); elle poursuivra ses amants et ne les atteindra pas (...); alors elle dira : " Je veux retourner vers mon premier mari, car j'étais plus heureuse alors que maintenant " » (Os 2/7-9). Ce buisson d'épines qui entrave le chemin du péché, c'est sur la tête même de l'Époux qu'il a été posé, afin que l'épouse, arrêtée par ce signe du plus grand Amour, reconnaisse la folie de ses errances et revienne humblement à son premier Amour pour être comblée par lui.

Oui, comblée, car, bien loin de lui reprocher le cruel supplice qu'elle lui a infligé, Jésus couronné de gloire par sa résurrection et devenu Roi de l'univers veut la faire participer à sa royauté. Isaïe l'avait annoncé : « A cause de Sion je ne me tairai pas (...) jusqu'à ce que sa justice jaillisse comme une clarté, et son salut comme une torche allumée. Alors les nations verront ta justice, et tous les rois ta gloire (...). Tu seras une couronne de splendeur dans la main du Seigneur (...). On ne te dira plus " délaissée " et de ta terre on ne dira plus " désolation ". Mais on t'appellera " mon plaisir est en elle " et ta terre " Épousée " (...). Comme un jeune homme épouse une vierge, ton bâtisseur t'épousera. Et c'est la joie de l'époux au sujet de l'épouse que ton Dieu éprouvera à ton sujet » (Is 62/1-5).

Cette promesse commence à se réaliser à la croix : lorsque l'Église naît, elle participe déjà à la royauté du Christ son Époux. Mais elle-même n'atteindra sa perfection qu'à la fin des temps : alors ce seront les Noces de l'Agneau, et, comme Marie sa Mère et son modèle, l'Église participera, et pour toujours, à la royauté de Jésus.

Tout cela est déjà mystérieusement contenu dans l'épisode du couronnement d'épines; c'est pourquoi la passion de Jésus est toute traversée par l'espérance. Quand on médite le texte de saint Jean, en particulier,

on est étonné par le ton majestueux du récit : c'est une véritable marche triomphale et royale. En particulier dans la partie centrale, qui met en scène Jésus humilié, couronné d'épines, devant Pilate, le représentant de l'empereur romain. Celui-ci, fort de son pouvoir, paraît triompher; mais en réalité sa puissance n'est que du vent en face de la royauté de Jésus qui manifeste déjà le triomphe de l'Amour.

Il faut que notre orgueil, si profondément ancré en nous par le péché, soit également crucifié pour que nous soyons capables de l'humble Amour dont Jésus nous donne l'exemple, et auquel il nous appelle à participer. L'occasion de cette conversion est offerte aux séparés, divorcés dans leur épreuve, et particulièrement quand ils sont confrontés au jugement du tribunal. Ils avaient rêvé d'être un mari, une épouse, un couple modèles, et voilà leur échec affiché publiquement : quelle humiliation!

C'était vrai d'ailleurs, il y a quelques décennies surtout. Le divorcé — même innocent — était alors considéré comme un raté, un anormal dont il fallait absolument s'écarter. Le pharisaïsme régnait dans l'Église, et le puritanisme dans la société. Aujourd'hui la société ne réagit plus de la même manière : le divorce a été banalisé, et l'Église a redécouvert la miséricorde.

Il reste que l'on n'est généralement pas fier de se présenter devant le juge qui officialise l'échec humain du couple. Si l'on avait compté seulement sur soi, sur ses propres qualités pour la réussite du mariage, force est de reconnaître que c'est le fiasco complet. Rude coup pour l'orgueil!

L'homme pécheur n'aime pas la faiblesse. Son orgueil le pousse au contraire à conquérir, pour se les approprier *« tous les royaumes du monde avec leur gloire. Et Satan lui dit : tout cela, je te le donnerai, si tu te prosternes et*

m'adores » (Mt 4/8-9). Combien se sont laissé séduire par le diviseur, et ont introduit jusque dans leur foyer des rapports de domination! Dès l'origine, ce fut la rançon de la rupture avec Dieu (Gn 3/16).

Obligé d'admettre la faillite de l'alliance, on sent parfois monter en soi une angoisse profonde, un sentiment de culpabilité radicale : si je suis rejeté, c'est, pense-t-on, que je ne mérite pas d'être aimé; que vais-je devenir désormais?

Ce sentiment accablant peut entraîner deux types de réactions destructrices : soit l'auto-accusation, sous forme de scrupules – Ah, si j'avais fait ceci, etc. –, mécanisme dévalorisant qui donne prise à l'adversaire et peut conduire à terme au suicide. Soit la contre-attaque, l'accusation de l'autre, dont nous avons dit qu'elle est satanique, et qui, bien loin d'apaiser, de guérir l'orgueil, ne fait qu'aggraver les tensions et qu'endurcir davantage encore le cœur.

Il faut être vigilant et se garder de tomber dans ces deux travers. La guérison de notre orgueil nous est donnée par la contemplation du visage de Jésus couronné d'épines. Si lui, le Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs, si lui, l'Innocent, a accepté de subir de nous et pour nous, une telle humiliation, nous n'avons pas d'autre chemin, nous qui marchons à sa suite, que celui de l'humilité qu'il nous a ouvert. – *« Oui, Seigneur, je reconnais mon péché d'orgueil, mon manque d'amour, ma tendance au jugement et à la critique, la dureté de mon cœur. Oui Seigneur, derrière la belle façade que je voulais donner de moi, il y a toute cette turpitude. Je le reconnais aujourd'hui, et je présente ma misère à ta miséricorde afin que tu me pardonnes, que tu me donnes un cœur nouveau, un cœur doux et humble comme le tien. »* Comme le Seigneur aime cette prière de publicain, et comme il se plaît à l'exaucer magnifiquement! Celui qui en a fait

l'expérience un jour sait combien elle procure la paix, et devient le chemin royal vers la joie.

Entré dans cette démarche d'humilité, et réconcilié dans son cœur avec son conjoint, on n'a plus à craindre le jugement des hommes. Il est sans valeur pour celui qui est immergé dans la miséricorde de Dieu. Quand on est dans ces sentiments, on peut rester en paix au tribunal, et se présenter serein devant ses frères avec « l'étiquette » de séparé ou de divorcé. Le croyant sait que, dans son cœur, il reste uni éternellement en Dieu à son conjoint, par le lien du sacrement de mariage que rien ne peut briser.

Le monde ne comprend pas cette douceur, cette humilité. Lui qui se bat farouchement prend pour des fous ceux qui renoncent même à se défendre – comme Jésus – par Amour pour leur conjoint⁴. Mais c'est en présentant à celui-ci le même visage doux et humble, quoique couronné d'épines, qu'ils battront en brèche son orgueil et ouvriront la porte de son cœur à la réconciliation.

4. Je dis bien « par Amour », non par inconscience. Il est des cas où le recours aux tribunaux est non seulement permis, mais souhaitable.

LA CROIX GLORIEUSE ET FÉCONDE

Indéniablement, Jésus a éprouvé sur la croix une souffrance physique atroce : dans l'antiquité, le supplice de la crucifixion était l'un des plus horribles, et c'est pour cela, à cause de tout le poids de souffrance porté par Jésus, que l'expression « porter sa croix » est passée dans le langage courant pour désigner une épreuve particulièrement douloureuse.

Il nous faut donc prendre conscience de tout ce que notre Seigneur a enduré à cause de nos péchés; mais prenons garde de ne pas en rester à une vision doloriste de la croix : ce qui en fait toute sa valeur, ce qui en fait le grand signe « plus » qui sauve le monde, ce qui la rend glorieuse, c'est tout l'Amour dont elle est porteuse et qu'elle ne cesse de nous crier, à travers les siècles.

Comme celle de Jésus, et par elle, la croix des séparés, divorcés devient glorieuse et féconde dans la mesure où ils communient au mystère de confiance en Dieu et d'Amour extrême qui se vit sur ce bois. Dans ce mystère, Jésus les fait entrer tout particulièrement à travers ses dernières paroles : qu'ils les accueillent maintenant par la grâce de l'Esprit-Saint, pour mieux en vivre.

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? (Mt 27/44)

Humainement, la crucifixion de Jésus apparaît comme l'échec absolu de sa mission. Il était venu épouser son peuple, et voici que son épouse infidèle non seulement refuse d'accueillir sa parole, mais lui inflige cette forme de divorce qu'est sa condamnation à mort.

Spirituellement, Jésus vit aussi une épreuve que seuls certains mystiques ont pu entrevoir : il a accepté, lui, le Fils bien-aimé, d'aller jusqu'à cet abîme du silence de Dieu, jusqu'à ce gouffre de solitude, jusqu'à cette extrême dérélition où il s'est senti abandonné de tous, non seulement des hommes, mais même de son Père. Au point qu'il s'écrie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? »

Cependant, il faut se garder de mal interpréter ce cri : malgré son sentiment d'extrême dérélition, Jésus se tourne encore vers son Père. Nulle protestation en lui, nulle révolte. Mais au contraire, une confiance inébranlable en Dieu : c'est à travers cette épreuve suprême que celui-ci réalise son plan d'Amour et de salut pour tous les hommes.

Sur la croix, Jésus revit d'une façon extrêmement condensée tout le mystère de la naissance du peuple de Dieu au désert et de l'ancienne alliance au Sinäi. En effet, dans son histoire symbolique de Jérusalem, Ézéchiel rappelle : « Par ton origine et par ta naissance, tu es du pays de Canaan. (...) A ta naissance, au jour où tu vins au monde, on ne te coupa pas le cordon, on ne te lava pas dans l'eau pour te nettoyer, on ne te frotta pas de sel, on ne t'enveloppa pas de langes. Nul n'a tourné vers toi un regard de pitié, pour te rendre un de ces devoirs par compassion pour toi. Tu fus jetée en pleine campagne, par dégoût de toi, au jour de ta

naissance. Je passai près de toi et je te vis, te débattant dans ton sang. Je te dis, quand tu étais dans ton sang : " Vis " et je te fis croître comme l'herbe des champs » (Ez 16/3-7).

Jésus, dans sa volonté d'épouser en tout l'humanité, retrouve sur la croix, l'état du peuple à sa naissance : le voilà crucifié dans cet ancien Canaan devenu Israël, au moment où va naître le nouvel Israël : l'Église. Le voilà nu comme l'enfant qui vient de naître, baignant dans son sang, et nul ne tourne vers lui un regard de pitié (à l'exception de Marie, de Jean et de quelques femmes). Il a été crucifié non dans la ville, mais dans la campagne immédiatement avoisinante. Mais au moment où presque tous l'ont rejeté « par dégoût de lui », au moment où il se sent abandonné de Dieu lui-même au point de crier vers lui, le Père le recueille en son sein et, par-delà la mort humaine, lui donne la Vie par sa résurrection.

Ainsi Jésus, dans son humanité glorifiée, porte en lui tout le Peuple nouveau, le Peuple racheté par son sang, qui bientôt, va « croître comme l'herbe des champs » et devenir l'Épouse toute belle de Jésus. Ce Peuple nouveau naît à la croix en Jésus : c'est un commencement absolu, celui de la nouvelle et éternelle Alliance réalisée d'abord dans le Christ.

Ce mystère inauguré, Jésus récapitule également en lui toute l'histoire du peuple de l'ancienne alliance, avec ses infidélités. Dans son chapitre 16, Ézéchiël raconte comment l'enfant auquel Dieu a donné la vie est devenu une belle jeune fille que, le moment venu, il a épousée. Ces noces ont été conclues après la sortie d'Égypte, au moment de l'alliance au Sinaï, par laquelle Dieu s'est engagé à combler son épouse de tous ses dons. La traversée du désert qui a suivi a été comme « la lune de miel » entre Dieu et son peuple, mais déjà

aussi un temps d'épreuve, car l'épouse, dès le départ, s'est montrée infidèle à l'alliance. Par la suite, malgré tous les dons que Dieu lui a faits : la terre promise, la royauté, le temple, la prospérité sous David et Salomon, non seulement elle n'a pas été reconnaissante, mais elle s'est prostituée avec les peuples et les dieux voisins.

C'est pourquoi, tout en dénonçant ces prostitutions, le prophète Osée s'écriait : « Elle courait après ses amants, moi-même elle m'oubliait, oracle du Seigneur. C'est pourquoi je vais la séduire, je la conduirai au désert et je parlerai à son cœur (...). Là elle répondra comme aux jours de sa jeunesse, comme au jour où elle montait du pays d'Égypte. Il adviendra en ce jour-là – oracle du Seigneur – que tu m'appelleras " mon mari " et tu ne m'appelleras plus " mon Baal ". (...) Je conclurai pour eux une alliance en ce jour-là. (...) Je te fiancerai à moi pour toujours » (Os 2/15-21).

Cette promesse, c'est dans le Fils qu'elle se réalise. Jésus, ici encore, s'identifie au peuple, et accepte de revenir au désert, par Amour pour son Père qui l'a « séduit » et qui a parlé à son cœur (Mt 3/17 : le baptême de Jésus; et Mt 17/5 : la transfiguration); là, au désert de la croix, il retrouve l'amour de jeunesse de l'épouse du Seigneur. Bien plus, il conduit cet Amour à sa perfection, en prenant sur lui toutes les infidélités de son peuple et en en obtenant le rachat; alors c'est avec lui, en lui, que le Père accomplit l'Alliance nouvelle et éternelle avec l'humanité.

Ainsi se trouve réalisée la prophétie bouleversante que l'on trouve dans le « livre de la consolation » d'Isaïe : « N'aie pas peur, tu n'éprouveras plus de honte; ne sois pas confondue, tu n'auras plus à rougir; car tu vas oublier la honte de ta jeunesse, tu ne te souviendras plus de l'infamie de ton veuvage. Ton créateur est ton époux. Le Seigneur, le tout-puissant, c'est son nom; le

Saint d'Israël est celui qui te rachète, il s'appelle le Dieu de toute la terre. Car, telle une femme abandonnée et dont l'esprit est accablé, le Seigneur t'a rappelée, comme la femme de sa jeunesse qui aurait été répudiée, dit ton Dieu. Un court instant je t'avais abandonnée; ému d'une immense pitié je vais t'unir à moi. Débordant de fureur, un instant je t'avais caché ma face; dans un amour éternel, j'ai eu pitié de toi, dit le Seigneur qui te rachète » (Is 54/4-8).

Jésus, s'étant identifié à l'épouse infidèle, a fait l'expérience, « un court instant », d'être abandonné par Dieu à cause des fautes du peuple. Mais, par son obéissance, il a racheté tous les péchés de l'épouse, toutes ses infidélités (He 5/7-10), et, par lui, en lui, est réalisée l'Alliance nouvelle entre Dieu et l'humanité. Désormais, celle-ci n'aura plus à rougir de ses fautes : en Jésus elle entrera elle aussi dans l'Alliance éternelle.

Dans la Bible, le désert est certes le lieu de l'épreuve, des révoltes répétées du peuple; mais il est surtout le lieu de la purification où l'épouse, prenant jour après jour conscience qu'elle n'a rien, découvre sa dépendance radicale par rapport à son divin Époux. Jésus crucifié s'identifie encore à l'épouse dans l'expérience de sa radicale impuissance. Le psaume 21, qu'il reprend alors, est entièrement fondé sur ce double constat : je ne peux rien, mais Dieu peut tout, il l'a montré durant toute l'histoire du Salut; et cette prière s'achève par un merveilleux chant de louange devant l'exaucement de la prière du psalmiste.

Au moyen de ce psaume, Jésus présente à Dieu sa détresse actuelle, et certains versets s'appliquent directement à sa situation.

*7 — Et moi, je suis un ver, pas un homme,
raillé par les gens, méprisé par le peuple;*

- 8 – *tous ceux qui me voient me bafouent,
leur bouche ricane, ils hochent la tête : (cf.
Mt 27/39)*
- 9 – *« Il s'est remis au Seigneur, qu'il le délivre!
qu'il le libère puisqu'il est son ami! » (cf.
Mt 27/43)*
- 17 – *Une bande de vauriens m'entoure,
Comme pour déchiqueter mes mains et mes pieds.*
- 18 – *Je peux compter tous mes os;
les gens me voient, ils me regardent;*
- 19 – *Ils partagent entre eux mes habits
et tirent au sort mon vêtement. (cf. Mt 27/35)*

Jésus fait siens ces versets du psaume (du reste Matthieu en reprend certains dans son récit de la crucifixion), mais ce psaume 21 n'est pas désespéré. Dans son épreuve, Jésus avec Amour se tourne vers son Père pour lui demander son aide :

- 20 – *Mais toi, Seigneur, ne sois pas loin,
Ô ma force, vite à mon aide;*
- 21 – *Sauve ma vie de l'épée...*

Et il le fait avec confiance. En effet, il sait qu'au fil des âges, Dieu n'a jamais abandonné son peuple :

- 4 – *Et toi, le Saint, tu habites les louanges d'Israël;*
- 5 – *en toi nos pères avaient confiance,
confiance et tu les délivrais,*
- 6 – *vers toi ils criaient, et ils échappaient,
en toi leur confiance, et ils n'étaient pas déçus.*

En outre, Jésus sait qu'il est le Fils de Dieu, et, de ce fait, sa confiance en son Père repose sur le roc :

- 10 – *C'est toi qui m'as tiré du ventre de ma mère,
et tu m'as mis en sécurité contre sa poitrine.*

11 – *A toi je fus confié au sortir des entrailles;
dès le ventre de ma mère, mon Dieu c'est toi.*

La foi de Jésus, enracinée dans l'expérience de la fidélité de Dieu à son peuple et dans la certitude de sa propre filiation divine est telle que, sur la croix, au moment où il éprouve la suprême dérélition, il est habité par l'intime conviction que sa prière est déjà exaucée, que c'est par son sacrifice que Dieu réalise son plan d'Amour pour les hommes :

22 – *Tu m'as répondu!*

23 – *J'annoncerai ton nom à mes frères,
en pleine assemblée je te louerai.*

25 – *Car il n'a point méprisé,
ni dédaigné le malheureux dans sa misère,
il ne lui a pas caché sa face,
mais invoqué par lui, il écoute.*

Exauçant la prière de son Fils, Dieu le sauve de la mort en le glorifiant à travers et au-delà de la mort (He 5/7-9); mais avec lui ce sont tous ceux qui cherchent Dieu qui pourront le trouver (v. 27), entrer dans l'Alliance nouvelle qui se parachèvera le jour où :

28 – *tous les lointains de la terre se souviendront
et reviendront vers le Seigneur,
toutes les familles de nations se prosterneront
devant lui.*

29 – *Au Seigneur la royauté; il domine les nations*⁵.

31 – *Une descendance servira le Seigneur;
on parlera de lui à cette génération;
elle viendra proclamer sa justice*

5. J'ai évoqué la royauté de Jésus à propos du couronnement d'épines. Jésus crucifié porte toujours cette couronne, et Pilate a fait inscrire au-dessus de sa tête : « Jésus le Nazaréen, le roi des Juifs » (Jn 19/19-22).

et dire au peuple qui va naître ce que Dieu a fait.

Déjà les derniers versets du psaume 21 annoncent la fécondité du sacrifice du Christ : la nouvelle Alliance est réalisée en son Corps ; tous ceux qui, par le baptême, deviendront membres de son Corps constitueront « le peuple nouveau qui va naître », l'Épouse bien-aimée de l'Agneau.

Dans l'épreuve de la séparation ou du divorce, certains chrétiens, abandonnés par leur conjoint, se croient aussi abandonnés par Dieu. Qu'ils se souviennent alors du cri de Jésus sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Bien loin d'être un cri de désespoir, cet appel est au contraire riche d'une formidable espérance. Jésus est descendu si bas dans la déréliction qu'aucun homme ne peut connaître un sentiment d'abandon plus grand. Il n'y a pas de nuit, d'abîme où l'homme n'ait été précédé par Jésus, et donc où il ne puisse rencontrer son Sauveur.

« Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 23/43)

Celui que l'on a coutume d'appeler le « bon larron » est le premier à avoir fait le bon choix que nous venons d'évoquer. Deux malfaiteurs étaient crucifiés l'un à droite et l'autre à gauche de Jésus. Le fait que Jésus ait accepté de se trouver là, entre deux malfaiteurs, confirme encore l'humilité qui l'a poussé à endosser tous les crimes de son épouse.

Mais à présent qu'il a offert sa vie pour le salut de celle-ci, le Père lui a donné la royauté, et va le glorifier par sa résurrection. Aussi, maintenant, considérons-le

comme le Roi-Messie venu épouser son peuple infidèle. Du reste le texte de Luc – qui est le seul à nous rapporter le dialogue entre le « bon larron » et Jésus – nous y invite. Juste avant cet échange, l'évangéliste rapporte la moquerie des soldats : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même »; et il ajoute : « Il y avait aussi une inscription au-dessus de lui : c'est le roi des Juifs » (Lc 23/37-38). En outre, lorsque le malfaiteur repenté demandera à Jésus de lui faire miséricorde, il le fera dans un acte de foi en sa royauté messianique : « Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras comme roi » (Lc 23/42).

Cette triple évocation de la royauté de Jésus nous amène à voir dans les deux malfaiteurs deux figures de l'humanité conviée aux noces, deux figures de l'épouse infidèle à l'alliance du Sinaï. Celle-ci, les prophètes l'ont assez répété, méritait un châtement pour ses fautes multiples. Or le « bon larron » reconnaît la culpabilité des deux malfaiteurs : « Pour nous, c'est juste : nous recevons ce que nos actes ont mérité; mais lui n'a rien fait de mal » (Lc 23/41). C'est pourquoi nous pouvons voir en eux, à côté de Jésus l'Innocent, deux figures de l'épouse infidèle châtiée pour ses péchés.

Mais ces deux malfaiteurs ont des réactions diamétralement opposées. Le premier nie sa culpabilité et insulte Jésus : il représente toute cette partie du peuple qui, derrière Judas et les grands prêtres, refuse orgueilleusement de se convertir et, en condamnant Jésus, choisit le divorce au lieu de l'Alliance. Le « bon larron » au contraire reconnaît humblement sa culpabilité; et en même temps, dans un acte de foi, il proclame l'innocence et la royauté du Messie, implorant sa miséricorde.

Ainsi, de l'abîme de misère et de souffrance où il est plongé avec Jésus, il signifie à celui-ci sa volonté

d'entrer, par-delà la mort, dans le Royaume, de prendre part au festin des Noces où les pauvres sont rois. Alors Jésus, voyant sa conversion, signifiée par sa crainte de Dieu (Lc 23/40), devant tant de confiance et d'Amour, l'exauce infiniment au-delà de son espérance : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 23/43).

Ce faisant, Jésus met en œuvre pour ce malfaiteur l'infinie miséricorde que Dieu exprimait envers son épouse, malgré toutes ses infidélités, pour le jour où elle se convertirait. Après avoir évoqué longuement les prostitutions du peuple et les menaces de châtement, le Seigneur, dans le texte d'Ézéchiél déjà évoqué, terminait par cette promesse : « Tu as méprisé le serment jusqu'à violer une alliance. Mais moi je me souviendrai de mon alliance avec toi au temps de ta jeunesse et j'établirai en ta faveur une alliance éternelle. (...) Car c'est moi qui rétablirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis le Seigneur, afin que tu te souviennes et que tu sois saisie de honte, et que, dans ta confusion, tu sois réduite au silence, quand je te pardonnerai tout ce que tu as fait, oracle du Seigneur » (Ez 16/59-63).

L'heure est venue où cette promesse se réalise en Jésus. En lui le Seigneur a rétabli l'Alliance avec l'humanité, et maintenant, tous ceux qui accueillent le pardon du Père entrent de plain-pied dans cette Alliance, dès à présent. Cette miséricorde de Dieu est absolument saisissante : renonçant à exercer la justice qui nous condamnerait irrémédiablement, dès que nous nous convertissons il passe sans transition au plan de la miséricorde, et remet sur-le-champ tous nos péchés (Mt 18/23-27). Ce que Jésus a réalisé pour le « bon larron », il le réalise pour chacun de nous, pour tout son peuple qui, en accueillant le pardon du Père, devient l'Épouse « toute

resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée » (Ep 5/27).

Pour les séparés ou divorcés, quelle formidable espérance ouvre cette deuxième parole de Jésus sur la croix! S'ils sont en proie à la culpabilité, qu'ils n'aient pas peur de reconnaître leurs péchés, qui ont été pour une part – c'est vrai – dans l'échec de leur foyer. Qu'ils entrent dans les sentiments qui furent ceux du « bon larron » : humilité dans la reconnaissance de ses fautes, mais confiance plus grande en la miséricorde de Jésus qui a pris sur lui tous nos péchés et les a déjà pardonnés. Alors, comme le malfaiteur repent, ils entrent au paradis, c'est-à-dire dans l'Alliance nouvelle et éternelle inaugurée par sa mort et sa résurrection.

En outre, certains séparés ou divorcés qui ont choisi la fidélité s'angoissent parfois pour le salut de leur conjoint. Si celui-ci a choisi présentement des chemins qui ne sont pas ceux du Seigneur, et surtout s'il marche apparemment sur ce que l'on appelle « un chemin de perdition », ils craignent le pire pour lui, c'est-à-dire la damnation éternelle. C'est faire trop peu de cas de cette extrême miséricorde de Dieu qui le poursuit jusqu'au bout pour lui offrir la grâce finale dont a bénéficié le « bon larron ». Il faudrait avoir un cœur bien endurci pour refuser jusqu'au bout de s'ouvrir à la miséricorde, et choisir la révolte qui conduit à la solitude et au malheur infinis. Jusqu'à la mort il n'est jamais trop tard pour s'ouvrir à la miséricorde inépuisable du Seigneur, et il suffit d'un mot pour être sauvé par elle. Cette grâce peut être obtenue par la prière du conjoint fidèle à cause du lien sacramentel qui unit indissolublement les époux.

« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23/34)

Le « bon larron » est le premier à avoir accueilli le pardon promis par Dieu à son épouse infidèle (Ez 16/63) et obtenu sur la croix par le royal Époux. Du reste, le dialogue entre le malfaiteur et Jésus vient juste après une première parole de celui-ci : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23/34). Comme elle est capitale, cette parole du pardon!

Jésus l'adresse à son Père car c'est celui-ci qui est la source du pardon. En effet le Père n'est que don. Lorsqu'il a créé l'homme à l'image de son Fils, il lui a tout donné : le monde, l'amour, la vie, attendant que l'homme, en retour, fasse tout remonter en action de grâce pour que se noue la grande boucle de la bénédiction. Mais l'homme, à cause du péché originel, comme le fils prodigue, a mis la main sur l'héritage et a prétendu en user pour son seul plaisir. En d'autres termes, l'épouse a pris tous les dons de Dieu son Époux pour les offrir aux idoles et se prostituer avec celles-ci (Ez 16/15-21). Alors il restait à Dieu, par-delà sa légitime colère, à faire dans sa miséricorde un don plus merveilleux encore : celui du « par-don » – c'est-à-dire littéralement le don qui va au-delà de la faute – pour la rétablir dans une Alliance nouvelle et éternelle.

Ce pardon, obtenu par Jésus dans le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrection, est non un acte de justice, mais l'acte de miséricorde infinie par lequel Dieu remet à l'infidèle toute sa dette pour l'introduire *hic et nunc* dans l'Alliance, comme il le fait pour le bon larron.

Si Jésus ose demander à son Père de pardonner à ceux qui le crucifient, c'est d'abord parce que, il le sait, son Père est toute miséricorde envers les pécheurs qui

se convertissent, et qu'il communie totalement à cette attitude du Père; c'est ensuite parce qu'ayant pris sur lui toutes leurs fautes, il le lui demande en leur nom; et c'est enfin parce que leur ignorance, sans enlever leur culpabilité, atténue leur responsabilité : « Ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Déjà à l'origine, c'est séduite par le serpent (Gn 3/13) qu'Ève a péché. A partir de là, son intelligence s'est obscurcie; et, plus les hommes se sont enfoncés dans le péché, moins ils en ont été conscients. Les princes de ce monde, murés dans leur opposition à Dieu, ont bien élaboré une certaine sagesse, mais celle-ci ne leur a pas permis de reconnaître en Jésus le Fils de Dieu et leur Sauveur. C'est ce qu'affirme saint Paul dans la première épître aux Corinthiens : « Nous enseignons la sagesse de Dieu, mystérieuse et demeurée cachée, que Dieu, avant les siècles, avait d'avance destinée à notre gloire. Aucun des princes de ce monde ne l'a connue, car s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. (...) En effet, c'est à nous que Dieu l'a révélée par l'Esprit-Saint » (1 Co 2/7-10).

Il importe de comprendre ce double principe : le pécheur, aveuglé par l'esprit des ténèbres, non seulement ne voit pas son péché, mais croit bien faire en faisant le mal. Par exemple les grands prêtres qui ont condamné Jésus à mort étaient persuadés qu'ils supprimaient un faux prophète et un blasphémateur — tragique méprise. A l'inverse, c'est seulement dans la mesure où, poussé par l'Esprit-Saint, le pécheur vient se placer, en Jésus, sous le regard de miséricorde du Père, qu'il découvre son péché en même temps qu'il reçoit le pardon de Dieu.

Cette prise de conscience est capitale pour les séparés, divorcés, au moment où ils entendent l'appel de Jésus

vis-à-vis de leur conjoint : « pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » quand ils vous crucifient. Cet appel nécessite de leur part une conversion profonde et un courage généreux.

L'homme pécheur victime d'une agression, d'une trahison, réagit par la vengeance, par la haine, par la violence, et est capable, pour une offense minime, de rendre un mal bien plus grand : ainsi, on voit parfois des époux trompés tuer le conjoint infidèle. C'est pour réfréner ces instincts meurtriers que Moïse a proposé au peuple la loi; ainsi la loi moderne sur le divorce protège-t-elle le conjoint abandonné ou violenté en assurant sa protection physique et sa subsistance matérielle. Mais cette loi, bien qu'elle soit un progrès sur la « loi de la jungle », nous laisse bien insatisfaits! C'est pourquoi Jésus est venu proposer et authentifier par son exemple la loi nouvelle de l'Amour, du pardon, qui seule peut mettre un terme à l'escalade de la haine et de la violence, qui seule inaugure les temps nouveaux, et permet l'entrée dans le Royaume.

Comme il est difficile aux séparés, divorcés, de pardonner au conjoint qui les a trahis, accusés, flagellés, crucifiés! Certains se révoltent et, mus par la haine, cherchent à se venger de toutes les manières. D'autres ont recours à la justice et font valoir leurs droits avec une rigueur implacable. Les chrétiens aussi doivent recourir à la justice; mais Jésus leur demande avant tout d'accéder à la miséricorde, au pardon, dans leur cœur.

Humainement, cela leur est impossible : ils sont trop blessés et trop pécheurs pour y parvenir. C'est pourquoi Jésus leur demande de pardonner profondément *en son Nom*. Ce qu'ils sont incapables de faire par eux-mêmes, s'ils l'accueillent, lui, au plus profond de leur cœur, il va le réaliser en eux par la puissance de son Esprit. Les

zones périphériques de leur être peuvent rester perturbées, blessées; ce que Jésus leur demande d'abord c'est un acte de foi qui jaillit de leur tréfonds et par lequel ils conforment leur volonté à la sienne.

Ce qui peut les empêcher de pardonner, c'est d'abord leur manque de *conversion profonde*. Pour être miséricordieux, il leur faut avoir fait l'expérience de la miséricorde de Dieu. Pour pouvoir pardonner à l'autre son péché, il faut que les premiers ils aient vécu l'expérience bouleversante du prodigue, et aient accueilli le pardon de Dieu pour la dette immense qu'ils ont contractée envers lui (cf. la parabole du débiteur impitoyable, en Mt 18/23-35). Alors, comme Jésus les y invite, par grâce ils deviennent capables de « pardonner à ceux qui les ont offensés », et donc d'abord à leur conjoint.

Le deuxième obstacle au pardon vient des *blessures* de leur affectivité. A travers toutes les épreuves de la vie commune et ensuite de la rupture, ils ont pu incorporer une image tout à fait négative de leur conjoint. Souvent ils n'en sont pas conscients et, pire, pour des raisons inconscientes (qu'il serait trop long de développer ici), ils en sont complices, ils s'y accrochent. Jésus leur demande de le laisser guérir leur mémoire, et de changer leur regard sur leur conjoint : « *Pardonne-lui, il ne sait pas ce qu'il fait. Regarde-le comme j'ai regardé la femme adultère; elle était en faute, bien sûr, mais que de faiblesse, que de misère derrière cette faute. Pardonne-lui pour que ton pardon le guérisse, le convertisse, le recrée. Je t'en prie, en mon Nom, pardonne-lui, car je l'aime* ⁶... »

6. Tout ceci sera développé dans un ouvrage en préparation : *Le chemin du pardon*.

« *Femme voici ton fils* » – « *Voici ta Mère* »
(Jn 19/26-27)

Quelle douceur de trouver, au cœur même du mystère de la croix, la présence toute compatissante de *Marie*. Jésus nous la donne pour Mère, à chacun d'entre nous, pour qu'elle nous aide à vivre nos épreuves en union avec lui ⁷.

L'épouse aimera se tourner vers Marie, car celle-ci est la Femme : fille bien-aimée du Père, mère admirable du Fils, épouse très fidèle du Saint-Esprit. Marie, au pied de la Croix, porte chacune de ses filles, et l'aide à accueillir la miséricorde du Père, la guérison du Fils et la force de l'Esprit-Saint, pour vivre la fidélité à la grâce du sacrement reçu.

Mais l'époux, lui aussi, s'abandonnera à sa Mère pour que, porté par elle, il devienne toujours plus ressemblant de Jésus dans le mystère de sa Pâque : humble à l'extrême, supportant patiemment l'épreuve, et aimant jusqu'au bout, jusqu'au « par-don ».

Qu'on me pardonne d'être bref; j'ajoute seulement que Marie est présente d'un bout à l'autre de nos épreuves comme notre modèle et comme intercesseur, et il nous est doux de lui redire avec Maximilien Kolbe : « *Vraiment ta seule présence attire les grâces qui convertissent et sanctifient les âmes, puisque la grâce jaillit du cœur divin de ton Fils sur nous tous en passant par (ton cœur et) tes mains maternelles.* »

Que la Vierge Marie nous aide maintenant à entrer dans ce qui est le cœur même du mystère de la croix glorieuse : le mystère de la nouvelle Alliance. Au moment où Jésus inaugure celle-ci en obtenant du Père

7. Cf. *La maternité spirituelle*, méditation de la Communion Notre-Dame de l'Alliance.

le pardon de tous les péchés de l'épouse infidèle, et en disant, en tant qu'homme, un oui sans faille à Dieu, Marie se tient debout au pied de la croix, « parfaite image de l'Église à venir » (préface de l'Assomption).

Marie est le plus souvent vénérée comme « Mère de Dieu » et « Mère de l'Église ». Elle est Mère de l'Église parce qu'« en souffrant avec son Fils qui mourait sur la croix, elle a coopéré à l'œuvre du Sauveur d'une façon absolument incomparable par son obéissance, sa foi, son espérance, son ardente charité, pour que soit rendue aux âmes la vie surnaturelle » (constitution sur l'Église *Lumen gentium*, n° 61).

A ce moment elle est aussi l'image de l'Église Épouse du Christ qui entre dans la nouvelle et éternelle Alliance. En opposition aux grands prêtres et à cette partie du peuple qui rejettent Jésus et le crucifient, Marie, la toute pure, représente toute l'humanité qui va accueillir le salut et entrer ainsi dans la nouvelle Alliance où, la première, elle est entrée par son immaculée conception.

Marie, par pure grâce, a été « rachetée de façon éminente en considération des mérites de son Fils » (*Lumen Gentium*, n° 53); devenue jeune femme, cette fille de prédilection du Père devient en quelque sorte l'épouse de l'Esprit-Saint pour mettre au monde le Fils de Dieu. Déjà en cela elle a reproduit l'histoire symbolique de Jérusalem racontée par Ézéchiël (16/3-14). Mais à l'opposé du peuple épouse infidèle, Marie, tout au long de sa vie, et particulièrement au moment terrible de la Passion, bien loin de se détourner de Dieu son Époux, est restée fidèle.

C'est pourquoi nous pouvons affirmer que la Vierge Marie, préservée du péché originel et en communion avec Dieu dès son immaculée conception, unie fidèlement à l'Époux dans le mystère de sa Passion, de sa mort et de sa résurrection, est entrée la première dans la nouvelle

Alliance. Elle est en cela figure parfaite de l'Église à naître, Épouse du Christ.

C'est pour cela que l'Église, lorsqu'elle célèbre la Vierge Marie, lui applique des textes qui parlent de Jérusalem épouse de son Dieu. Par exemple à l'office des Laudes du commun de la Vierge Marie ce verset d'Isaïe : « Je tressaille de joie dans le Seigneur, mon âme exulte en mon Dieu. Car il m'a enveloppée du manteau de l'innocence, il m'a fait revêtir les vêtements du salut, comme une mariée met ses bijoux » (Is 61/10). Le jour de l'Assomption, le psaume après la 1^{re} lecture est le psaume 44 en l'honneur du Roi-Messie, et la Vierge y est célébrée comme l'épouse de celui-ci : « Fille de roi, elle est là dans sa gloire, vêtue d'étoffes d'or; on la conduit toute parée vers le roi » (v. 14-15). En cette même fête est proposé un hymne appliquant à Marie l'image de la nouvelle Jérusalem « belle comme une épouse parée pour son époux » (Ap 21/1).

Oui, vraiment, la Vierge Marie mérite d'être vénérée comme l'Épouse. Puisque son oui à l'Alliance a été parfait, les hommes qui veulent y entrer également et devenir membres de l'Église, Épouse de l'Agneau, ne peuvent qu'imiter Marie et passer par elle. Comme Ève, épouse du premier Adam, était devenue la Mère des vivants, Marie est la nouvelle Ève, la Mère des nouveaux vivants que sont les croyants qui, accueillant le pardon de Dieu, sont réconciliés avec lui et entrent dans la nouvelle Alliance.

C'est Jésus lui-même qui nous la donne comme Mère, nous rappelle le petit passage qui constitue le sommet du chapitre 19 de saint Jean : « Près de la Croix de Jésus se tenait debout sa mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas et Marie de Magdala. Voyant ainsi la mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, Jésus dit à la mère : " Femme, voici ton fils. "

Il dit ensuite au disciple : « Voici ta mère. » Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui » (Jn 19/25-27).

J'ai respecté la traduction littérale pour souligner comment Jésus semble se détacher de *sa* mère pour la donner à Jean : « Voici *ta* mère. » (Dans les deux emplois intermédiaires, l'Apôtre parle de *la* mère). Cet épisode est d'une portée considérable. En donnant Jean comme fils à Marie, Jésus ne se contente pas de consoler celle-ci en lui donnant un substitut. A travers Jean, c'est chacun des futurs baptisés qui devient fils ou fille de Marie, et comme elle, par elle, entre dans l'Alliance nouvelle et éternelle!

L'alliance conjugale entre deux baptisés est sacrement de cette nouvelle Alliance. Comme celle-ci a été scellée dans le mystère de la mort et de la résurrection du Christ, cela signifie qu'au cœur de l'alliance entre les époux se vit un mystère de mort et de résurrection : pour que les conjoints parviennent à réaliser cette unité, qui a déjà été mystiquement scellée au jour du mariage, mais qui reste à construire tout au long de la vie jusqu'à son parachèvement dans la gloire, il leur faut mourir jour après jour au péché pour que vivent et grandissent la confiance et l'Amour. Cependant, même si, humainement, la division un jour l'emporte et conduit le couple à la séparation ou au divorce, tout n'est pas fini pour autant, et c'est encore le mystère pascal qui donne tout son sens à cette épreuve.

Car, notons-le, c'est dans la mort de son humanité que Jésus reçoit mystiquement son Épouse bien-aimée. Ceci est pour les séparés, divorcés, d'une portée incalculable. Cela signifie que, s'ils font de leur passion une passion d'Amour, s'ils vivent le « par-don » à la suite de Jésus, leur couple séparé a beau paraître humainement mort, par Jésus, avec lui et en lui, ils confirment

mystiquement l'unité avec leur conjoint scellée indissolublement le jour de leur mariage.

Comprenons bien cette affirmation capitale. Dieu nous ayant créés homme-femme, nous ne pouvons atteindre notre plénitude que dans l'union : chacun, seul, est inachevé. (Je n'envisage pas ici la vocation sublime au célibat.) Toute l'histoire du couple est un cheminement vers cette unité parfaite en Dieu, par un itinéraire pascal fait de mort à son égoïsme, et de pardon à l'autre toujours imparfait à ce point de son avancée vers Dieu.

L'épreuve de la séparation intervient comme un véritable séisme dans cette aspiration à l'unité, et ceux qui en restent à un niveau humain auront beau chercher à oublier cet échec, auront beau tenter une nouvelle liaison, ils ne parviendront pas à restaurer leur couple brisé. Seule la réconciliation dans leur cœur avec le conjoint parti permet aux séparés, divorcés, de retrouver en profondeur la paix et l'unité, fruits de l'Esprit de Jésus ressuscité.

Telle est la merveille qui se réalise pour eux dans la communion à la Pâque de Jésus : leur conjoint est non pas rejeté, non pas oublié, mais aimé, pardonné, et désormais il habite leur cœur, leur apportant mystérieusement ce complément qui leur est indispensable pour vivre. La grâce du sacrement de mariage opère alors à plein, et ils trouvent leur joie dans leur fidélité. Ils continuent à désirer une réconciliation dès ici-bas, mais l'absence du conjoint n'est plus vécue comme une frustration puisqu'il est là, en eux, et qu'un jour, Dieu l'a promis, ils se trouveront en lui.

Ce mystère ne peut se comprendre que dans la foi : c'est celui-même de notre filiation divine. « *Voyez de quel grand Amour le Père nous a fait don, que nous soyons appelés enfants de Dieu, et nous le sommes* » ! (1 Jn 3/1).

Oui, déjà par le baptême, nous sommes devenus réellement enfants de Dieu; cependant, cela n'est pas encore achevé. *« Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lorsque Jésus paraîtra, nous lui serons semblables, puisque nous le verrons tel qu'il est »* (1 Jn 3/2).

Pour les séparés, divorcés, il en est de même. Par-delà la rupture, l'unité avec leur conjoint est déjà réalisée; depuis leur mariage, ils sont déjà une seule chair en Jésus. Mais compte tenu de la liberté de leur conjoint, cette unité ne sera manifestée qu'à travers la réconciliation qui se produira, Dieu lui-même en est garant, peut-être ici-bas, sûrement dans le Royaume.

« J'ai soif » (Jn 19/28)

L'Amour est don. Dans le mystère de la Sainte Trinité, en se donnant totalement le Père engendre le Fils, et le Fils se donne totalement en retour à son Père; ils constituent ainsi une communion d'Amour qui est le Saint-Esprit.

Lorsque le Père a créé l'humanité, il s'est donné à l'homme et attendait en retour un Amour sans réserve, pour vivre avec lui la communion. Bien sûr, Dieu n'a pas besoin de notre Amour; celui-ci n'ajoute rien à cet Amour parfait qu'il est. Cependant il a soif de notre réponse car l'Amour est un échange entre deux personnes qui se donnent. Quant à nous, nous ne pouvons pas vivre, au sens fort et plénier du terme, si nous nous coupons de la source de l'Amour qu'est Dieu lui-même.

Pourtant, c'est bien le drame qui s'est produit à cause du péché originel : dans son fol orgueil, l'homme a cru pouvoir être indépendant de Dieu et devenir à lui-même sa propre loi : il s'est détourné de son Créa-

teur pour se tourner vers les idoles. Jérémie s'est fait le porte-parole de la douleur de Dieu : « Cieux, soyez-en étonnés, horrifiés, saisis d'une grande épouvante, oracle du Seigneur. Car mon peuple a commis deux crimes : ils m'ont abandonné, moi la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau » (Jr 2/12-13).

Depuis que l'humanité s'est enfoncée dans le péché, elle meurt de soif, et Dieu lui-même a soif de la voir revenir à lui car il est la source d'eau vive qui seule peut l'apaiser. Cette source, déjà il l'offrait au peuple durant l'ancienne alliance, pendant la traversée du désert, au sens propre et au sens figuré. Au sens propre : à peine arrivés au désert, les Hébreux parvinrent à Mara et trouvèrent une source amère. Yahvé montra à Moïse un morceau de bois qu'il jeta dans l'eau, et celle-ci devint douce (Ex 15/22-27). Les Pères ont vu dans cet épisode une préfiguration du baptême, où le bois de la croix plongé dans l'eau nous purifie et nous donne la vie⁸. Un peu plus tard, les Hébreux campèrent à Rephidim « où il n'y avait pas d'eau pour le peuple ». « Le peuple souffrit de la soif et murmura contre Moïse. » Mais celui-ci, sur l'ordre de Dieu, prit le bâton dont il s'était servi en Égypte, et « dont il avait frappé le Fleuve » (la mer Rouge) (Ex 17/1-7). « Moïse leva la main; de son bâton il frappa le rocher par deux fois. L'eau jaillit en abondance et la communauté eut à boire ainsi que ses troupeaux » (Nb 20/11). Saint Paul a relu cet épisode en l'appliquant à Jésus : « Nos pères ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, tous ont mangé le même aliment spirituel – ils buvaient en effet à un rocher spirituel qui les accom-

8. Cf. saint Ambroise, « Traité des Mystères », n° 14, *Livre des jours*, p. 949.

pagnait, et ce rocher, c'était le Christ » (1 Co 10/2-4). A sa suite, les Pères ont vu dans le bâton frappant le rocher une figure de la lance qui a transpercé le cœur de Jésus crucifié, source de l'eau jaillissant pour la vie éternelle.

Relisant et méditant ces épisodes, les Hébreux eux-mêmes ont été conduits à un approfondissement de leur spiritualité, et ils ont compris que, si Dieu avait donné de l'eau au peuple durant sa traversée du désert, il voulait être lui-même la source dont celui-ci avait besoin, la source de tout bien. C'est ce que symbolise le chapitre 47 du livre d'Ézéchiel évoquant la source jaillie de dessous le seuil du Temple.

Jésus s'est appliqué à lui-même cette prophétie : « Jésus se tint dans le Temple et il se mit à proclamer à haute voix : " Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et que boive celui qui croit en moi. Comme l'a dit l'Écriture : de son sein couleront des fleuves d'eau vive. " Il désignait ainsi l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en Lui » (Jn 7/37-39).

L'heure est venue où cette source d'eau vive de l'Esprit va jaillir du Cœur ouvert du Christ crucifié, cette source inépuisable où les hommes vont pouvoir puiser le pardon, la vie de Dieu, pour entrer ainsi dans la nouvelle Alliance célébrée dans le Temple nouveau qu'est le Corps du Christ. Aussi Jésus lance-t-il le grand cri qui habite le Cœur de Dieu depuis l'origine, et surtout depuis le péché originel : « J'ai soif. » J'ai soif de votre Amour. En moi le Père vous a tout donné; en moi il vous a offert tous ses dons, et, par-delà le péché, ce don plus merveilleux encore : le pardon; moi l'Époux, je vous invite maintenant aux noces, à l'Alliance nouvelle et éternelle, pour que vous accueilliez tous ces dons.

Lorsque l'on entend ce cri pathétique de Jésus, ici

encore deux attitudes opposées sont possibles. La première est symbolisée par cet épisode : « Il y avait là une cruche remplie de vinaigre; on fixa une branche imbibée de ce vinaigre au bout d'une branche d'hysope et on l'approcha de sa bouche » (Jn 19/29). A première lecture, ce texte paraît dicté par la compassion; mais pour les évangélistes, ce don du vinaigre (Mt 27/48, Mc 15/36) évoque ce passage d'un psaume :

*Seigneur, tu me sais insulté,
dés honoré, couvert de honte;
tous mes adversaires sont devant toi.
L'insulte m'a brisé le cœur et j'en suis malade;
j'ai attendu un geste, mais rien;
des consolateurs, je n'en ai pas trouvé.
Ils ont mis du poison dans ma nourriture;
quand j'ai soif, ils me font boire du vinaigre.
(Ps 69/20-22)*

Ainsi il est clair que ce don du vinaigre fait écho à l'attitude de l'épouse infidèle dénoncée plus haut, et symbolise le non-amour de celle-ci qui, non seulement ne répond pas à la soif du Bien-aimé, mais ajoute encore à son supplice. Tandis que lui, l'Époux, lui offre le vin le meilleur pour les Noces – le sang de l'Eucharistie –, l'épouse infidèle en retour lui présente le « vin aigre » de son non-amour.

Pourtant Jésus accepte ce don du vinaigre, car jusqu'au bout il veut épouser l'humanité enfoncée dans le péché et lui offrir en échange l'eau vive qui la purifiera – purification symbolisée, dans le texte de Jean, par l'évocation de l'hysope. Cette plante, en effet, était utilisée dans les rites de purification de la religion juive (Cf. Ps 50/9 : « Purifie-moi avec l'hysope et je serai pur. »)

La deuxième attitude face au cri de Jésus : « J'ai

soif », c'est au contraire de venir à lui et de répondre généreusement à son appel. Chacun de nous est invité à s'approcher de la croix de Jésus pour s'y abreuver de l'eau vive qu'il va déverser à profusion. Chacun de nous, Jésus le presse d'ouvrir son cœur pour recevoir tous les dons du Père, de lui offrir ses péchés pour recevoir le pardon, de lui offrir ses blessures pour recevoir la guérison, de lui offrir son impuissance pour recevoir sa force, de faire le vide en lui pour recevoir tout. « Fais-toi capacité, je me ferai torrent », a dit le Seigneur à sainte Catherine de Sienne. Il nous le redit à chacun aujourd'hui.

Plus nous venons vers Jésus pour accueillir ses dons, et plus nous apaisons sa soif brûlante de se donner à nous. Puis entraînés dans cette communion d'Amour, nous vivons sur le même mode notre relation aux autres. Nous devenons de plus en plus don, et grandit en nous la soif d'être aimés de nos frères en retour, afin que le courant d'Amour qu'alimente en nous l'Esprit-Saint circule toujours davantage, nous transformant les uns les autres.

Quant à ceux que la séparation ou le divorce ont mis sur la croix, ceux qui ont le désir de pardonner à leur conjoint en vue de leur réconciliation, qu'ils se tournent vers lui ou vers elle pour lui crier leur soif.

Leur cri n'est pas nostalgie d'une *passé* révolu, où leur amour était si mêlé de rêve et de sentimentalité, si entaché de toutes les imperfections dues aussi à leur péché. C'est un cri d'espérance tourné vers *l'avenir*, le cri de « l'homme nouveau » décidé à vivre, dans l'Esprit, toutes les exigences de l'Amour, à vivre enfin, avec la grâce de Dieu, l'hymne à l'Amour de la 1^{re} épître aux Corinthiens (chap. 13), souvent lu à la messe de mariage.

Leur cri n'est pas non plus l'expression angoissée de leur *besoin affectif*, jaillie d'un cœur inconverti et blessé,

saisi de panique devant la solitude matérielle et morale. Le « besoin » est fondamentalement égoïste, et peut-être, justement, leur conjoint est-il parti notamment parce qu'il se sentait prisonnier d'une relation où il n'était pas aimé pour lui-même, en tant qu'autre, différent et unique. L'Amour véritable naît de la conversion de ce besoin affectif en *désir* de l'autre vécu dans le par-don, dans la gratuité, comme Jésus nous le montre sur la croix.

Ce cri, sans doute la majorité des séparés, divorcés ne peuvent-ils l'exprimer, soit parce qu'ils ne voient plus leur conjoint, soit parce que celui-ci ne veut pas l'entendre. Ils peuvent alors le faire monter vers le Seigneur, et c'est pour cela que la Communion Notre-Dame de l'Alliance met à leur disposition la « prière pour mon époux (épouse) séparé(e) ou divorcé(e) » que nous proposons à la fin de ce livre.

Cette prière, certains la disent tous les jours, ouvrant leur cœur pour accueillir la tendresse du Seigneur, qu'ils voudraient déverser sur leur conjoint. Ils savent en effet que seul celui-ci peut leur apporter le complément indispensable qui leur permettra d'être ensemble une icône de la Sainte Trinité. Aujourd'hui, ils n'ont pas « besoin » de lui au sens défini plus haut : ils ne sont pas frustrés par son absence physique ; mais ils ne pourront jamais être parfaitement heureux tant que les époux seront séparés, tant que leur unité, qui existe déjà mystiquement dans leur cœur, n'aura pas été accomplie, tant qu'ils ne seront pas redevenus – corps, âme et esprit – une seule chair transfigurée par l'Esprit.

« *Tout est achevé* » (Jn 19/30)

Cette parole de Jésus fait suite à celle que nous venons de méditer : « Dès qu'il eut pris le vinaigre, Jésus dit : Tout est achevé » (Jn 19/30). Il est conscient d'avoir accompli la mission que son Père lui a confiée (Jn 17/4) : « Dieu a envoyé son Fils dans le monde non pour juger le monde mais pour que le monde soit sauvé par lui » (Jn 3/17). Dès le début de sa mission, il a offert la vie au monde. « Les siens ne l'ont pas accueilli » (Jn 1/11), l'ont rejeté, et finalement l'ont mis à mort sur la croix. Mais Jésus est allé jusqu'au bout de l'Amour (Jn 13/1) : il s'est identifié à ce peuple infidèle pour lui obtenir le pardon de Dieu, si bien qu'au moment même où ses adversaires le mettent à mort, il sait, lui, que l'Amour triomphe, et que se célèbrent les Noces entre Dieu et l'humanité, entre lui-même et l'Église. Le Père va maintenant le glorifier (Jn 17/1) et envoyer son Esprit sur tous ceux qui croiront en lui : « A tous ceux qui l'ont accueilli il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1/12). Tous ceux-là – et nous en sommes – deviendront, comme saint Jean, fils dans le Fils, membres du Corps du Christ, Épouse de l'Agneau. Enfin ces noces, contractées à la croix, seront célébrées dans la gloire à la fin des temps, quand l'Église sera devenue « toute belle, comme une jeune mariée parée pour son Époux » (Ap 21/2).

Notons simplement que, pour entrer dans la gloire, Jésus a dû aller jusqu'au bout de sa passion. De même, les séparés, divorcés n'auront vraiment assumé leur épreuve que s'ils la vivent jusqu'au bout dans l'Amour, comme les y invite Jésus. Car s'ils s'arrêtent en chemin, ils ne pourront pas connaître la plénitude de joie qu'a connue Jésus au terme de sa passion, et

qu'il veut à eux aussi leur communiquer (cf. 1 P 1/6-9; He 12/1-11).

Au contraire même, ils peuvent se fourvoyer ou s'enliser dans de multiples déviations de la spiritualité. Si leur cœur est insuffisamment converti, ils risquent de tomber dans le pharisaïsme, et, drapés dans leur bonne conscience, d'attendre longtemps le retour du prodigue qui, pour eux, s'est évidemment mis dans son tort. Or le prodigue ne se jettera jamais que dans des bras ouverts par la miséricorde.

Si leur cœur reste trop blessé, ils risquent de tomber dans le dolorisme en se considérant uniquement comme des victimes. Ils le sont, sans doute, mais il n'y a qu'un seul agneau immolé qui ait été sans tache, c'est Jésus; et la victime n'a de valeur que si elle est offerte par Amour pour le salut du monde. Qu'ils s'offrent donc, par Jésus, avec lui et en lui, pour le salut de leur foyer.

S'ils n'ont pas su donner un sens à leur épreuve, ils risquent de mettre celle-ci entre parenthèses et de chercher une compensation soit dans l'activisme – projetant alors sur autrui leurs propres blessures –, soit dans un faux mysticisme, dans lequel ils prétendraient aimer Dieu sans aimer leur prochain le plus proche, celui que Dieu leur a donné pour qu'ils découvrent avec lui l'Amour véritable (1 Jn 4/19-21).

Ils peuvent être tentés de rechercher aussi une compensation affective soit dans la vie communautaire – mais on ne peut vivre en communauté tant que l'on n'est pas capable d'assumer sa solitude, et tant que les causes de l'échec de cette communauté de base, le couple, n'ont pas été élucidées et guéries –, soit dans une nouvelle expérience de couple que, dans le meilleur des cas, ils essayeront de vivre chrétiennement, mais que Dieu ne pourra bénir en raison de l'indissolubilité

du lien sacramental qui continue d'unir mystérieusement les époux séparés ou divorcés.

Que l'on me pardonne ces approches par trop sommaires : elles prétendaient simplement suggérer que, même pour un chrétien, il y a de multiples voies où l'on peut s'égarer. Il faut donc que les séparés, divorcés en prennent conscience et, où qu'ils en soient, sûrs de la miséricorde du Seigneur qui, à aucun moment ne les juge mais veut les conduire à la vérité et à la guérison tout entières, qu'ils reprennent courageusement leur chemin pascal, pour parvenir enfin, à travers le pardon et la réconciliation, à l'unité de leur foyer et à la joie promise par le Seigneur.

Qu'ils n'aient pas peur de boire le calice jusqu'au bout. Tout au fond, ils trouveront non pas je ne sais quelle lie turpide et amère, mais le sang de l'Agneau, le vin joyeux des Noces, l'ivresse de l'Esprit!

*« Père, entre tes mains je remets mon esprit »
(Lc 23/46)*

Cette dernière parole de Jésus sur la croix, rapportée par saint Luc, trouve un écho dans la phrase par laquelle saint Jean clôt le petit passage que nous venons de méditer : « Dès qu'il eut pris le vinaigre, Jésus dit : " Tout est achevé " ; et inclinant la tête, il remet l'esprit » (Jn 19/30).

Plus explicitement que Luc, saint Jean veut le souligner : c'est par sa mort que Jésus transmet l'Esprit au monde. Et, pour le confirmer, il rapporte – le seul des évangélistes – le transpercement du cœur de Jésus d'où il sort du sang et de l'eau (Jn 19/31-37). Le sang renvoie au discours sur le pain de vie (Jn 6), et l'eau à la prophétie du chapitre 7 (v. 38-39) reprenant

celle d'Ézéchiél, c'est pourquoi les Pères de l'Église ont vu dans l'eau le symbole du baptême et dans le sang celui de l'Eucharistie; or, ce sont ces deux sacrements qui font l'Église Corps du Christ⁹.

Le don des sacrements est le cadeau de nocés de l'Époux à son épouse : ce sont eux qui permettront à celle-ci de vivre l'Alliance dans la gratitude envers son Créateur et son Sauveur. Déjà le prophète Osée, après avoir dénoncé l'ingratitude du peuple épouse : « Elle n'a pas compris que c'est moi qui lui donnais blé, vin nouveau et huile fraîche » (Os 2/10), annonçait le pardon de Dieu et la nouvelle Alliance : « Je te fiancerai à moi pour toujours (...). Et il adviendra en ce jour-là que je répondrai (...). Et la terre, elle, répondra par le blé, le vin nouveau, l'huile fraîche » (Os 2/22-24).

L'huile fraîche annonce l'onction du baptême et de la confirmation, tandis que le blé et le vin nouveau sont des figures de l'Eucharistie. Ces sacrements sont bien ceux qui nous font entrer dans la nouvelle Alliance, et qui nous y entretiennent. Ce sont eux qui communiquent aux séparés, divorcés la force de suivre Jésus sur le chemin qui, de la trahison du conjoint, les conduit à cette crucifixion de la séparation. En effet, ces sacrements leur donnent l'Esprit qui les rend capables d'aller, par Jésus, avec lui et en lui, jusqu'au bout de l'Amour.

Le fleuve d'eau vive jailli du cœur du Christ est devenu un fleuve immense qui, à travers l'espace et le temps, ne cesse de purifier et d'enfanter à la vie de Dieu tous ceux qui reçoivent le *baptême*. A travers les sacrements du baptême et de la confirmation, nous avons reçu cet Esprit de Jésus ressuscité : c'est lui le moteur de notre vie spirituelle, et c'est par lui seul que nous sommes capables d'aimer comme Dieu aime.

9. Cf. saint Jean Chrysostome, in *Livre des Jours*, p. 321.

Le drame de notre vie, c'est qu'au lieu de nous laisser conduire par l'Esprit de Dieu, nous ne voulons en faire qu'à notre tête, et qu'au lieu de lui donner libre cours dans notre existence, nous lui opposons les barrages de notre égoïsme, de nos rancunes, de nos haines. Alors il reste tout au fond de nous comme une source tellement profonde qu'on n'entend plus son murmure, qu'on oublie même sa divine présence.

Il faut parfois que les épreuves de la vie viennent fissurer nos carapaces pour que cette source trouve enfin une issue dans notre cœur. Et telle est la merveille que nous redécouvrons en notre temps : si, renonçant à nos rancunes et à nos haines, nous nous tournons à nouveau vers Dieu, nous pouvons vivre une *nouvelle effusion de l'Esprit* de notre baptême et de notre confirmation, qui change radicalement toute notre vie.

L'Esprit-Saint nous donne, en effet, un cœur nouveau (Ez 36/26), fait de nous des hommes nouveaux (Ep 4/22-24), dans la participation au mystère de mort et de résurrection du Seigneur.

Jésus nous donne aussi à profusion le sang de la nouvelle Alliance, *le sang de l'Eucharistie*. L'Eucharistie est le mémorial où, chaque jour, nous communions au sacrifice du Christ, où nous avons part à l'Amour que Jésus nous témoigne à travers sa passion glorieuse, le sacrement où se construit l'unité de tous les baptisés, et donc des époux. C'est dire l'importance capitale de ce sacrement pour les séparés, divorcés fidèles.

C'est dans l'Eucharistie que, jour après jour, ils puisent la force de l'Esprit qui les rend capables de pardonner; qu'ils entendent la Parole leur redisant l'éternelle fidélité de Dieu à l'Alliance; qu'ils s'offrent eux-mêmes, avec toutes leurs difficultés, avec leurs pauvretés, en communion avec le sacrifice de Jésus; qu'ils reçoivent le Corps sacré qui guérit leurs blessures; qu'ils boivent au sang

de l'Alliance qui renouvelle et diffuse l'Amour dans leur cœur, un Amour fidèle, un Amour divin pour leur conjoint.

C'est dans l'Eucharistie que se parfait l'unité des séparés, divorcés avec l'époux ou l'épouse absents. Lorsqu'en effet, dans leur « agonie », ils ont redit le oui de l'alliance contractée le jour du mariage, ils ont confirmé mystiquement cette unité en Jésus. Aussi, lorsqu'ils reçoivent en communion le Corps même de Jésus, ils communient à ce mystère d'unité, à ce oui qu'a dit valablement leur conjoint le jour des noces, à cet Amour que celui-ci ne leur manifeste plus, et que Jésus leur communique en quelque sorte en son nom. Réalité incroyable, folle pour le monde; mais mystère d'infinie charité dans lequel le Christ comble ceux qui gardent ses commandements et qui, par grâce, veulent aimer comme lui, Jésus, a aimé.

Et ainsi, d'Eucharistie en Eucharistie, ils vivront de cet unique Amour, nourri à la source inépuisable de l'Amour, et parviendront un jour, avec leur conjoint, à la communion et à la joie éternelles. L'Eucharistie comporte une *dimension eschatologique* : elle est un avant-goût des Noces éternelles auxquelles prendront part avec Jésus tous les foyers brisés enfin réconciliés. On peut dire que cette perspective est également esquissée par la parole de Jésus rapportée par saint Luc : « Père, entre tes mains je remets mon esprit. »

En effet, dévoré par la soif de notre Amour, Jésus l'était tout autant par le désir de revoir son Père : il n'est que de relire le discours après la Cène, en saint Jean, pour s'en convaincre. A présent il a accompli sa mission sur la terre, dans l'obéissance au Père; il s'en remet encore totalement à lui pour la suite des événements – si l'on ose s'exprimer ainsi –, et il passe au

Père – c'est la Pâque de l'Amour – dans un ultime acte de confiance, d'espérance et de charité.

Telles sont les vertus qu'il demande aux séparés, divorcés de vivre à sa suite, à ce point de leur épreuve : une confiance absolue dans le Père, et l'inébranlable espérance que l'unité de leur foyer sera un jour totalement réalisée. Le Seigneur l'a promis à une femme qui priait en ce sens : « Il te sera fait selon ta foi » (Mt 15/28).

Quand? Lui seul le sait. Aussi, ce que Jésus demande aux époux fidèles, c'est d'attendre patiemment l'heure de Dieu, sans prétendre lui fixer de délai. Patiemment ne signifie d'ailleurs pas passivement : l'attente fait croître le désir et, inversement, l'intensité du désir hâte mystérieusement l'heure de la réconciliation.

Si le Seigneur permet que l'attente se prolonge, il donne en même temps aux séparés, divorcés de la vivre comme un temps de grâce qu'ils doivent mettre à profit pour se convertir, pour avancer dans le sens de leur guérison intérieure, pour progresser sur le chemin du pardon, pour se sanctifier toujours davantage, pour témoigner de la grâce qui leur est offerte, pour aider tous ceux qui subissent la même épreuve, qu'ils aient rencontré ou non le Seigneur.

Qu'ils soient dans l'action de grâce pour tout ce qu'ils ont reçu en unissant leur passion à celle de Jésus : grâces d'autant plus grandes que leurs épreuves ont été plus douloureuses, et qu'ils ont ouvert plus largement leur cœur aux dons de Dieu. Dès lors, qu'ils vivent humblement, avec persévérance, la fidélité prophétique d'Osée.

Au VIII^e siècle avant Jésus-Christ, le prophète Osée a été invité par le Seigneur à épouser « une femme se livrant à la prostitution » (Os 1/2), pour que cette union devienne le signe de l'alliance entre Dieu et son

peuple : tandis que Dieu a comblé de bienfaits le peuple son épouse (Os 2/10), « ce pays ne fait que se prostituer en se détournant du Seigneur » (Os 1/2).

Osée a accepté ce mariage et sa femme lui a donné des enfants, mais elle n'a pas renoncé à ses prostitutions. Aussi Dieu a-t-il commandé à Osée : « Va encore, aime une femme aimée par un autre et se livrant à l'adultère : car tel est l'amour du Seigneur pour les fils d'Israël (Os 3/1). Par sa fidélité à son épouse infidèle, Osée est donc devenu le prophète de l'indéfectible fidélité de Dieu à son peuple pécheur.

Les séparés, divorcés qui choisissent la fidélité à leur conjoint poursuivent aujourd'hui la mission prophétique d'Osée¹⁰. Le Père Denis Sonet l'affirme avec force : « Il n'y a personne qui soit plus signe de la fidélité de Dieu qu'un divorcé fidèle. » Et le pape Jean-Paul II souligne la valeur de ce choix : « Il faut reconnaître le prix du témoignage des époux abandonnés par leur conjoint qui, grâce à leur foi et à leur espérance chrétiennes, n'ont pas contracté une nouvelle union : ils rendent ainsi un authentique témoignage de fidélité dont le monde aujourd'hui a tant besoin. C'est pourquoi les pasteurs et les fidèles de l'Église doivent les encourager et les aider à persévérer dans ce sens » (Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, fin du n° 20).

10. Cf. Paul Salaün, « La vocation d'Osée », dans *Communio* XI 6 de novembre-décembre 1986, p. 103 à 117.

DEUXIÈME PARTIE

TÉMOIGNAGES

La méditation sur la passion a suggéré comment Jésus, l'Époux rejeté par toute une partie du peuple-Épouse, est allé jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon, offrant celui-ci à tous les hommes pour les réconcilier avec son Père et les faire entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle.

Les séparés, divorcés, Jésus ressuscité les appelle à aller comme lui, avec lui, en lui, jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon à leur conjoint, en vue de la réconciliation et du renouvellement de l'alliance conjugale.

À vues humaines, cela paraît tout à fait impossible. Déjà les exigences du mariage paraissent si hautes aux disciples qu'ils disaient à Jésus : « Si telle est la condition de l'homme envers sa femme, il n'y a pas intérêt à se marier » (Mt 19/10). Dans le cas présent, on souhaiterait que les époux dont le couple est divisé, menacé de rupture, se fassent cette réflexion : « Si telle est la condition des séparés, divorcés, il n'y a pas intérêt à se séparer ! » Du reste, plusieurs d'entre eux, après avoir pris contact avec la Communion Notre-Dame de l'Alliance, ont tout mis en œuvre pour surmonter leurs difficultés et ont ainsi sauvé leur couple.

Quand survient la séparation, plusieurs, trouvant les exigences évangéliques trop hautes, se découragent et même se révoltent. Le Père Guillaume, prêchant une retraite à des divorcées, fut un jour confronté à cette réaction. Il répondit : « Ces choses sont si hautes parce que c'est Dieu – et non pas moi – qui vous les donne dans son exemple même. Nous ne sommes pas libres de les prendre ou de ne pas les prendre; mais il nous met au cœur son Esprit pour que nous puissions progressivement prendre cette hauteur.

« Entre temps, nous nous rebellons. Si j'avais été à votre place, j'aurais sans doute eu la même réaction. N'ayons pas peur de notre révolte : l'Esprit est là, dans notre cœur; encore plus dans ces moments difficiles, parce qu'il est venu nous chercher dans notre refus et dans nos révoltes. Cela, c'est notre péché. Mais notre péché ne nous écarte pas de Dieu; Jésus nous a pris, il nous a enveloppés de son amour, donc ne craignons rien. Avançons avec la petitesse, la lenteur, les reculs, les violences; ne craignons rien : c'est du normal. Et quand l'Esprit-Saint nous aura davantage pénétrés de sa présence, alors notre regard rencontrera le sien; Jésus le mettra peu à peu dans le sien, et notre regard changera. Vivons dans cette espérance. »

Deux affirmations essentielles dans cette exhortation du Père Guillaume : le Seigneur rejoint chacun là où il en est de son cheminement, jusque dans ses révoltes ou ses découragements; et, par son Esprit, il lui donne jour après jour la force d'avancer pas à pas sur le chemin de la sainteté : c'est la loi de la gradualité que Jean-Paul II a rappelée, après le synode sur la famille, dans son exhortation apostolique *Familiaris consortio* (texte cité p. 17).

Dans la deuxième partie de cet ouvrage, voyons comment des hommes et des femmes se sont laissé

rejoindre par Jésus dans leur épreuve, et ont été transformés par l'Esprit au fil des années, si bien que leur histoire d'échec et d'humiliation est devenue une histoire sainte.

Les douze frères et sœurs qui ont accepté de donner leur témoignage sont très différents par leur âge, leur milieu social, leur profession, leur langage, leur sensibilité religieuse. En cela, ils sont bien d'Église : très divers dans leur humanité, mais profondément unis par leur spiritualité; unis au Christ dans le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrection; unis les uns aux autres par une réelle communion qui est elle-même un don de Dieu.

Certains sont interrogatifs, voire méfiants, quand ils apprennent que la Communion Notre-Dame de l'Alliance est mixte. Certes, quand des divorcés ne veulent plus entendre parler de leur conjoint, et se retrouvent seulement pour se divertir ou pour faire la fête, il n'est pas surprenant que se produisent des transferts affectifs qui peuvent conduire à des liaisons ou à des remariages. Mais quand les membres de la Communion se réunissent, c'est dans des centres spirituels, pour se conforter dans la fidélité à leur conjoint, pour prier à toutes leurs intentions, et pour s'encourager mutuellement à prendre toute leur place dans l'Église et dans la société. Dans ces conditions, il y a très peu de place pour les transferts affectifs...

Au contraire, cette mixité devient source de grâce pour chacun. En effet, quand des femmes divorcées aigries se retrouvent entre elles, elles ont tendance à rester sur une image très négative des hommes, et l'inverse est tout aussi vrai. Au sein de la Communion, au contraire, les femmes se rendent compte que les hommes peuvent aussi être des victimes, les uns et les autres apprennent à s'estimer, et tous, unis par une

fraternité pure et solide, essayent de s'épauler pour faire face aux multiples difficultés de la vie, depuis les humbles problèmes matériels jusqu'aux coups durs provoqués par la malveillance de conjoints parfois agressifs et rancuniers.

Jésus appelle les séparés, divorcés à se déterminer clairement. A ceux qui choisissent de prendre leur croix à sa suite, de faire l'investissement nécessaire dans la prière et la vie sacramentelle, il donne la paix, bientôt la joie, et des frères et sœurs comme il l'a promis : « En vérité je vous le déclare, personne n'aura laissé maison, femme, frères, parents ou enfants, à cause du Royaume de Dieu, qu'il ne reçoive beaucoup plus en ce temps-ci et, dans le monde à venir, la vie éternelle » (Lc 18/29-30; cf. 14/26).

Et les autres? Nul n'a le droit de les juger. Mais Jésus les invite tous à le suivre pour qu'ils connaissent la plénitude du bonheur. En outre, il appelle les autres membres du Corps du Christ à les soutenir afin que les séparés, divorcés chrétiens puissent choisir la fidélité et persévérer dans cette voie au milieu d'une « génération dévoyée et pervertie où ils apparaîtront comme des sources de lumière dans le monde, eux qui portent la parole de vie » (Ph 2/15-16).

DANS L'ÉPREUVE LES YEUX FIXÉS SUR JÉSUS

Que ces quelques lignes soient une louange à la Patience miséricordieuse de notre Dieu. « Je suis à la porte et je frappe... » (Ap 3/19-20).

Pour moi l'épreuve a été un temps de conversion et d'accueil de Dieu.

Quand je relis mon histoire à l'envers, je peux dire que je croyais répondre « oui » à Jésus qui frappait..., mais inconsciemment j'étais enfermée en moi-même. Il fallait une brèche dans ce cœur endurci et surprotégé contre les coups.

Je reçois aujourd'hui comme un don de Dieu la seule souffrance qui fut assez violente pour me broyer jusqu'au fond et enfin... enfin m'ouvrir à la tendresse du Père qui veut inlassablement nous guérir, nous sauver!

Je remercie mes parents de m'avoir transmis la foi, même si cette foi marquée par le Jansénisme et le légalisme de l'époque me paraissait plus un carcan moralisateur qu'un chemin de libération.

C'est plus tard que je réalisai combien la Loi de Dieu nous délivre et combien la Parole nous recrée. Ta Parole Seigneur est vérité et la Loi délivrance.

Pudeur? Tradition? Chez nous on ne cajolait pas les

enfants, c'est sans doute à cause de cela que je suis devenue une jeune fille blessée, incapable de donner l'amour.

Quand François m'a dit qu'il m'aimait, j'ai saisi cet amour pour qu'il comble mon besoin affectif, au lieu de l'accueillir gratuitement.

Mon mari, aussi blessé que moi, n'a pas pu m'ouvrir à l'amour véritable. Et pourtant! J'avais vingt-deux ans, François vingt-neuf, quand nous avons décidé de nous marier et nous étions follement amoureux, croyant pouvoir nous rendre heureux l'un l'autre toute notre vie.

Le premier échec sensible de notre couple a été la stérilité. Comme nous étions de famille nombreuse tous les deux, je n'avais jamais imaginé un foyer sans enfants. En apprenant ce verdict j'ai souhaité l'adoption, mais mon mari n'y tenait pas, si bien que je n'ai jamais connu la joie de la maternité humaine. Pour combler ce qui me paraissait un grand vide dans ma vie, j'ai préparé et obtenu mon diplôme d'infirmière : c'était un vieux rêve chez moi.

J'ai fait toute ma carrière au centre hospitalier, et j'ai beaucoup aimé mon métier.

De tempérament passionné, et blessée comme je l'étais, j'ai commencé ma vie de jeune épouse sur le mode fusionnel : je voulais tout faire avec mon mari, je voulais sans cesse qu'il m'approuve... « Tu m'as fait étouffer », m'a dit François. Sans doute!

Durant les toutes premières années de mon mariage j'allais à la messe le dimanche et je priais un peu. J'ai demandé la grâce d'une maternité et puis... François ne pratiquait pas, pas plus que le reste de ma belle-famille où nous allions souvent en week-end; certains dimanches j'étais de garde dès que j'ai commencé à

exercer mon métier d'infirmière...: des petites raisons qui s'accumulaient de façon insidieuse.

Ce qui me peine le plus aujourd'hui c'est de voir avec quelle facilité inconsciente j'ai pris mes distances par rapport au Seigneur. Je pense que cela m'a rendue bien fragile devant la découverte des sciences humaines et le déferlement du féminisme. Dans ma tête j'ai cru trouver la réponse à mes problèmes affectifs non résolus, et je me suis cuirassée pour les résoudre seule.

Matériellement j'avais tout pour être heureuse mais j'étais enfermée dans le cercle infernal de l'angoisse et de la culpabilité. Je ne trouvais pas d'issue.

Et François durant ce temps? Il a choisi la fuite. Son métier l'obligeait à des déplacements; l'hôpital m'absorbait, nous avons ainsi duré dans des vies totalement parallèles. J'en éprouvais un malaise et de temps en temps j'allais faire le point avec le Père Guillaume, trappiste à l'abbaye de Timadeuc.

En 1975, j'ai découvert que mon mari avait une liaison. J'étais effondrée. Malgré la pauvreté de notre relation conjugale, je voulais la faire durer et j'avais l'impression que tout s'écroulait autour de moi.

A cette époque, le Père Guillaume s'était retiré dans un ermitage et c'est ainsi qu'a commencé notre correspondance.

Durant ce dernier carême j'ai été très interpellée par la parole de l'antienne : « Les yeux fixés sur Jésus, entrons dans le combat de Dieu. »

Au début de mon épreuve j'étais littéralement submergée par la souffrance et je vivais les yeux fixés sur le Père Guillaume. Puissent nos pasteurs avoir la foi qui l'animait! Il a été pour moi l'incarnation du Père m'invitant à garder les yeux fixés sur Jésus en croix. Dans les premières lettres, il reprenait le bilan de ces dernières années et disait : « C'est l'aboutissement de

quelque chose que je prévoyais depuis longtemps. » Il m'a proposé d'entrer dans une profonde démarche de conversion, car seul Jésus sauve.

L'Amour ne craint pas, dit saint Jean. Il n'a pas eu peur de me « corriger »; il m'avait écrit : « Je ne savais comment vous faire saisir ce que je voyais; hélas il a fallu qu'il y ait cette situation anormale pour que je vous attaque, le mot n'est pas trop fort, car je devrais plutôt écrire : pour que je vous massacre! Quand le bateau coule, ce n'est pas le moment de mettre des gants! »

Il osait cela parce qu'en même temps il me disait : j'allais au tabernacle, et je disais au Seigneur : « Je vais la démolir, reconstruis-la. » Quelle foi, enracinée dans une incessante prière!

Il savait que... (He 12/11) : « Certes, toute correction ne paraît pas sur le moment être un sujet de joie, mais de tristesse. Plus tard cependant, elle rapporte à ceux qu'elle a exercés un fruit de paix et de justice. »

C'était le début d'une année liturgique et comme les oreilles de mon cœur s'ouvraient pour la première fois vraiment à la Parole, la grande espérance de l'Avent me consolait au sens fort du terme. J'ai même parfois donné des interprétations précises immédiates à la parole reçue à travers ma psychologie blessée. Mais le Père Guillaume veillait, expliquait, redressait et... priait intensément pour nous et avec nous. Il m'avait écrit une fois : « Envoyez-moi une photo de François et de vous afin que je vous prenne dans ma prière, vous êtes l'intention du moment. » Il m'a appris la communion des Saints.

Il ne m'est pas nécessaire de m'étendre sur ces années de souffrances, de larmes. Ceux et celles qui sont confrontés à la même épreuve les connaissent. Humiliés, bafoués, rejetés, nous n'avons qu'une issue, c'est d'ac-

cepter cette crucifixion avec Jésus afin de participer par grâce au mystère de la Rédemption.

Je préférerais passer rapidement sur ces années si douloureuses, sur les moments où l'angoisse est telle que l'on croit ne pas pouvoir tenir, mais je donnerais l'impression que tout s'est transformé comme par magie.

La merveille a été la présence du Seigneur incarnée par le Père Guillaume et la tendresse de Marie à laquelle je me suis raccrochée avec mon chapelet. Il me faudrait des pages pour montrer la proximité de Dieu à tous les instants.

Très vite François est parti vivre avec sa maîtresse dans une grande euphorie. Il avait enfin trouvé l'amour et était heureux, disait-il. Je n'existais plus.

Cela a duré à peine un an. La grande flambée passée, il est revenu à la maison. Là j'ai commis une erreur, celle d'accepter de reprendre la vie commune sans que nous ayons fait le point.

J'étais si heureuse de ce retour que je n'ai pas vu la réalité. François n'avait pas changé en profondeur, et il est reparti. Alors j'ai connu un moment proche du désespoir.

J'avais tout fait pour l'accueillir, j'avais remercié tous les saints du ciel pour ce retour... J'ai cru que Dieu Lui-même m'abandonnait. Je ne pouvais plus prier.

Quelque part au fond de moi, je pensais que Marie au pied de la Croix avait connu un moment de nuit totale. A l'Annonciation l'ange lui avait dit que celui qu'elle enfanterait serait le Sauveur du monde, et Il était là mort, crucifié comme le pire des malfaiteurs. Quel échec! Malgré tout, elle a tenu, elle a duré. Je me suis unie à elle à ce moment-là; je répétais inlassablement le chapelet en méditant ce mystère : Marie debout allant jusqu'au bout de la confiance, au-delà des apparences humaines. J'avais le cœur broyé, je

donnais nos cœurs à Marie pour qu'elle pose toutes nos blessures contre le Cœur blessé de Jésus.

J'avais laissé fondre mes défenses, Il pouvait enfin me renouveler en profondeur.

Un 17 janvier, le Père Guillaume m'écrivait : « Quel chemin parcouru ! Et comme vous êtes heureuse, n'est-ce pas, de *vivre la vérité* ! Car la joie existe au milieu du drame, comme la résurrection est déjà présente à la crucifixion de Jésus. »

C'était vrai ; pourtant ce 17 janvier se situe au début de mon épreuve dans le temps humain.

Chez nous, nous fêtons les apparitions de Notre-Dame de Pontmain où le message de Marie nous dit : « Mais priez, mes enfants, mon Fils se laisse toucher, Dieu vous exaucera en peu de temps. »

Je prenais cette parole pour moi, mais je n'avais pas compris que le temps n'existe pas pour Dieu. Pour Lui, mille ans sont comme un Jour, dit saint Pierre (2 P 3/8)...

Il n'a pas la même horloge que nous et cela nous déconcerte souvent. Demandons la grâce de la patience de Dieu qui a toute l'éternité devant Lui. Le Père Guillaume m'invitait à cette patience en m'écrivant : « L'issue ne peut être que longue ; mais ne perdez pas courage, car le réalisme nécessaire ne coupe pas l'espérance. Il me semble au contraire qu'il doit nourrir votre force et vous ancrer encore plus dans l'espérance, que malgré la lenteur nécessaire – une conversion est normalement lente – le résultat sera obtenu, et alors il sera beau car “ le fruit de vos deux conversions ”, avec bien sûr “ la grâce de Dieu ”. Donc ne soyez pas “ écartelée ”. Que la longueur ne vous impressionne pas... Que la durée ne vous accable pas. » Et... de la patience il en a fallu ; cela a duré jusqu'à la consommation du divorce en 1981 et cela dure encore.

Ma grande difficulté, c'est le pardon, le vrai, pas l'oubli ou le coup d'éponge : Celui de Jésus au sommet de son sacrifice : Père pardonne-leur ! C'est une grâce à demander et je m'y suis mise. Sainte Thérèse a été pour moi une bonne éducatrice quand, dans son acte d'offrande, elle dit : « Je désire être sainte, mais je sens mon impuissance et je vous demande, ô mon Dieu, d'être vous-même ma Sainteté. » J'ai transposé : Je désire pardonner, mais je sens mon impuissance, et je te demande, ô Jésus, de venir pardonner en moi.

Pour que cette prière soit vraie, il fallait aussi que soit vrai le désir de pardon en moi, et je vois clairement combien la pédagogie du Père Guillaume a été éclairée par l'Esprit-Saint. Je la mesure à ses fruits.

En m'invitant d'abord à ma propre conversion, le Seigneur me mettait en vérité devant mes erreurs, mes blessures et surtout mes défenses. Me reconnaissant pécheur et *plus, pécheur pardonné*, ma reconnaissance à Jésus me poussait à la même attitude vis-à-vis de mon mari.

Il me reste à prier chaque jour : « Donne-moi, Seigneur, ton sur-amour de pardon pour François. » Je persévère dans cette prière, sûre que j'aurai à être purifiée jusqu'à la fin de ma vie.

Par contre, j'ai eu un combat plus violent pour pardonner à sa maîtresse. Vexée d'avoir été laissée par François après quelques mois de vie commune, c'est contre moi qu'elle a orienté ses flèches et j'ai dû subir de sa part toute une série de persécutions qui visaient à me déstabiliser. J'ai bien cru que j'allais craquer et je me souviens particulièrement d'un jour où j'ai senti que j'étais au bord de la haine. Dans mon métier j'ai appris que parfois il y a urgence et c'est le bon geste, rapide et immédiat, qui sauve. J'étais dans cette situation. Je suis partie dans une église. Devant le tabernacle

j'ai livré une rude bataille. J'ai supplié le Seigneur de me donner la grâce du pardon, et j'ai été immédiatement exaucée : je n'ai jamais eu de haine depuis pour la maîtresse de mon mari.

Comme je rends grâce au Seigneur de m'avoir préservée de ce poison destructeur!

Aujourd'hui notre couple humain est mort, mais je n'ai jamais vécu avec autant de vérité l'unité avec mon mari. Je la vis dans la nuit de la foi, mais « la lumière brille dans les ténèbres » (Jn 1,5). Je me laisse dépouiller des richesses auxquelles je tenais le plus : ma volonté propre, mes projets, l'image que je souhaite que l'on ait de moi... J'accepte de laisser mourir le vieil homme. Me désencombrer de moi-même, quel travail!

Une parole de Jésus à sainte Catherine de Sienne nourrit souvent ma méditation : « La providence pourvoit à tout. Dans les grandes souffrances je donne à l'âme une grande force, et je n'impose jamais un fardeau plus lourd qu'elle ne peut porter. C'est pour l'avancement de mes serviteurs que je dispose ce qui leur arrive. Car je veux votre sanctification et tout ce qui vous arrive est ordonné par moi à cette fin » (*Dialogues*, sainte Catherine).

C'est le développement de saint Paul : Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment (Rm 8/28).

Je « rumine » encore ces paroles qui prennent vie en moi et me reconstruisent dans la vérité de la foi. Oui la Parole de Dieu est vie, et Dieu rétablit son Projet encore plus beau après que l'homme l'a détruit.

Le projet de Dieu sur nous est ce qui est le plus beau, le plus grand, l'éternel en nous.

Si donc Dieu a dit : « Ils ne feront qu'une seule chair », notre chemin de sainteté est de faire vivre et grandir cette réalité de foi en nous. Faire de notre histoire une histoire sainte, de notre échec une vocation.

Nous sommes appelés à un acte de Foi dans la vérité qui est chemin de liberté. Dieu ne veut pas l'échec de nos couples, mais devant cette réalité humaine, Il nous fait une proposition en trois temps : reconnaître l'échec, l'accepter et en faire une offrande. (Ce sont les temps de Thérèse de Lisieux et de Marthe Robin.) Si nous n'acceptons pas sa proposition notre cœur risque de s'endurcir, nous gâchons notre vie. Quel dommage!

Tant souffrir et pour rien conduit à la désespérance.

Tant souffrir et unir cette souffrance à la Passion du Christ, c'est vivre du mystère de la Rédemption (cf. Col 1/24).

Le 19 mars 1976, en la fête de Saint-Joseph, le Père Guillaume m'écrivait : « Je suis convaincu que le Seigneur vous appelle, comme un certain nombre d'autres époux souffrants que je m'efforce d'aider le mieux possible, à une mission au-delà de votre foyer. C'est, bien sûr, tout d'abord et essentiellement le salut de François et une unité retrouvée que Jésus réalise à travers votre extrême purification. Il vous demande d'aller loin à sa suite, jusqu'à cette délicatesse toujours renouvelée et qui journalièrement se donne et attend sans faire aucune pression. Cela serait impossible sans Lui qui vous précède sur cette voie si difficile. Mais comme Lui-même ne voit pas que votre foyer, mais tous les foyers, de même, en vous appelant à sauver François de la fausseté actuelle, c'est beaucoup d'autres foyers profondément atteints dans leur unité et leur bonheur qu'il vous permet d'aider, toujours avec Lui. Cette dimension rédemptrice doit vous permettre d'être beaucoup plus forte parce que solidaire d'autres intenses souffrances, que d'autres époux comme vous portent pour le salut de leur foyer et de beaucoup d'autres. Maintenant que votre cœur est vrai, et que votre prière l'est devenue aussi par le fait même, je peux sans hésiter vous ouvrir

cette grande perspective du Salut des autres. Jésus nous amène toujours là à travers nos souffrances particulières. Parce qu'en fait il n'y a pas de souffrances juxtaposées mais un immense sacrifice, celui de Jésus qui se poursuit à travers nos souffrances et les fond dans l'offrande du Sien pour qu'elles soient ainsi, par Lui, salut du monde. »

Anne-Marie

J'AI RETROUVÉ L'AMOUR VÉRITABLE

Je pense qu'au bout de dix-sept ans de séparation d'avec Claude, après des hauts et des bas, il m'est nécessaire de faire le point, pour qu'à travers ces années que Dieu m'a accordées je puisse Le louer et Le remercier de tous les bienfaits dont Il m'a comblée.

Tout remonte, je pense, en août 1954, lorsque suite à un accident, notre petit Bernard, deuxième enfant, est retourné vers son Créateur. Attendant Pol-Marie je me suis accrochée physiquement et moralement à Claude, comme à une bouée. Huit mois de lit, un enfant malade, treize mois, la naissance d'un autre enfant malade : j'ai dû les soigner pendant de nombreuses années. J'ai eu beaucoup de mal à me remettre de la disparition de Bernard, en me raccrochant à Claude, mais j'ai quand même toujours prié, disons plutôt pratiqué, suite à une éducation BC-BG dirions-nous maintenant.

Nous avons vécu notre vie de couple au milieu de multiples difficultés d'enfants et de travail : Claude finissait ses études, puis service militaire, puis re-études, puis deux installations en médecine libérale (en trois ans), puis maladie l'obligeant à changer de métier, donc re-études en divers endroits. Après son diplôme, poste de trois ans, puis autre poste.

Tout cela nous mène en Mai 68!

J'avais accepté ces changements par amour pour Claude, avec le sentiment que c'était la volonté de Dieu sur nous.

Ne m'avait-on pas dit : « Dieu ne demande pas plus que ce que nous pouvons supporter »; « c'est une grâce du Seigneur qui nous prouve ainsi son Amour pour nous »; « Il faut gagner son Ciel sur la Terre », etc.

Nous étions vraiment « comblés » de grâces!

Mais hélas, les remous de Mai 68 allaient sonner le coup de grâce de notre couple par l'arrivée chez nous d'une cousine en désarroi avec trois enfants de quatre ans à dix-huit mois; battue par son mari, elle avait fui son foyer et nous pouvions lui procurer travail, vivre et couvert, et moi m'occuper de ses enfants. Cette cousine peu de temps après a trouvé Claude pour la consoler...

Je pense maintenant (sans pour autant l'approuver) qu'elle a fait Claude se réveiller d'un long sommeil, ou qu'il est sorti de notre relation comme un chien sort de l'eau en s'ébrouant. Avais-je eu un amour trop captateur? renfermant notre couple sur lui-même et les enfants? dans des problèmes de santé et de travail? dans le train-train d'une vie monotone? Devant cette ruine où mon amour et ma bonne volonté avaient eux aussi leurs torts, j'ai fait trois tentatives de suicide, croyant que ma disparition, en rendant à Claude sa liberté, lui permettrait de s'occuper enfin des garçons. Hélas, pris par ses nouvelles découvertes il nous abandonna.

J'étais à la fois au fond du trou et au début de ma lutte pour la vie et pour eux : « Prendre le taureau par les cornes ou mourir, il n'y a pas d'autre solution. »

Légalement, j'ai simplement demandé une séparation de corps, en 1972, et il en est toujours ainsi. Lutte

avec plus de bas que de hauts, plus de désespoir que de joie; mais grâce au Père Pascal j'ai pu commencer à transformer mon amour en pardonnant le mieux possible à Claude, en décidant de lui rester fidèle et en essayant d'accomplir seule ce que j'avais promis devant Dieu en me mariant « pour le meilleur et pour le pire ». J'étais avec Jésus au Jardin des Oliviers, méditation qui a été mienne pendant plusieurs années où, seule prière avec l'Eucharistie, j'offrais au Seigneur mon impossibilité d'aimer mon époux, mes enfants, de prier pour eux. J'étais « 5 » à moi seule.

Lors d'une retraite, je rencontrai mon ancien aumônier d'E.N.D.¹; après que je lui eus raconté ce que j'essayais de vivre et dit que je n'avais pas trouvé dans l'A.C.G.F. et Renaissance² les exigences spirituelles dont j'avais besoin, il me conseilla d'essayer de rentrer dans une équipe Notre-Dame. Obéissante, j'ai passé une soirée chez le couple responsable des E.N.D. C'était la première fois qu'ils entendaient parler ainsi, mais il n'y a pas eu de suite.

Je connaissais déjà Anne-Marie, rencontrée à Renaissance en 1981, et déjà en recherche de ce qui allait devenir la Communion Notre-Dame de l'Alliance.

J'ai d'abord retrouvé mon unité dans le Seigneur. « Le Seigneur t'a choisie, Il t'a appelée par ton nom, Il t'a fait marcher dans ses chemins. » « Avec la plus petite des graines le Seigneur fait pousser le plus beau des arbres. » « Si tu avais la Foi, gros comme un grain de sénevé, tu déplacerais les montagnes. » « Si le grain

1. E.N.D. : Équipe Notre-Dame. Mouvement de spiritualité conjugale, 49, rue de la glacière, 75013 Paris.

2. A.C.G.F. : Action catholique générale féminine.

Renaissance : Mouvement chrétien de femmes séparées, divorcées.

ne meurt... » (Retraite de Délémont en Suisse, prêchée pour des divorcées; nous étions 15.)

J'ai ensuite retrouvé la liberté des Enfants de Dieu. Les miens que j'aime si fort, avaient fini de m'étouffer.

A la naissance de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, lorsqu'Anne-Marie m'a proposé d'en faire partie, j'ai bondi de joie car j'avais enfin trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps, un lieu de ressourcement spirituel et d'échanges avec mes semblables, frères et sœurs dans la séparation et le divorce.

Grâce à la prière et à de nombreux petits signes j'ai retrouvé l'Amour véritable, Amour humain et divin, avec quand même un pas en arrière, deux pas en avant!

Je suis dans une Paix profonde et remercie tous les jours le Seigneur dans un Magnificat, imparfait certes, mais sincère.

Que serais-je devenue si je n'avais pas eu cette épreuve? Ce n'est pas moi qui peux le dire. Mais je pense, malgré tout, que par elle j'ai retrouvé un autre sens à l'Amour, une liberté totale, un sens plus profond de ma vocation d'épouse devant Dieu, de mère et maintenant de grand-mère, dans une joie que je n'avais pas goûtée auparavant, et que je vis maintenant pleinement.

Je souhaite à tous et à toutes de retrouver, en mettant moins de temps que moi, cet Amour, cette Paix, cette unité, cette liberté que Dieu nous donne, même et surtout dans les situations les plus pénibles ou difficiles.

Marie-Paul

UNE LONGUE ET PATIENTE FIDÉLITÉ

A la suite de ma première rencontre avec Notre-Dame de l'Alliance, le jour de l'Ascension 1985, j'ai repris la route le cœur en fête, en remerciant le Seigneur pour tous ses bienfaits. L'accueil fraternel d'Anne-Marie et de Paul, leur écoute, la communion dans la prière et l'échange que nous avons eu m'ont vraiment conforté, et je ne peux que remercier le Seigneur pour toute sa bonté, pour toute sa tendresse, pour sa sollicitude.

Voilà trois décennies que je vis cette situation de séparé. En premier je dirai que la grâce du sacrement de baptême nous appelle, dans le tréfonds de notre cœur, à une soif d'absolu. Au début de la rupture de mon foyer, j'ai prié particulièrement Marie sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur, pour demander le retour de mon épouse; c'était bien légitime, mais le temps a passé, et ce retour n'a pas eu lieu : chacun reste libre de sa réponse. Mais Notre-Dame du Sacré-Cœur m'a exaucé bien au-delà de ce que je lui avais demandé, puisqu'elle m'a fait grandir dans la Foi à travers cette épreuve, même à travers les passages difficiles. Ce qui, au début, me paraissait sans issue, est devenu pour moi l'occasion de me dépasser. C'est sûr que, lorsque l'on prie, on est exaucé, mais pas toujours

de la manière qu'on le souhaitait : Dieu écrit droit avec des lignes courbes.

La rencontre d'un prêtre m'a apporté beaucoup de lumière, en me faisant découvrir la Bible. C'est également une grande grâce pour moi d'avoir découvert, dans la Légion de Marie, le moyen de me tourner vers les autres, plus particulièrement vers les malades, les handicapés, desquels nous avons tant à apprendre, à recevoir; d'avoir découvert l'attrait de la prière et le besoin de faire oraison. C'est bien vrai que Notre-Dame n'abandonne jamais ceux qui se tournent vers Elle, ceux qui la prient avec confiance.

Depuis longtemps je souhaitais qu'il y ait un mouvement pour les séparés ou divorcés chrétiens. Déjà dans *le Pèlerin* du 14 janvier 1968 j'avais remarqué cette lettre de Pierre B. exprimant le même vœu :

« C'est un petit commerçant divorcé de quarante-six ans qui vous écrit. Je suis heureux de lire dans *le Pèlerin* du 1^{er} octobre une note que les évêques de France viennent de publier au sujet des femmes séparées. Je voudrais bien qu'il en paraisse une du même genre pour les hommes, dont les difficultés sur le plan matériel et moral sont bien pénibles aussi.

« En attendant, si nous oublions le passé, ne cherchant pas à savoir qui avait tort ou raison, mais en priant tous les jours les uns pour les autres, nous arriverons à pardonner à celle qui a pu nous faire souffrir, et, de loin, nous pouvons toujours l'aimer dans le Christ.

« Les huit jours dont je dispose par an, je les passe à l'abbaye de Timadeuc (Morbihan), dans le silence et la prière. Cela me procure une paix indéfinissable et une grande joie. Je serais heureux qu'il existe des retraites organisées pour les hommes séparés : je suis persuadé qu'il y aurait beaucoup à faire de ce côté-là.

« Oui, à chacun de nous spécialement le Christ redit chaque jour les paroles qu'il a adressées à la Samaritaine : " Si tu savais le don de Dieu..." N'ayez pas peur de nous parler un jour ou l'autre, à nous divorcés qui n'avons pas abandonné l'Église, et même à ceux qui l'ont abandonnée, pour qu'ils reviennent vers elle afin d'y trouver le salut. »

Et voilà que, dix-sept ans après, la Vierge me permet de connaître ce groupement spirituel de séparés, divorcés, Notre-Dame de l'Alliance, et ainsi de rencontrer d'autres frères et sœurs qui vivent ce drame personnel, de savoir qu'ils me sont unis dans la Foi, dans la paix profonde retrouvée grâce à la puissance du sacrement de mariage, qui nous lie spirituellement à notre conjoint.

Malgré l'épreuve du temps, du temps qui passe si vite, nous sommes heureux malgré tout, car nous vivons dans la certitude qu'au-delà de cette vie passagère, nous nous retrouverons; nous pouvons déjà vivre paisiblement l'aujourd'hui de Dieu, sachant qu'il nous reste à aimer notre conjoint comme jamais nous n'avons pu le faire, à prier avec confiance pour son bonheur éternel. Le « oui » prononcé au jour de notre mariage est éternel, et la crise de notre couple a été un appel à aimer mieux. La grâce du sacrement de mariage nous est donnée à plein pour vivre la patience, le pardon, dans un amour non affectif, mais oblatif.

Alors, réjouissons-nous tous et rendons grâce : Alléluia! Et prions de tout cœur pour que beaucoup de conjoints blessés, regroupés autour de Notre-Dame de l'Alliance, retrouvent, dans la Foi, le vrai sens à donner à leur blessure.

Jean

MARIE M'A REMISE DEBOUT

En mai 1988, lors d'un week-end au Foyer de charité d'Ottrott (Alsace), Isabelle a eu l'occasion de donner son témoignage :

Le dimanche matin, dans sa conférence sur Marie, le Père Wolfram a préparé l'assistance : Marie donatrice de vie; Marie plongée dans la réalité de Dieu : elle est fille bien-aimée du Père, Mère admirable du Fils, Sanctuaire de l'Esprit.

Le couple n'a pas été oublié : c'est un commencement et non un aboutissement. C'est l'ouverture vers l'avenir. C'est le don de la vie. C'est pourquoi l'homme et la femme deviennent une seule chair, et rien ne peut les séparer, sinon la mort.

Le symbole de la foi : la nuée qui conduisait le peuple d'Israël était plus obscure le jour et lumineuse la nuit. Notre foi est obscure et pourtant si lumineuse.

A travers la pauvreté de notre vie, nous devons devenir des donateurs de Dieu. Pour ma part, j'aime à lire ce que Marthe Robin a dit : « Qu'il y ait dans chaque foyer une seule âme pleine de Dieu, elle en remplira la maison. »

L'après-midi, j'ai témoigné la dernière. Inutile de vous dire que j'avais la tremblote : c'est la première

fois que je m'adressais, devant un micro, à une assistance de 200 personnes environ (d'anciens retraitants qui se retrouvaient pour une journée d'amitié). Après avoir respiré un bon coup, je me suis dit : ce n'est pas toi qui parles, c'est toute la Communion Notre-Dame de l'Alliance, et c'est notre Maman Marie qui te le demande.

Je me suis d'abord présentée : Isabelle, retraitée depuis deux ans. J'habite en Moselle depuis octobre 1962, date à laquelle j'ai quitté l'Algérie où je suis née. Je connais les Foyers de charité depuis plus de vingt ans, et en particulier celui-ci.

Ensuite j'ai présenté la Communion Notre-Dame de l'Alliance, en insistant sur le fait qu'elle est ouverte aux hommes. Et j'ai terminé par une évocation de mon cheminement personnel :

Je suis séparée de mon mari depuis trente-trois ans. J'ai été contrainte de divorcer à une époque où les divorces étaient encore rares, surtout dans mon village d'Algérie. Je ne m'attarderai pas sur les souffrances et les humiliations endurées. Mais j'ai eu la grâce d'être née dans une famille chrétienne très unie, où la prière quotidienne du chapelet tenait une grande place. Je me suis donc agrippée à ce chapelet comme à une bouée de sauvetage. La Vierge Marie est devenue ma confidente, ma petite compagne de route.

J'étais aidée par mon Père spirituel, le Père Caparros, curé de ma paroisse en Algérie, à qui je dois tant; il essayait de me faire découvrir la miséricorde, l'immense tendresse de Dieu... Mais à cette époque, je l'avoue, j'étais tellement blessée, tellement révoltée, au creux de la vague, que je ne comprenais pas pourquoi...

Oui, il m'a fallu du temps pour assimiler et mieux comprendre les paroles de ce cher Père Caparros; je me souviens qu'en pleine période difficile, où tout s'effon-

drait, où tout devenait ténèbres, je me trouvais un jour dans son bureau, racontant mes misères, et à travers mes larmes, je disais : « Que vais-je devenir?... pas même un enfant pour avoir un but dans ma vie... » J'entends encore ce brave Père me dire, calmement : « Écoute-moi, tu auras un but dans ta vie si tu essaies de vivre comme une petite religieuse dans le monde. » Et moi de rétorquer, révoltée comme on peut l'être lorsqu'on est jeune : « Mais Père, les religieuses choisissent cette vie-là, moi, je n'ai pas choisi... » Sa réponse a été celle-ci : « Non, mon enfant, les religieuses et les prêtres ne choisissent pas, c'est le Seigneur qui les choisit. A nous de répondre à son appel en toute liberté... »

Et jour après jour, essayant de maintenir le cap, fidèle à la prière, à l'Eucharistie, j'ai refait surface...

A ce moment-là, nous vivions en Algérie en pleine période trouble; je me préoccupais plus de notre avenir et de notre départ pour la métropole que de mon échec conjugal. Puis, en 1962, arrivée en Moselle, j'ai été recasée à la préfecture de Metz; je vivais au foyer de ma jeune sœur, partageant aussi la joie de la naissance de ses enfants. J'ai essayé de m'adapter le mieux possible, mais en vivant cette situation de femme divorcée un peu à la manière d'une tare que l'on cherche à cacher, ou d'un boulet que l'on traîne...

Seule, ramant à contre-courant dans notre monde en plein bouleversement, surtout après les remous de Mai 68, où parfois je me sentais déboussolée, j'avais la chance de connaître les Foyers de Charité, en particulier celui d'Ottrott, où je venais me ressourcer, reprendre des forces, pour affronter ce monde que je côtoyais chaque jour au bureau, et qui se déchristianisait. Ce Foyer devenait mon oasis; j'y revenais très souvent, demandant au Père Schmitt de m'accepter pendant mes

congés, pour partager la vie de la Communauté, avec des séjours de plus en plus longs, si bien qu'à un certain moment j'ai cru que j'allais y rester. Mais le Seigneur en avait décidé autrement...

N'ayant pas eu d'enfant pour créer un lien entre mon mari et moi, j'ai essayé d'oublier ce mariage « raté » pour effacer cette période douloureuse de ma vie. Au bout de tant d'années, la page étant tournée (du moins je le croyais), apaisée, je me sentais forte, guérie à ma manière. Mais, lors de ma première rencontre avec la Communion Notre-Dame de l'Alliance au Foyer de charité de Spa en 1986, le Seigneur m'attendait non pas d'abord, comme je le croyais, pour me demander d'aider mes frères et sœurs en détresse, mais pour me faire découvrir que j'avais encore à me convertir pour répondre à son appel, pour aller jusqu'au bout du *pardon*, jusqu'au renouvellement du « oui » de mon mariage.

Pardonnez au conjoint qui nous a trahis et fait souffrir? Humainement, cela semble impossible; et pourtant, Jésus nous demande de pardonner en son *Nom*. Jésus nous demande de faire le premier pas, puis d'avancer un pas après l'autre. A nous de ne pas nous décourager, sachant bien que Marie, notre Maman, est toujours là, comme au pied de la Croix, pour nous prendre par la main et nous conduire.

Et maintenant je suis en route, même si le chemin est difficile à parcourir, même si l'image du visage de mon mari s'est estompée, parce qu'il a dû vieillir, comme moi, et que je ne l'ai plus revu depuis notre séparation. J'ai compris que, pendant tout le temps que je vivrai sur cette terre, il me faudra prier pour cet homme que le Seigneur m'a confié, puisqu'il est toujours mon mari, et qu'il le sera pour l'éternité.

En cette année mariale, je ne sais comment remercier

Marie, comment lui exprimer ma reconnaissance, ma joie, pour sa protection, sa vigilance... Elle a su me remettre debout, Marie, notre Maman, qui porte si bien le nom de Médiatrice et Consolatrice des affligés.

Isabelle

DES TÉNÈBRES À LA LUMIÈRE

« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu jaillir une grande lumière, sur les habitants du pays de l'ombre une LUMIÈRE A RESPLENDI » (Is 9/1).

Bien que demeurant à Brest, dans le Finistère, je n'ai aucune peine à me situer... « ailleurs » :

Ici : « Au bord de la piscine de Bézatha, il y avait un homme qui, depuis trente-huit ans, était infirme. Jésus, le voyant étendu, et sachant qu'il était dans cet état depuis longtemps, lui dit : Est-ce que tu veux guérir? »...(Jn 5/5-6).

Ô mon Dieu, toi qui sondes les reins et les cœurs, tu as lu la réponse dans mon regard, et bien plus que tout ce que je pouvais rêver de beau, tu réalises peu à peu des merveilles...

Car, non seulement j'étais « infirme », mais la vie même semblait m'abandonner...

Quand j'ai croisé ton regard, c'est ton Esprit d'Amour lui-même qui est entré dans mon âme pour me faire sortir des ténèbres et entrer dans ta Vie,

me plongeant dans un bain de compassion,
de tendresse,
d'Amour à... partager.

« Aliéné », esclave, je me traînais, et me voilà vivant.

Dans ta Bonté, mon Dieu, tu m'as libéré
de l'alcool... depuis plus de vingt ans;
du tabac... depuis cinq ans;
des dépressions nerveuses... au fil des ans;
des tentatives de suicide... depuis longtemps.

Tu as apaisé « mon corps » en offrant à mon cœur
de t'accueillir VIVANT.

Tu me mènes avec infiniment de tendresse sur un
chemin où les crises d'épilepsie mêmes n'osent plus
déchirer mon « ciel apaisé », alors que depuis quarante
ans, elles éprouvaient un « malin plaisir » à me dérouter
(j'allais écrire : « à m'agresser »), quelquefois même à
m'humilier (au rythme parfois essoufflant d'une semaine
de crise tous les mois...).

Merci, mon Dieu! Le chemin où tu me mènes est
un chemin de guérison où, d'oasis de lumière en oasis
de paix, mon être tout entier découvre que tout lui est
donné

par Amour gratuit...
par pure Bonté, par Grâce...
par l'Amour « des miens »,
par l'Amour fraternel,
par la prière en Église et la prière personnelle,
par les sacrements,
le tout enraciné dans la FIDÉLITÉ.

Gloire à toi, mon Dieu, pour cette grâce merveilleuse
que tu as fait germer comme une fleur fragile, mais
tellement belle, dans le « jardin aride » de mon cœur.

J'ai tout « cassé » voici bien des années; mais « tu
t'es penché sur ton pauvre serviteur »... et voici que tu
le combles :

FIDÉLITÉ à l'abstinence de toute boisson alcoolisée.
FIDÉLITÉ à la vie de « relation aux autres » (associative);
pardon, mon Dieu, pour tous mes
« manquements ».

FIDÉLITÉ à la prière; pardon, mon Dieu, pour toutes mes « fatigues ».

FIDÉLITÉ à l'Eucharistie; pardon, mon Dieu, pour toutes mes « indignités ».

FIDÉLITÉ à la Foi recouvrée après mon naufrage dans l'alcool; pardon, mon Dieu, pour toutes mes « nuits ».

FIDÉLITÉ à la Vierge Marie, que tu m'as donné d'accueillir en pleine tourmente d'alcool, en offrant à mon regard désespéré de pouvoir « décrypter » une plaquette dans le fond d'un bistrot, un soir de détresse : « C'est tellement bon, une maman, que le Bon Dieu a voulu en avoir une! » Cadeau royal pour mon « cœur déchiré »! Pardonne-moi, Maman Marie, tous mes caprices d'enfant gâté.

FIDÉLITÉ à l'amitié profonde partagée au jour le jour avec des hommes, avec des femmes, avec des jeunes « émergés de dérive » ou encore en pleine tempête.

FIDÉLITÉ à l'amour fraternel; pardon, mon Dieu, pour tous mes égoïsmes, tous mes « ratages ».

FIDÉLITÉ à l'amour des miens toujours fidèles; pardon, mon Dieu, pour toutes mes « fuites ».

FIDÉLITÉ à ma femme...; bien que nous soyons séparés puis divorcés depuis plus de vingt ans (en « exil » depuis le même temps), l'amour « demeure ». Gloire à toi, mon Dieu, pour « la lampe allumée » voici bientôt trente ans. Toutes les merveilles qui me sont données à vivre (aujourd'hui...) sont autant de grâces de notre sacrement de mariage. À TON HEURE, mon Dieu, TOUT EST POSSIBLE.

FIDÉLITÉ à la Communion des Saints, à l'Église visible et invisible.

FIDÉLITÉ à toi, Père très bon,

FIDÉLITÉ à toi, Jésus, Fils bien-aimé du Père, toi mon grand frère dans le Cœur du Père;

FIDÉLITÉ à toi, Esprit d'Amour qui vous unit, qui nous ré-unit... Pardon, mon Dieu « trine et un », pour tous mes péchés.

Maintenant que mes « cris » se sont tus..., maintenant qu'approche la vieillesse, le temps des cheveux blancs, s'il fallait dresser un bilan... (!), humainement, il ne paraîtrait pas très « glorieux » :

mon foyer...? : éclaté depuis plus de vingt ans!

mon travail...? : « en panne » depuis plus de six ans!

ma santé...? : de plus en plus « essouffée »!

Et pourtant, mon Dieu, tu as fait jaillir en mon cœur une source de bonheur, et dans mon âme grandit jour après jour le plus sûr des BONHEURS VRAIS : Je suis tout simplement heureux de me savoir AIMÉ d'un Dieu infiniment bon qui m'apprend peu à peu à AIMER, et qui nous enseigne à tous le chemin de l'AMOUR TOTAL.

– Sans l'entrée du Saint-Esprit dans ma vie (notamment par la « découverte » du Renouveau charismatique, autre cadeau royal offert l'année même où notre divorce nous labourait le cœur voici quinze ans...),

– sans la présence continuellement agissante de la Vierge Marie qui me (nous) conduit à Dieu,

– sans l'amour et la prière des miens, et de tous mes « frères »..., en Église et dans le monde,

– sans l'amour fidèle et le soutien paisible de tous ceux qui nous ont précédés dans la « Jérusalem d'en haut »,

– sans une pluie quotidienne de grâces... (même dans

« la nuit », même « dans » les cris..., même dans le « désert »),

– sans toi, mon Dieu, je serais mort!

Gloire à toi, Seigneur, pour la Vie que tu me donnes; gloire à toi, mon Dieu, pour TA VIE offerte en plénitude à tous les hommes.

« C'est pourquoi (Ep 3/14-21) je fléchis les genoux en présence du Père de qui toute paternité, au ciel et sur terre, tire son nom. Qu'il daigne, selon la richesse de sa gloire, vous armer de puissance par son Esprit pour que se fortifie en vous l'homme intérieur; que le Christ habite en vos cœurs par la foi, et que vous soyez enracinés, fondés dans l'amour. Ainsi vous recevrez la force de comprendre avec tous les saints ce qu'est la largeur, la longueur, la hauteur, et la profondeur; vous connaîtrez l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, et vous entrerez, par votre plénitude, dans la plénitude de Dieu.

A celui dont la puissance agissant en nous est capable de faire au-delà, infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir, à lui la gloire dans l'Église et le Christ Jésus, pour les âges et pour les siècles. Amen! »

C'est pourquoi, en Église, avec les apôtres et les saints de tous les temps, avec toi, Vierge très pure, je m'abandonne confiant à la Volonté de Dieu.

Par ta prière, maman Marie, il nous est offert à tous d'avancer en paix sur le chemin d'éternité : Jésus, ton Enfant, lui le chemin, la vérité, la vie.

Notre-Dame de l'Alliance, Notre-Dame du « Fiat » et du « Magnificat », je te confie tous mes frères et sœurs divorcés, tous les « balafrés du cœur » que tu aimes avec tellement de tendresse : conduis-les à Jésus.

Maman Marie, viens dire à chacun que c'est « là », au cœur même de sa peine, au plus profond de sa

LE CŒUR DE JÉSUS, SOURCE DU PARDON, DE LA GUÉRISON

Lorsqu'Ivo et moi nous sommes mariés à l'Église le jour de la fête de Notre-Dame des Douleurs, nous étions vaguement croyants, mais nous ne nous doutions pas que Jésus, garant du sacrement de notre alliance, nous tenait par la main lorsque nous avons échangé nos oui. Malgré toutes les erreurs que nous avons pu commettre, Il n'a pas cessé de la tenir et Il la tient toujours, comme le symbolise l'icône de Notre-Dame de l'Alliance.

La mésentente s'est malheureusement rapidement installée entre nous, et, malgré la venue de trois enfants, elle n'a cessé de grandir et de rendre l'atmosphère de notre famille étouffante et irrespirable, invivable même.

Lorsque j'ai souhaité et obtenu le divorce en 1979 après une longue et douloureuse procédure, je pensais me couper à jamais de l'Église, et j'imaginai que ma vie, enfin libre, allait prendre une direction bien différente de celle qu'elle a prise suite à ma rencontre avec le Seigneur.

Je loue le Seigneur de m'avoir conduite avec douceur sur ce chemin que je n'aurais jamais pensé prendre lorsque j'ai demandé le divorce, et qui m'a amenée au renouvellement du « OUI » à Ivo; j'ai prononcé celui-ci

pour la première fois en août 1988 lors de l'Eucharistie finale de la retraite annuelle de la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Plusieurs d'entre nous ont senti la présence de Jésus pendant cette cérémonie, qui s'est achevée sur une belle explosion de joie, don de l'Esprit-Saint.

Lorsque je me trouvais, en août 1979, dans la région de Paray-le-Monial, dans le but d'étudier l'art roman bourguignon, je pensais être une intellectuelle et je me disais athée : je m'étais construit un monde dans lequel Dieu n'avait pas de place; je n'avais que mépris pour les « consolations de la religion », vestiges d'un passé révolu, et faites pour les esprits faibles.

Mais à Paray, je logeais chez les religieuses du Cénacle, pour rencontrer l'une d'elles, une amie d'enfance, qui m'accueillit en me disant : « Le Seigneur t'attend »; cette parole me révolta à l'époque. Par la suite, je me suis dit que Marie m'avait prise par l'épaule pour me conduire vers son Fils.

Il se trouvait qu'à ce moment avait lieu à Paray le congrès du Renouveau Charismatique, organisé par la Communauté de l'Emmanuel au lieu même où Jésus avait révélé les mystères de son Cœur à sainte Marguerite-Marie. En dépit de moi-même, entraînée par une autre amie, et malgré les manifestations extérieures des « charismatiques » qui m'agaçaient prodigieusement, j'assistai à certains enseignements, comme ceux du Père J. Marin, ou du Père E. Glotin sur le Sacré-Cœur de Jésus, qui me parurent remarquables, et me touchèrent beaucoup. (Jusqu'à ce moment, le Sacré-Cœur n'avait été pour moi que la plus laide basilique de Paris.)

Je me défendis contre l'émotion qui m'envahissait, et que j'attribuai tout d'abord à des causes psychologiques, comme la dynamique de groupe. J'étais une

intellectuelle, moi, je n'allais pas me laisser « manipuler ». Mais au bout de deux jours je « calai »; ce qui se passait pendant ce congrès était non pas psychologique, mais bien dû au souffle de l'Esprit-Saint. De plus une « sœur » du Renouveau, inspirée par l'Esprit, me dit une parole qui me perça le cœur : « C'est la rancune que tu as contre ton mari qui te sépare de Dieu. » Alors, moi qui ne savais pas prier, je demandai à voix haute au Seigneur la grâce de pouvoir pardonner à mon mari, car humainement il m'était impossible de le faire. Le Seigneur allait exaucer cette prière. Je courus me confesser, moi qui ne m'étais pas approchée du sacrement de la Réconciliation depuis des années, et qui l'avais toujours fait à contrecœur. Puis je communiai dans la basilique, des mains de Monseigneur Gaidon, et retournée à ma place, au moment même où le Corps (donc le Cœur) de Jésus me touchait, je sentis dans une grande douceur que ma haine fondait, et que je pouvais enfin pardonner à mon mari. C'est alors qu'un homme, poussé par l'Esprit, se leva et dit : « Il y a dans cette assemblée une personne qui ressentait une forte haine à l'égard de quelqu'un de son entourage ou de sa famille, qui sent cette haine fondre sous le doux regard de Jésus. »

J'étais complètement abasourdie et c'est dans une demi-inconscience que je rentrai à Paris; j'étais arrivée à Paray athée, l'esprit anxieux de sensations nouvelles, et j'en repartais, transformée par le passage du Seigneur, avec une soif inextinguible de lire et de comprendre la Bible, les Écritures, qui me parlaient brusquement d'une façon nouvelle; je désirais de toutes mes forces recevoir l'Eucharistie et les Sacrements; j'entrais dans toutes les églises, non plus seulement pour contempler leur beauté, mais pour me prosterner devant le tabernacle. Bref,

j'avais reçu ce que l'on appelle dans le Renouveau Charismatique l'« Effusion de l'Esprit ».

Arrivée à Paris, je me précipitai à l'assemblée de prière de l'église Notre-Dame des Champs, à laquelle m'avaient invitée les frères de l'Emmanuel, mais je me trompai d'heure et arrivai juste pour la messe dont l'Évangile était Marc 10/1-12; j'en citerai l'essentiel :

« Jésus dit : ...à l'origine de la création, Dieu les fit homme et femme. Ainsi donc l'homme quittera son père et sa mère, et les deux ne feront plus qu'une seule chair... Eh bien, ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer... quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de la première; et si une femme répudie son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère. »

Une fois de plus le Seigneur me parlait. Comme à Cana Il avait changé l'eau en vin, Il avait transformé l'eau amère de notre divorce en vin nouveau. Mais, de même qu'on ne peut garder du vin nouveau dans de vieilles outres, il m'a été nécessaire de changer progressivement toutes mes structures de pensée et de vie.

Petit à petit, la relation verticale, c'est-à-dire la relation avec Dieu, est devenue de plus en plus essentielle, et la prière a pris de plus en plus de place dans ma vie. J'ai aussi appris l'importance de la relation horizontale avec les frères, d'abord du Renouveau, puis de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, et aussi avec ces « frères et sœurs » que sont nos enfants. Mes accompagnateurs m'ont souvent dit : « casse-cou » et m'ont empêchée de me « casser la figure », car la vie n'est pas facile quand vous êtes entourée de personnes qui vous ont blessée ou que vous avez blessées vous-même, comme vos propres enfants.

Puis, sur les conseils de ces frères et sœurs de diverses communautés, j'ai pu écrire à mon mari (que je n'ai

jamais revu, sauf devant un juge d'instruction) pour lui expliquer comment le Seigneur m'avait donné la grâce de lui pardonner. Pendant que des personnes intercédèrent au cours d'une soirée « pardon et réconciliation », plusieurs années plus tard, d'Ars terre de réconciliation, je lui ai encore écrit pour lui demander pardon du mal que je lui avais fait. Car la réaction première est naturellement de se considérer comme une victime sans voir ses propres torts. Dans mon cœur et dans la nuit de la foi, je sais que, par la puissance du Seigneur, nous ferons la paix un jour, peut-être seulement au moment de notre mort.

Au mois d'août 1987 j'ai rencontré Anne-Marie, responsable de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, à Rennes. Elle m'a appris qu'on ne devait pas rechercher la souffrance, ce qui serait du masochisme, mais qu'il ne fallait pas laisser perdre celle qui était là, et l'offrir au Seigneur pour, humblement et malgré notre grande pauvreté, participer à la rédemption du monde et à la reconstruction des familles. Il ne faut pas avoir peur de la souffrance; j'ai pu constater chez certains de mes frères et sœurs de la Communion que les grands désespérés peuvent être proches des grands mystiques.

Chaque matin, je prie pour Ivo et pour demander au Seigneur de faire grandir notre couple dans le sacrement de mariage. Je sais que chaque Eucharistie, qui actualise l'Alliance du Christ avec son Église, est aussi le Signe de l'alliance entre l'homme et la femme, entre Ivo et moi. C'est aussi avec Ivo que j'échange en premier dans mon cœur le baiser de paix, après le Notre Père.

Le Seigneur m'a reconstruite petit à petit au cours de ces années de prière, Il m'a donné davantage de lucidité, et Il me permet de mieux faire mon devoir

d'état chaque jour, d'être plus à l'écoute de mes enfants, et de mieux enseigner (je suis « prof » dans un lycée).

Une autre grâce que j'ai reçue est d'aimer les prêtres, qui sont les représentants de Jésus sur terre, de prier pour eux, et de prier aussi pour ma Sainte-Mère l'Église dont j'avais été tentée de me séparer, mais que nous devons toujours aimer tout en lui restant soumis.

Pour conclure, je donnerai une image que j'ai reçue pendant la retraite annuelle de la Communion en 1988, au cours d'une adoration, et qui est pour tous mes frères et sœurs de la Communion, et aussi pour toutes les personnes séparées ou divorcées qui vivent la fidélité à leur sacrement de mariage.

Un cœur tout craquelé, tout desséché, tout meurtri. Comme une terre aride retrouve la vie avec la pluie du ciel, ce cœur en s'approchant du Cœur transpercé ouvert de Jésus, d'où sortent l'eau et le sang, retrouve la vie en abondance, et de plus devient source de grâces pour le monde.

J'y ajoute un texte, en Isaïe 54 qui me semble bien correspondre à la fécondité particulière de la Communion, et à l'Alliance du Seigneur.

« Crie de joie, stérile, qui n'enfantais pas : éclate en cris de joie et d'allégresse, toi qui n'as pas eu les douleurs! Car plus nombreux sont les fils de l'abandonnée que les fils de l'épouse, dit le Seigneur. Élargis l'espace de ta tente... Car les montagnes peuvent s'en aller, et les collines s'ébranler, mais mon amour pour toi ne s'en ira pas, et mon alliance de paix avec toi ne sera pas ébranlée, a déclaré Yahvé qui a pitié de toi. »

Seigneur, je n'ai pas voulu cette « déchirure » qui a abouti à la séparation avec mon mari. Mais je te bénis pour cette épreuve, car par cette blessure ta grâce a pu entrer, et je pense que sans elle je n'aurais pu faire ce

chemin de conversion, de mort et de résurrection; ma foi serait demeurée « tiède ».

Gloire à Toi, Seigneur Jésus, Toi qui changes nos poisons en remèdes et qui « fais toutes choses nouvelles ».

Claudine

J'AI PLONGÉ DANS LA MISÉRICORDE DE DIEU

Je veux par ce témoignage rendre gloire à Dieu qui mène toute chose à sa perfection!

J'ai toujours eu beaucoup de mal à vivre : premières pensées suicidaires à dix-huit ans. En même temps j'ai toujours été dans une sorte d'inconscience de ce que je vivais : aucun recul, aucune réflexion; c'est peut-être ce qui fait que j'ai peu de souvenirs. Je trouve aussi assez remarquable (mais c'est peut-être général, je n'en sais rien) l'impression d'avoir toujours été de bonne volonté, de vouloir bien faire, sans doute par besoin d'être aimé.

1961 : Mon mariage s'est fait sans que je m'en occupe vraiment. Je me suis en quelque sorte laissé faire. Certes j'aimais Monique, mais d'une manière très égoïste, pour ce qu'elle m'apportait (mais alors je ne le voyais pas).

Et nous voilà lancés...

Mon métier d'instituteur que j'ai pris, là aussi, tout à fait à cause des circonstances, sans l'avoir aucunement choisi, je l'ai exercé avec difficulté.

Comme avec tout le monde, j'éprouvais beaucoup de difficultés à communiquer avec Monique. Que nous avons souffert au « devoir de s'asseoir » des E.N.D.!

(Obligation des Équipes Notre-Dame dont nous faisons partie).

Les enfants arrivent vite. C'est là pour moi une belle aventure. Avec eux je me sens à l'aise, en relation vraie. Je me sens solide dans l'aide que je leur apporte. Je crois même qu'ils prennent pour moi – par une sorte de compensation – une importance exagérée. Cette assurance m'est venue de la fréquentation de la pensée de M. Montessori à travers l'école de Rennes.

Mais je me sens mal dans mon métier.

Dans le couple je suis un frein, par peur des autres, alors que Monique se tourne peu à peu vers l'extérieur.

Bien sûr, depuis le début nous prions, fortement poussés par les E.N.D. Je me rappelle une dernière prière du soir avec mon fils François quand il avait huit-neuf ans (1979).

Pas vraiment de vie personnelle de prière. Alors on agit : catéchèse, équipes liturgiques...

Petit à petit la situation tant au travail qu'en couple se dégrade. En 1970 je commence à me soigner. Cela va durer dix-sept ans, avec huit ans de psychanalyse. Je vais faire sept séjours en H.P. (hôpital psychiatrique), avec des idées de suicide (2 tentatives). En 1983, au cours d'un séjour à l'hôpital, Monique parle de divorce. Le mot me fait un peu peur, mais la réalité est déjà vécue. Je n'ai encore qu'à laisser faire. Je pense que c'était sage de sa part, car j'étais vraiment difficile à vivre. Encore maintenant, pour autant que cela puisse s'évaluer, je pense avoir 80 % de responsabilité dans la séparation.

Depuis trois-quatre ans déjà je fréquentais le groupe de prière Notre-Dame de Joie à Rennes, mais j'étais dans une déprime chronique, très jaloux des bienfaits du Seigneur que je voyais chez certains.

En 1982, j'ai fait la préparation à la demande de

l'effusion de l'Esprit, mais dans une grande révolte; pas tellement à cause de ma situation avec Monique, mais à cause de ma difficulté à vivre en général, que je trouvais insupportable. Si bien que je n'ai pas fait la demande.

J'étais très régulier au groupe de prière. J'aimais l'expression publique de la foi personnelle à Jésus, mais je me sentais en dehors de cette joie, très loin.

Le divorce a lieu et, fortuitement, en juillet je rencontre Paul et Anne-Marie à Timadeuc où la naissante Communion Notre-Dame de l'Alliance faisait une retraite. C'était en 1985.

Je prends contact; tout de suite il m'est demandé de prier, beaucoup demander, humblement, par le chapelet médité.

Je fais une école de prière en deux week-ends au début 1986. Petit à petit, par les conversations avec Paul, je prends conscience de mon radical péché devant le Seigneur, depuis le ventre de maman. Cela fait comme l'unité de ma vie. Je ne peux alors, en voyant la misère des ressources humaines devant mes profondes blessures, que me plonger dans la miséricorde de Dieu. Début 1986, à ma dernière hospitalisation, il me semble que Dieu – dont je commence à percevoir qu'Il intervient dans ma vie – me ferme la porte de l'enseignement et m'attire à Lui. Je ne veux rien de moi-même et continue mon travail à l'école (« Tu ne partiras que si tu es renvoyé », me dit un jour Anne-Marie). La prière, aidée par l'office du Temps présent, est difficile. Anne-Marie me conseille de faire effort pour intérioriser seulement un court passage. Par exemple :

« Je t'aime. Tu entends le cri de ma prière

Tu inclines l'oreille vers moi;

Toute ma vie je t'invoquerai. »

Petit à petit, grâce aux enseignements des week-ends

trimestriels et des retraites de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, et grâce aux rencontres personnelles avec Anne-Marie, je m'affermis dans la confiance et l'abandon. Bientôt je peux même louer Dieu pour le parcours qui a été le mien. Je m'accepte mieux dans mes limites. Je souhaite moins les « ratages » et je prends la décision de supprimer de mon langage les : « Je ne sais pas » et « je ne peux pas ». Il y a pourtant encore des moments bien bas. Mais la fermeté d'Anne-Marie m'aide à repartir.

En juin 1986 je rencontre dans la rue une jeune droguée que j'ai connue à l'H.P., Thérèse. Je me sens appelé à l'aider et, de fait, depuis je l'accompagne très fraternellement et très fidèlement sur son chemin de guérison.

En juillet 1986, premier contact avec la communauté du Pain de Vie. Pas d'attrance particulière. Août, l'idée de reprendre l'école me coûte terriblement. Aidé par Anne-Marie, je fais vraiment un acte de courage et de foi dans le Seigneur, et la rentrée se passe dans une grande sérénité.

A la retraite Notre-Dame de l'Alliance à Spa (Belgique) en août, retraite vécue difficilement comme tout ce qui est en groupe, pour la première fois (et souvent depuis) on me dit que mon visage rayonne quelque chose de Dieu. J'en suis bien inconscient, mais sur l'insistance du fait je l'accepte et cela me fortifie beaucoup.

Maintenant il m'apparaît que nulle part ailleurs que dans le Seigneur ne se trouvent la Vérité et la Vie. Cependant je doute encore beaucoup et sans cesse je dois revenir au départ :

- 1) Une chose est sûre, je vais à la mort.
- 2) Je choisis, par raison, l'hypothèse « Dieu existe », et malgré le trouble et le doute causés par le visible,

par les apparences, je dois m'accrocher à croire ce qui en découle : La Révélation, Jésus Parole de Dieu.

Je me sens encore terriblement collé à la terre : envie de sommeil, appétit, fatigue, fantasmes sexuels, peurs, jugements, vision négative des choses... Je passe dix jours au Pain de Vie. Il y a encore un très fort aspect refuge, mais je me plais à l'adoration de Jésus : Tu es là et je t'aime, je suis là et Tu m'aimes.

Mars 1987 : nouvel arrêt de six mois. Je fais une école de prière en sept soirées et décide d'être fidèle à l'Eucharistie quotidienne et trente minutes d'oraison.

Un matin la similitude entre le peuple hébreu rebelle et moi me saute aux yeux. Comme lui je récrimine, je trouve les dons de Dieu dérisoires, je suis jaloux de ceux qui ont ses grâces, je n'accueille pas la parole sans discussion. Mais je persiste dans la prière; Tu es Seigneur la Vérité, c'est le monde qui déforme, tout est distraction et vanité.

A Pâques 1987 j'arrête tout médicament (j'avais diminué tout au cours du carême avec l'idée d'arrêter le jour de Pâques).

Mai 1987. Nouveau séjour au Pain de Vie. Je parle avec le responsable : oui je désire Dieu, oui je sens qu'Il m'appelle; je vois bien que je ne peux pas vivre hors d'une ambiance d'amour et de prière (si c'est une limite, je l'accepte).

Août 1987. Après la retraite Notre-Dame de l'Alliance à Poissy, pour la première fois je fais une neuvaine à Marie pour demander lumière et force de pardon à tous ceux qui m'ont abîmé (à mes parents en particulier). J'ai à ce moment la tranquille assurance que ce sera exaucé, de la même façon que j'avais déjà pris conscience de la certitude que Monique et moi nous retrouverions.

Ce sacrement de mariage que nous avons étudié aux

E.N.D. peu à peu prend une consistance spirituelle et déjà deux fois au cours des retraites Notre-Dame de l'Alliance j'ai renouvelé mon « OUI » à Monique : oui, je te prends pour épouse et veux être signe de l'amour fidèle de Dieu pour son Église.

La rentrée 1987 à mi-temps se passe bien. Je suis à l'aise et détendu, les collègues m'en font la remarque, et c'est là que se produit un incident qui va me conduire à arrêter définitivement l'école. Je vis ce mois difficile dans une paix incroyable, à l'étonnement de tous. Je ne désire rien, je ne crains rien.

Le 27 octobre, je rends livres et crayons : je suis heureux, je me sens libre pour le Seigneur.

A Notre-Dame de Joie je demande l'effusion de l'Esprit. C'est pour moi l'occasion de bénir le Seigneur de la grâce de désirer vivre par Lui et pour Lui. Cette fois je choisis vraiment de Lui faire une totale confiance. Je choisis de laisser tous les « trompe-couillon » après lesquels je cours encore un peu. J'ai vécu seul, comme en retraite, à Rennes jusqu'en juillet 1988, et pour le moment, je vis au Pain de Vie où je trouve tout ce que je puis désirer : une vie simple et fraternelle tournée vers Dieu.

Je me sens, quand je réfléchis, encore bien fragile, mais j'ai la certitude que l'épreuve venant, quelle qu'elle soit, je ne serai pas seul.

« Le Seigneur est mon rocher. »

Béni sois-Tu, Seigneur, pour ce chemin qui est le mien!

Le pain de Vie, en ce jour de Pentecôte 1989.

Yves

BIENHEUREUX CEUX QUI PLEURENT, ILS SONT CONSOLÉS

Pierre et moi, nous nous sommes mariés en 1953, et nos six enfants sont nés les dix premières années de notre mariage. Prise dans une vie familiale et sociale tourbillonnante, je n'ai pas vu que Pierre ne partageait pas le bonheur qui était le mien et que je pensais être celui de toute ma famille.

Je n'ai jamais perdu la foi, mais pendant nos trente années de vie commune, ma vie spirituelle était tiède et superficielle. L'assistance à la messe dominicale venait d'un attachement certain à l'Écriture Sainte et à l'Eucharistie depuis mon enfance, mais en fait j'idolâtrai mon mari; je n'étais pas enracinée dans l'Église, dans la prière, et je rejetais même certaines des valeurs que j'ai découvertes depuis notre séparation, par exemple l'intercession de Marie.

Après une quinzaine d'années de mariage, notre couple s'est installé progressivement dans les non-dits. Pierre a essayé de lutter contre ses angoisses par un excès d'alcool. Je ne voyais que la bouteille de vin et pas la raison de cet excès. Les enfants étaient en pleine adolescence, j'étais celle qui tenait fermement; Pierre était beaucoup plus laxiste; je ne me posais pas de questions, je ne voulais pas m'en poser; je ne voulais pas remettre notre vie en cause.

Le cancer très grave qui a frappé Pierre a été le premier détonateur de la crise qui a fait exploser cette apparence de bonheur. Certes, à l'encontre de tous les pronostics médicaux, Pierre a guéri, mais l'alcool est revenu; et surtout une femme a su, je pense, donner l'impression à Pierre qu'après avoir été si proche de la mort, il pouvait attendre quelque chose de nouveau de la vie. Mais c'est notre relation qui mourait, et je ne le supportais plus. J'ai demandé à Pierre de quitter la maison, ce qu'il a fait.

J'ai eu l'occasion de dire qu'au début je haïssais la femme qui a détruit ma vie conjugale et familiale¹. C'est vrai que j'ai connu la haine. Aujourd'hui encore j'essaye d'éviter de rencontrer cette personne. Mais je sais que si cela devait un jour arriver, le Seigneur m'accorderait la grâce nécessaire pour que tout se passe bien, et la Paix de Dieu grandit tout doucement dans mon cœur. J'ai fait un travail sur moi-même et j'ai reconnu mes propres erreurs, qui ont aussi contribué à la rupture de notre couple. J'en ai reçu le pardon de Dieu dans le sacrement de Réconciliation, et la grâce m'est donnée de pardonner à cette femme et de prier pour elle.

Quand j'ai accepté de donner mon témoignage, dix-huit mois après notre séparation, je pensais que si mon mari me demandait de revenir, je lui ouvrirais ma porte. Mais je sais aujourd'hui qu'il y aurait encore eu en moi un mouvement de triomphe. La solitude dans laquelle je vis maintenant m'apprend qu'une reprise de vie commune ne pourrait se faire que dans une très grande humilité, et je suis loin d'être purifiée.

1. « Babeth, femme séparée... et fidèle », dans *La Croix* du 9 décembre 1986, témoignage repris dans *Ils ont ouvert leur porte à Dieu*, d'André Sève, aux éditions du Centurion.

Cependant je cherche inlassablement les signes de réconciliation possibles entre nous. Je sais que la réconciliation passe nécessairement par le Christ, comme l'exprime si bien l'icône de Notre-Dame de l'Alliance, et je prie pour Pierre tous les jours ². C'est ainsi qu'aujourd'hui je peux vivre le ministère de notre mariage, assurée, par la foi, de notre réconciliation, sinon en ce monde, du moins dans la Vie éternelle. Une seule chose m'étonne et me blesse : nos enfants ne semblent pas souhaiter cette réconciliation. Peut-être sont-ils influencés par notre société permissive? J'essaye de continuer la construction de l'unité familiale malgré tout dans la miséricorde et la paix de Dieu.

Voilà maintenant quatre ans que je suis soutenue par la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Je ne peux que rendre grâce au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné par sa Mère : avec mes frères et sœurs séparés ou divorcés fidèles, avec nos prêtres conseillers spirituels, dans l'Église Sainte faite des pauvres pécheurs que nous sommes, je vis la prière quotidienne, et Dieu me nourrit des grâces des sacrements de Réconciliation et d'Eucharistie.

Bienheureux ceux qui pleurent, ils sont consolés. C'est la béatitude que j'ai la grâce de vivre depuis cinq ans. Par Marie, tous les jours j'en remercie Dieu Père, Fils et Esprit.

Babeth

2. NDLR : L'icône de Notre-Dame de l'Alliance a été réalisée pour la Communion par sœur Marie-Paul, bénédictine de Jérusalem. Elle a été reproduite en photo ou carte postale (s'adresser à la Communion). Sur l'icône, le Christ tient la main des deux époux séparés : c'est lui qui est l'Alliance.

J'AI PRÉFÉRÉ L'EUCCHARISTIE AU REMARIAGE

Je me suis retrouvée seule à trente et un ans avec deux enfants à charge (huit et neuf ans). Sans aide financière, car séparée de fait, avec mon mari souvent sans travail ou ayant peu de revenus. Pas de réponse aux cartes de fêtes, aux bulletins scolaires, etc. C'est dur. Une ou deux fois l'an, une visite d'un ou deux jours, et c'est tout. Nous recevions mon mari de notre mieux, les enfants ayant accepté (à contrecœur) ce papa vivant loin d'eux. Ils le cajolaient cependant, ayant appris, avec la grâce de Dieu, à aimer sans juger.

Ainsi allèrent les années, avec le désir de garder fidèlement l'image du bonheur enfui. Mais la séparation de corps étant venue assez vite, vint aussi la prise de conscience plus profonde d'un non-retour. A ce moment, parce que j'étais plus vulnérable, ou peut-être parce que l'amour s'était estompé, voici qu'un autre homme entra dans ma vie. Ce fut rapide, inattendu, déroutant.

Il me proposait le mariage, le confort, la tendresse. C'était un homme décidé qui, contrairement à mon mari, avait la foi, pouvait partager avec moi une dimension spirituelle. Il était ouvert et acceptait mes enfants. Lui-même était divorcé, mais ne se posait aucun problème quant à sa pratique religieuse.

Je me mis à l'aimer (ce n'était que de la passion, je l'ai su plus tard); mais comment, dans l'espérance retrouvée (je dirais maintenant dans le rêve), analyser ses propres sentiments? Nous ne cohabitons pas, car cet homme vivait pour quelques mois encore à l'étranger; mais nous nous écrivions tous les deux jours, parfois tous les jours. Mes lettres étaient tour à tour pleines de joie et d'espérance, ou pleines de doute, de tristesse, de désir d'abandonner ce projet de vie future. Lui comprenait que j'étais très indécise, me donnait mille raisons pour calmer ma conscience, m'écrivant parfois deux lettres par jour.

Pourquoi n'étais-je pas heureuse? A cause de ma foi! La fidélité au sacrement de mariage avait nourri ma vie pendant si longtemps que d'y renoncer était pour moi une déchirure. Mais d'autres jours, cela me paraissait une déchirure plus profonde encore d'abandonner ce nouvel amour. J'étais si perturbée que mes enfants, s'en apercevant, me demandaient de trancher la question une fois pour toutes : « Si tu aimes et penses être heureuse, alors ne pense plus au passé, maman »; ou « si tu as peur d'être malheureuse, alors il faut rompre; mais n'attends plus, maman, car tu es en train de te détruire ». Chers enfants, comme je les aimais! Je leur avais appris à aimer leur papa sans le juger; comme je les aimais pour leur délicatesse et leur abnégation!

Alors j'ai écrit : à des amies, à tous mes amis prêtres, à Rome dont j'ai reçu une réponse par l'intermédiaire de l'Évêché et de mon curé de paroisse. Aucune réponse définitive : on ne m'interdisait pas le remariage, on me renvoyait à ma conscience, et cela était bien plus terrible. A ma conscience, c'est-à-dire à ma relation véritable avec le Seigneur.

Alors je pris une décision. Je connaissais la position de l'Église face au remariage; je savais que l'on ne peut

pas aller communier dans sa propre paroisse sans porter un mauvais témoignage; et je ne voulais pas faire tort à l'Église dont j'étais une enfant chérie, surtout pendant ma souffrance de ce temps-là.

Et ce que je savais surtout, c'est qu'il m'était impossible de vivre sans Jésus. Pour moi, Jésus n'était pas dans les nuages, ni quelqu'un que j'acceptais comme ami à condition qu'il ne me dérange pas trop. Oh! non : pour moi Jésus était « *le Vivant* » présent près de moi; j'avais besoin de la nourriture qu'il me donnait dans son Corps et dans son Sang, j'avais besoin de cette nourriture à la fois spirituelle et concrète. Et tout à coup je compris que c'était ce Corps Sacré qui était *ma vie, mon essentiel*. Lui seul pouvait faire pencher la balance de la décision que j'avais à prendre.

Certes, ce ne fut pas facile; j'ai prié Dieu, je l'ai appelé au secours de toutes mes forces. Je savais que, si je me remariais, je ne pourrais plus communier. Alors, afin de savoir si je pourrais vivre sans recevoir l'Eucharistie, plusieurs dimanches de suite j'ai essayé d'assister à la messe sans aller communier : je m'appliquais à prier davantage, à communier d'intention... Il me fallut bien me rendre à l'évidence : je ne pourrais pas, tout le reste de ma vie, endurer les souffrances de la séparation d'avec mon Jésus dans l'Eucharistie. Aller communier en cachette dans une autre paroisse... à quoi cela me servirait-il? Mon cœur ne serait pas en paix. Mon amour était Jésus-Hostie, et cet amour-là, je voulais pouvoir le vivre au grand jour.

Alors je pris ma décision : j'écrivis ma lettre de rupture. Le monsieur ne fut pas trop déçu tout de même : il avait appris à me connaître, et depuis assez longtemps se doutait un peu de mon choix, tout en gardant un peu d'espoir.

Voilà. Ce renoncement ne fut pas si facile qu'il le

paraît peut-être dans ces lignes. Mais que de grâces m'ont été données à la suite de ce renoncement! Il m'est impossible de vous les dire toutes. Vous dire la joie de mon mari, je ne le peux non plus.

Mais ce que je peux vous dire, c'est que je ne l'ai jamais regretté. Et je rends grâce au Seigneur pour la tendresse profonde qui est née entre mon mari et moi, pour nos rencontres, pour nos coups de téléphone, pour notre confiance mutuelle. Il nous admire, mes enfants, mes petits-enfants et moi-même, mais lui, malgré son remariage, n'est pas très heureux; peut-il l'être? Je prie surtout pour que mon mari ait un jour la joie de connaître le Seigneur.

En tout cas, l'Eucharistie est vraiment « le chemin, la vérité et la vie ».

Wanda

UN PÈRE AVEC SES DEUX ENFANTS

Je me suis retrouvé seul, un soir de janvier 1978, le lundi 16, avec nos deux petits Laetitia, sept ans, et Georges, cinq ans...

Anne et moi nous sommes mariés en 1969. La situation s'était très dégradée dès mars 1975. Ma femme, depuis cette date, sortait beaucoup. Je mettais sur le compte de sa jeunesse – elle a treize ans de moins que moi – ce besoin d'échapper aux grisailles du quotidien : travail ménager, soins aux enfants... Elle était à l'époque mère au foyer. Durant ses absences nocturnes quasi quotidiennes, blotti entre les lits des petits, je combattais l'angoisse des longues nuits d'attente par les chapelets que je débitais comme un automate jusqu'au retour au foyer d'Anne, à l'aube parfois... Marie ne m'avait jamais abandonné et la récitation machinale du chapelet était la seule prière que je pouvais alors exprimer.

Nous sommes partis pour un séjour à l'étranger tous les quatre... Nous avons, Anne et moi, la naïveté de penser que les problèmes resteraient sur le quai que nous quitions pour quelques mois... Nous avons encore assurément le désir commun de ne pas briser définitivement notre union.

Le plus pénible en l'occurrence, c'est que je ne comprenais pas ce qui se passait. J'essayais bien d'interroger Anne : en quoi l'avais-je blessée? qu'est-ce qui lui déplaisait dans mon attitude? Jamais aucune réponse précise : Je manquais de finesse, j'étais lourd, maladroit de lui poser de telles questions... Je finis par faire miennes les paroles de Freud, s'écriant, les bras levés au ciel, lui le spécialiste : « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?!!! » Et puis ce furent les reproches contre « ma religion » : oui, « c'était pour me faire plaisir uniquement », ou pire, « forcée par moi », qu'Anne avait repris la pratique religieuse au cours de nos premières années communes.

Dès l'hiver 1975, je m'étais résigné à faire chambre à part. J'essayais de tout offrir au Seigneur : messe le plus fréquemment possible, lecture de la Parole, chapelet (je ne découvris les offices de Prière du Temps Présent que beaucoup plus tard). Et toujours la même question : qu'ai-je donc fait de travers? et le doute : à quoi bon le Sacrement de mariage pour que nous en arrivions là, « comme les autres »?

C'était le premier divorce dans ma famille traditionnellement chrétienne côté père, côté mère. Devant la prolifération des divorces, cette constatation désabusée : non, décidément femme et homme n'étaient point faits pour vivre ensemble. Chat et chien accueillis séparément sont animaux charmants; mettez-les ensemble... Et pourtant non, Dieu notre Père, notre créateur, ne s'était pas trompé dans ses plans. Ne serait-ce pas moi plutôt qui aurais fait erreur? Avant de m'engager définitivement, à trente-cinq ans, j'avais cependant longuement mûri ma décision au cours de deux retraites de huit jours dans un Foyer de Charité. Alors? Peut-être étais-je destiné au célibat mais ne l'avais-je pas compris...

Et voilà que j'étais, presque malgré moi, amené à retrouver la vie à laquelle j'étais destiné. Oui, mais... il y avait là, bien présents, deux enfants qui n'avaient rien demandé et mon devoir était de m'en occuper le moins mal possible.

Nous résolûmes, non sans difficultés, mais assez rapidement, les problèmes matériels : aménagement de mes horaires professionnels (et tant pis pour ma promotion!); cantine scolaire le midi, étude le soir pour Laetitia et Georges, et nous nous retrouvions tous les trois vers 18 heures. Une bonne heure consacrée au jeu (plus tard au travail scolaire à la maison), au bain, me permettait de préparer le repas du soir. Après dîner, lecture en commun, toujours deux textes : une B.D. profane et un ouvrage religieux adapté aux enfants. Coucher précoce des deux petits. Nous n'avons pas la télévision. Alors commencent la soirée et la nuit. Cette nuit enfin à moi où j'ai le temps de m'occuper de la maison. La femme de ménage, très jeune femme portugaise, ne vient que quelques heures par semaine : nous lui sommes très reconnaissants : elle est à la fois grande sœur des enfants à qui on aime jouer quelque bon tour, maman de remplacement... Mais il reste beaucoup à faire; beaucoup de lavage de linge : avec une machine, pas trop difficile; le repassage (très, très peu!); l'entretien du linge (mini-minimum); lecture, travail intellectuel, prière du soir. Je remercie le Seigneur de pouvoir me satisfaire de peu d'heures de sommeil.

Le matin, lever, préparation du déjeuner, messe quasi journalière à 7 h 30 (heureusement à ma porte), réveil des petits à mon retour, déjeuner, et en route, eux à l'école, moi au travail et ça recommence pour une journée. Saint Joseph, patron des pères de famille, donne-moi la force jusqu'à ce soir, et toi aussi, mon

saint grand-père qui restas veuf avec six enfants dont le dernier avait trois ans, en des temps plus difficiles! « Je suis trop âgée, m'avait dit ma mère (soixante-dix-neuf ans) pour m'occuper de tes petits. » Un peu d'aide matérielle et des conseils éclairés de mes sœurs et belles-sœurs... au sujet de ce « blanc » qui n'est pas blanc et de ces subtiles distinctions entre les « synthétiques résistants » et ceux qui ne le sont pas, la « laine-qu'on-lave-à-la-machine » et la « laine-qu'on-lave-à-la-main »... Merci Seigneur, pour cette aide au quotidien, ou plus exceptionnellement, lors de vacances par exemple. Ah! cette angoisse des grandes vacances! Merci aux amis qui se chargèrent des petits lors des premiers congés scolaires. Par la suite, ce fut en gros un mois en collectivité pour les enfants (école de voile, camps cyclistes) et un mois avec moi.

Plus tard, Anne assumait la responsabilité d'une partie des vacances, et prit l'habitude de recevoir les enfants une soirée et une journée par semaine. Aujourd'hui ce sont eux qui choisissent : dix-neuf et dix-sept ans...

Aujourd'hui où en sommes-nous?

Sur le plan matériel, rien n'est changé depuis onze ans passés. Nous sommes séparés de fait (déclarations d'impôts distinctes, c'est tout)! Officiellement nous n'entrons pas dans les statistiques du divorce. J'assume la grosse part des frais d'éducation, mais ne m'en plains pas : je suis heureux que les enfants résident habituellement sous mon toit.

Sur le plan affectif, relationnel, entre Anne et moi c'est, en attendant mieux, l'absence de guerre que la Sagesse m'a appris à apprécier. Jamais l'envie de « refaire ma vie » ne m'a effleuré. « Une fois suffit! » Ce n'est pas un argument très spirituel, j'en conviens, mais j'en suis là pour l'instant. C'est un témoignage en vérité que je livre, et non une dissertation exemplaire. Je n'ai

toujours pas réussi à cerner les raisons de notre rupture. L'Esprit est parfois silencieux de manière étrangement prolongée... à moins que je ne sache pas toujours l'entendre!

La relation avec Laetitia et Georges est très bonne, malgré les petites misères du quotidien. Ils ne me suivent plus dans ma vie de Foi. Mais qu'y pouvons-nous? La Foi, que je sache, n'est pas inscrite dans nos gènes. Cela, c'est plus qu'une petite misère... Espérant contre toute espérance, je respecte leur liberté.

Sur le plan de ma Foi personnelle, je terminerai par mon Credo :

Ma rencontre avec la Communion Notre-Dame de l'Alliance m'a confirmé ce dont je n'ai jamais douté : Anne est mon épouse pour l'éternité. Jésus l'a mise sur ma route, m'a mis sur la sienne, me l'a confiée, m'a confié à elle pour une « promotion » mutuelle, une croissance de notre Foi. « Mes chemins ne sont pas vos chemins... » Pauvre niveau des apparences!... Le renouvellement du « OUI » que les membres de la Communion s'encouragent mutuellement à vivre ne m'a jamais posé problème : Anne est mon épouse comme mon père est mon père et le restera toujours!

Tous les matins, à Laudes, je fais mienne la « prière pour mon épouse divorcée ¹ »; à se dire, l'amour grandit.

« Hors cet anel point n'ay d'amour », fit graver saint Louis sur son anneau nuptial. En guise de conclusion, je souhaite à tous ceux qui liront ce témoignage, la grâce d'être fidèles à leur unique amour.

Louis-Marie

1. Prière de la Communion Notre-Dame de l'Alliance proposée à la fin de ce livre.

PÈRE, JE T'OFFRE CE BOUQUET!

Père,

je voudrais t'offrir ce bouquet de fleurs, que tu as toi-même fait germer, pousser; que tu as arrosé, entretenu, fait grandir. C'est avec joie que je te le donne.

Tu te rappelles, c'est à Taizé que tu m'as donné la première fleur, et tu as choisi un de tes enfants pour me l'offrir; tu m'as donné cette Parole : « Non, pour l'amour du Christ. » Moi, je n'ai rien compris sur le moment, je me souviens seulement que cette Parole a transpercé mon cœur, et que depuis ce jour il saigne et désire se greffer sur ton Cœur pour apaiser cette soif qui est née en moi.

Le vendredi soir, à l'adoration, tu m'as conduite au pied de ta croix, et par des frères et sœurs, tu m'as invitée à tout déposer à tes pieds. Tu as comblé mon cœur et tu m'as donné une autre fleur, elle se nomme « paix ». Puis tu as commencé à me donner à boire, pour qu'elle ne se fane pas. Tu l'as arrosée abondamment, et par la prière tu m'as appris à rester branchée sur ta vie. Tu me désaltérais, et en même temps tu creusais en moi un puits profond.

Une autre fleur est née pour que le bouquet soit

plus beau : « frères et sœurs » ; ensemble nous chantions et nous venions boire à la source de ton Cœur.

Mon cœur débordait de joie : je revivais. Cette source de vie me faisait découvrir des trésors que j'ignorais ; tu m'apprenais à te reconnaître dans ma vie de tous les jours, dans tes enfants, dans ma vie familiale, professionnelle. Mais, tu te rappelles, il n'y avait que ton Fils qui comptait ; toi, je ne pouvais encore t'appeler « Père ».

Cela faisait quelques mois que nous cheminions ensemble, et un jour j'ai choisi de supprimer une vie qui naissait en moi. Le chemin était dur. Je savais que tu étais près de moi, mais je n'osais te regarder ; mon cœur se fermait tellement il avait mal. Mais toi, dans ta tendresse, tu m'as offert une nouvelle fleur pour me consoler : elle s'appelait « pardon ». Ah ! je me souviens, Seigneur, combien cette fleur fut un baume pour mon cœur ! Je retrouvais la paix, la joie. Plus tu m'offrais de cadeaux, plus mon cœur te rendait grâce, et partout naissaient des petites fleurs « louanges » pour chanter ton Nom.

Puis, un jour, tu m'as invitée à faire comme Nicodème. Pour cela tu es passé par un chant : « Tu peux naître de nouveau, tu peux tout recommencer, balayer ta vie passée et repartir à zéro. » Tu utilisais tous les moyens pour me rejoindre, et tu me préparais à recevoir une nouvelle fleur : « effusion de l'Esprit ». Alors mon cœur déborda de joie et d'amour devant ta bonté, ta miséricorde.

Tu as continué à me faire découvrir tes trésors ; une nouvelle fleur est née : « Églisé » avec tout ce qui la compose : peuple de Dieu, paroisse, prêtres, communion des saints... Je veux te louer pour elle.

Moi qui ne rencontrais que le Fils, un jour tu m'as accueillie. C'était un véritable bouquet aux fleurs mul-

tiples : « Père de tendresse », « Père de miséricorde »... Je n'en finirai pas de chanter ton Nom de « Père ». Et dans cette nouvelle rencontre, tu m'as invitée à me jeter dans tes bras pour affronter le désert où tu me conduisais. Là, tu voulais me séduire, me parler au cœur, préparer ton enfant à accueillir une nouvelle fleur. Mais pour traverser le désert, au départ tu lui as donné des forces : « Foi et Espérance » l'ont accompagnée dans cette traversée difficile. A l'arrivée, c'est un bouquet qui m'attendait : les fleurs de « fidélité », de « tendresse », d'« amour » et de Notre-Dame de l'Alliance.

Mon cœur n'y tient plus et chante ta Gloire. Qui suis-je pour recevoir tant de merveilles ? Un enfant blessé que tu portes dans tes bras. Je suis si fragile, si faible que c'est seulement contre ton cœur que je peux vivre. Ô Jésus, garde-moi greffée sur ton Cœur transpercé.

Dans ta tendresse infinie, tu continues à me combler. C'est par le noyau du groupe de prière que tu me donnes une nouvelle fleur, elle s'appelle « vérité ». Elle n'est pas toujours facile à recevoir, mais quand elle est là, tout mon être exulte. Elle s'accompagne de « transparence » : ensemble elles illuminent le bouquet.

J'allais oublier celle que tu m'as offerte il y a quelques mois : elle s'appelle « Eucharistie ». Je peux l'adorer, la manger, la boire. Elle m'est tellement indispensable que, sans elle, je ne pourrais plus voir les autres fleurs : elles s'étioleraient, périraient. C'est pourquoi je suis si heureuse de la recevoir !

Ô Père, ce bouquet aux fleurs multiples que tu m'as donné : Paix, frères et sœurs, pardon, effusion de l'Esprit, Père, joie, amour, foi, espérance, fidélité, tendresse, louanges, Eucharistie, seul ce bouquet est digne de toi ; et c'est par les mains de Marie, la Mère de ton Fils bien-aimé et notre Mère, que je te l'offre. Oui, Père, reçois ce bouquet que tu m'as offert gratuitement.

Gloire à toi, à ton Fils, et à l'Esprit qui nous habite,
pour les siècles des siècles. Et fais germer en moi la
fleur « humilité » pour que je meure à moi-même, et
que tu vives en moi éternellement!

Ton enfant bien-aimée, Brigitte

CINQUANTE ANS DE FIDÉLITÉ

Notre mariage fut célébré le 22 septembre 1938, peu de temps avant les accords de Munich. Le début de notre vie conjugale fut marqué par les événements qui secouèrent alors la France et l'Europe : quelques mois plus tard, c'était la guerre, l'arrivée des réfugiés. Notre maison étant grande, nous avons accueilli deux familles alsaciennes, une belge, et notre famille de Paris. Mobilisé, mon mari partit, pour revenir après l'armistice.

Notre première fille naquit le 12 novembre 1942, dans la nuit où les Allemands envahissaient la zone libre. Mon mari, muni d'un certificat médical qui devait nous servir de laissez-passer, me conduisit en voiture à cheval à la clinique distante de 6 à 7 km de notre habitation, et pendant que nous y arrivions, les chars allemands commençaient à entrer dans la ville.

Notre deuxième fille naquit le 26 mai 1944. Cette fois, c'était le débarquement allié, et mon séjour à la clinique fut ponctué par quelques bombardements, au point que j'avais demandé à la sage-femme, en cas de danger, de baptiser ma fille qu'on me retirait pendant la nuit. Celle-ci fut baptisée le 10 juin 1944 dans l'église de notre village, tandis qu'à une trentaine de

kilomètres de là brûlait Oradour. Nous avons appris le lendemain cet horrible massacre dans lequel périrent la femme et le petit garçon d'un des meilleurs amis de mon mari.

Nous n'étions guère armés pour évoluer dans un contexte aussi tragique, blessés que nous étions l'un et l'autre par le décès prématuré de nos mères. Mon mari avait perdu la sienne à huit ans, et moi la mienne à douze ans. Bien entendu, nous n'avions eu aucune préparation au mariage; à cette époque, cela n'existait pas. Mais, dans notre candeur, nous étions persuadés que, puisque nous nous aimions d'un amour si fort, il ne pouvait pas y avoir de problèmes. Mon mari avait vécu certainement avec plus de difficultés que moi les événements que nous avons traversés. J'étais d'autre part bien occupée avec notre premier enfant, et fatiguée par l'attente du second. Peut-être inconsciemment en a-t-il souffert, tout en étant un très bon père.

C'est entre les naissances de nos deux filles que son attitude changea. Je m'en aperçus assez vite. Manquant d'expérience et de maturité, n'osant en parler à personne, j'eus la réaction qu'il ne fallait pas avoir : la jalousie, et la vie devint insupportable. Trois mois après la naissance de notre deuxième fille, il quitta la maison. Je fus très entourée par ma famille et ma belle-famille, pendant des années, mais j'étais alors au fond du désespoir.

Ma foi, à ce moment-là, était réduite à sa plus simple expression. Foi de mon enfance surtout marquée par les obligations et les interdits. Cependant, mon mari et moi nous n'aurions pas manqué notre messe du dimanche, et il nous arrivait même de braver le froid et la neige pour nous rendre à pied à l'église du village, distante de trois kilomètres. Cependant, Dieu le Père était pour moi un juge sévère. Jésus, c'était la

Croix. L'Esprit-Saint? Inconnu. Quant à la Vierge Marie, elle planait si haut que je ne pouvais l'atteindre.

Écrasée, meurtrie, angoissée, désespérée, je me tournais pourtant vers celui qui, lui-même, avait été crucifié : Jésus. Et peu à peu je pris conscience qu'il était là près de moi; qu'il m'aimait, qu'il m'aidait. Ce fut la RENCONTRE.

Je dus quitter notre maison, et revenir habiter en ville, auprès de mon père, avec mes deux petites filles. Cela me permit de rendre visite plus facilement à un Père franciscain qui m'aida spirituellement. Mais il partit peu après dans une autre ville.

Des amies me firent entrer dans un cercle d'A.C.I. où les partages d'Évangile et des échanges sur notre place dans la vie du monde me furent très bénéfiques, et m'aidèrent à me décentrer de mes problèmes pour m'ouvrir à ceux des autres. A travers tout cela ma foi grandissait, se fortifiait, comme une plante enfin arrosée.

Bientôt un prêtre de la Mission de France, qui était notre aumônier, et avait dans notre ville un grand rayonnement, nous donna fréquemment des cours de Bible, mais pas en exégète : à travers lui, c'est Dieu qui nous parlait au cœur. Il devint mon Père spirituel et celui de plusieurs amies.

C'est à cette époque que ma sœur, entrée dans un monastère de trappistines, prit l'habit. Plusieurs personnes venues assister à cette cérémonie furent très touchées par ce qu'elles avaient vécu, et par le cadre grandiose de prière et de silence de cette abbaye. Une retraite fut décidée, et, quelques mois plus tard, c'est une trentaine de personnes qui débarquèrent pour participer à une retraite prêchée par le prêtre dont je viens de parler.

Cette retraite fut pour nous le point de départ d'un renouveau spirituel; celui-ci se prolongea, après notre

retour, par la formation d'une petite équipe qui se réunissait régulièrement pour célébrer l'Eucharistie, recevoir un enseignement, suivi d'un échange et d'une révision de vie. Ce fut un temps très fort, et c'est à partir de cette expérience que je fis miens certains passages de psaumes que j'aimais me répéter :

Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer.

*Passerais-je un ravin de ténèbres,
Je ne crains aucun mal, car tu es près de moi :
Ton bâton, ta houlette sont là qui me consolent.*

Le Seigneur est mon roc, ma forteresse.

*Je m'abrite en lui, mon rocher,
mon bouclier et ma force de salut,
ma citadelle et mon refuge.*

*Le Seigneur est ma lumière et mon salut,
de qui aurais-je crainte ?*

*Le Seigneur est le rempart de ma vie,
Devant qui tremblerais-je ?*

C'est aussi vers cette époque que, deux années consécutives, je fis un pèlerinage à Lourdes avec ma belle-sœur (sœur de mon mari) qui, en tant qu'infirmière, accompagnait les malades. Approcher ainsi la souffrance des autres, leur courage, leur acceptation, fut pour moi une grande leçon et une grande grâce. C'est là aussi que, peu à peu, je découvris la Vierge Marie, *ma Mère*, femme comme nous, ayant dû passer par la douleur. Je découvrais aussi son humilité, sa disponibilité, sa foi inébranlable, elle qui, « comme Abraham, avait espéré contre toute espérance ». Maintenant je ne la quitte guère, la faisant « passer devant moi » lorsque j'ai une démarche difficile à faire.

Le prêtre de la mission de France quitta notre ville. C'est alors un prêtre du clergé diocésain qui devint mon confesseur — il l'est encore aujourd'hui. Il m'aida beaucoup et m'aide encore, ainsi qu'un couple ami, plus âgé que moi, dont la croix fut de ne pas avoir d'enfant. Mais le Seigneur leur en a donné beaucoup dans une paternité et une maternité spirituelles fécondes. Les deux autres personnes sur lesquelles j'ai pu beaucoup m'appuyer ont été ma sœur trappistine, et ma belle-sœur : nous demeurons très unies toutes les trois.

Je dus me mettre à travailler. Mes enfants en souffrirent beaucoup, et moi aussi. Ce nouveau mode de vie me privait de bien des rencontres. C'est alors qu'on me proposa de faire partie d'une fraternité séculière Charles de Foucauld. Sa spiritualité m'attirait; et depuis près de trente-cinq ans, j'essaye de me laisser pétrir par les richesses de son directoire. C'est là aussi que j'ai découvert l'adoration du Saint-Sacrement.

Je m'étais abonnée aux cahiers sur l'oraison du Père Caffarel, et, ainsi qu'il le demandait, je m'étais engagée à faire un quart d'heure d'oraison chaque jour. Deux semaines de prière à Troussures, pendant deux années consécutives, me convainquirent de la nécessité de l'oraison quotidienne. J'en garde une grande reconnaissance au Père Caffarel.

Un réconfort, une aide spirituelle, me furent donnés aussi lors de rencontres avec des prêtres, des religieux; et comment ne pas citer, parmi eux, le bon Père Guillaume, qui devait devenir le Père spirituel de la Communion Notre-Dame de l'Alliance; alors qu'il était aumônier du monastère cistercien où ma sœur est religieuse, il me reçut toujours avec tant de bonté et de compréhension! Il me semble que c'est lui qui, après sa mort, m'a conduit à la Communion.

J'avançais ainsi, avec des hauts et des bas, dans ma

vie de personne seule, assumant tant bien que mal, dans des conditions difficiles, l'éducation de mes deux filles qui devenaient des adolescentes. Mon père tomba malade et, pendant cinq ans, s'attacha à moi comme le naufragé à sa bouée. J'étais ainsi écartelée entre le désir de l'entourer le plus possible, mon travail et les enfants. Ce furent des années très dures physiquement et moralement. Je me répétais alors ce psaume : « Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent en chantant. »

Mon père partit chez le Seigneur; mes filles allèrent faire leurs études au loin. Je me retrouvais seule avec ma vieille tante, sœur de mon père, qui vécut chez moi jusqu'à sa mort à quatre-vingt-onze ans, il y a huit ans.

Quelques années après la mort de mon père, le couple ami qui m'aidait si fortement me fit part de ce qu'il avait découvert à Paris lors d'un voyage : le Renouveau charismatique. Un peu plus tard je partis avec eux à la Baume-Sainte-Marie, où se tenait un grand rassemblement de ce Renouveau. Nous avons déjà formé un petit groupe de prière qui grandit rapidement. Il est maintenant important, et cette prière commune hebdomadaire est pour moi indispensable. Vraiment ma foi s'y nourrit, mon Espérance est revigorée, et je vis maintenant la charité au milieu de tous ces frères et sœurs. Nous nous « aimons les uns les autres ». L'effusion de l'Esprit par laquelle j'ai désiré mettre toute ma vie sous la mouvance de l'Esprit-Saint m'a aidée à me libérer de mes complexes, m'a vraiment donné le goût de l'Écriture, m'a appris la louange. Quelle grâce! Je suis désormais « à l'aise dans ma peau » par-dessus le marché. Et que dire des rassemblements auxquels j'ai participé, soit à Paray-le-Monial, soit à Lourdes? Là on touche du doigt l'immense tendresse de Dieu, et l'Église vivante.

Enfin j'ai connu la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Il y a plusieurs années, j'avais lu dans France Catholique un article qui lui était consacré. Cela m'interpella vivement. Mais je pensais avoir tellement d'engagements que je ne pouvais en ajouter un de plus. Quelque temps après, je ne sais plus à quelle occasion, j'entendis encore parler de la Communion, mais ma réaction fut identique. Enfin, au début de l'année 1988, une amie vint me voir et m'apprit qu'elle venait d'entrer dans la Communion, me laissant différentes brochures pour information.

Je les lus avec émotion, et je m'aperçus que j'avais en effet beaucoup à apprendre sur le plan de ma vie d'épouse et du sacrement de mariage que je désirais vivre dans la fidélité et le pardon. Ce que je lisais m'ouvrait des horizons insoupçonnés, des richesses méconnues, et en même temps intensifiait ma relation à Dieu. Je vis là un pressant appel du Seigneur. J'écrivis aussitôt à Anne-Marie et à Paul, et, quelques mois après, à la faveur d'un déplacement dans le Sud, ils s'arrêtèrent chez moi. Au bout de dix minutes de conversation, il me semblait que nous nous étions toujours connus. Ce que je trouve extraordinaire, c'est que mes trois engagements : Fraternité du Père de Foucauld, Renouveau Charismatique, Communion Notre-Dame de l'Alliance forment comme les trois côtés d'un triangle équilatéral, un tout dont les trois parties sont fortement imbriquées l'une dans l'autre. Que de grâces!

Mon mari et moi nous sommes mariés le 22 septembre 1938; et voilà qu'arrivait le 22 septembre 1988, jour où nous aurions dû fêter nos noces d'or. J'avais décidé de passer ce jour dans le silence, la prière, et la Communauté du Verbe de Vie, à Aubazine, avait bien voulu m'accueillir. Comme en 1938, ce

22 septembre 1988 tombait un jeudi. Je partis donc la veille, après avoir prévenu mes filles, mariées au loin, de ma courte absence. A Aubazine, je fus accueillie, comme toujours, très fraternellement. Le lendemain j'ai participé à la liturgie de la Communauté et à l'adoration du Saint-Sacrement. Dans les temps de prière et de silence, je me suis recueillie à la chapelle ou dans ma chambre où j'ai longuement médité le document : « Le renouvellement du Oui au conjoint »; un peu plus tard, à la chapelle, j'ai renouvelé le Oui de mon mariage. Ce fut une journée de grâce.

Le lendemain je revenais chez moi, et, le soir, on sonna à ma porte : j'ouvris et me trouvai en face de mon mari que je n'avais pas vu depuis des mois. Je le fis entrer; il s'assit, parla de différentes choses, puis me dit tout d'un coup : « Alors, tu as été passer le cinquantième anniversaire de notre mariage dans une abbaye? » Un peu interloquée, je lui demandai comment il l'avait su; c'étaient nos deux filles qui le lui avaient dit. Alors je lui expliquai que ce jour était pour moi important, que je ne pouvais le passer à vaquer à mes occupations habituelles, que j'avais désiré fêter cet anniversaire dans le silence et la prière, et j'ajoutai : « J'ai prié pour toi. » Deux petites larmes pointèrent dans le coin de ses yeux. Il me dit alors : « Eh bien moi aussi je veux fêter ce jour. » Il ouvrit un petit sac qu'il tenait discrètement à la main, et en sortit deux petits paquets blancs, enrubannés de blanc, comme pour un mariage ou des fiançailles, et il me dit : « A cette occasion, je veux t'offrir un bijou. » Je me demandais si j'étais bien éveillée!

J'ouvris le premier écrin : c'était une très jolie bague; mais elle n'allait à aucun de mes doigts. A son invitation, j'ai ouvert aussi le deuxième écrin. J'y découvris un ravissant bracelet en or qui me plut tout de suite.

Je n'avais pas de bracelet, tandis que je portais déjà au doigt l'anneau de notre mariage et ma bague de fiançailles. Je choisis donc le bracelet. Il me l'attacha lui-même au poignet, et son geste me rappela celui qu'il avait fait cinquante ans plus tôt en me passant l'alliance au doigt. Alors je l'ai embrassé et il en a fait autant. Il resta quelques instants, puis s'en alla.

J'appelai aussitôt mes deux filles au téléphone. D'un côté comme de l'autre, explosion de joie. Puis ma belle-sœur : jubilation. Je ne pus appeler ma sœur trappistine que le lendemain ; là aussi, quelle joie ! Et les amis qui m'accompagnent depuis si longtemps, et ceux qui cheminent avec moi depuis plus récemment. Tous étaient dans l'émerveillement devant le geste de mon mari et devant la magnificence de Dieu. Cette fête de famille que nous n'avions pu réaliser, c'était Dieu lui-même qui en était l'artisan en mettant tous les cœurs à l'unisson dans la joie.

Depuis, je n'ai pas revu mon mari. Mais à travers cette démarche, je sais, je sens que nous nous sommes pardonné, que la petite flamme luit toujours dans nos cœurs, et que dans le cœur de Dieu nous sommes *un*.

Même si la vie est encore bien dure, car le divorce est une croix qui se porte jusqu'au passage dans le Royaume, si l'absence succède à la présence d'un instant, cette lumière, ce feu restent pour moi à jamais présents, et je chante mon action de grâce : Magnificat, Alléluia !

Marie-Élisabeth

TROISIÈME PARTIE

LES CHRÉTIENS SÉPARÉS,
DIVORCÉS, DANS L'ÉGLISE

Les chrétiens séparés ou divorcés ne peuvent vivre le pardon et la fidélité que s'ils s'enracinent dans la prière et les sacrements, et s'ils sont soutenus par la communauté chrétienne. De ceci, nos pasteurs sont bien conscients; par exemple, les évêques réunis à Rome en 1980 pour le synode sur la famille ont voté presque à l'unanimité cette proposition :

« ... Il faut souligner la valeur des témoignages de ceux qui, animés par la foi et l'espérance chrétiennes, bien qu'ils aient été abandonnés par leur propre conjoint, n'ont pas tenté de contracter un nouveau mariage. Ils sont des témoins authentiques de la fidélité dont le monde d'aujourd'hui a besoin, et ils doivent être aidés par les pasteurs et les fidèles de l'Église » (Proposition 13).

Nos pasteurs ont pour mission de transmettre et d'interpréter fidèlement la Parole de Dieu, puis d'exhorter les chrétiens concernés à en vivre tel ou tel aspect avec le soutien de leurs communautés. Ce chapitre regroupe d'abord les textes de la Parole de Dieu et de son interprétation par l'Église, ainsi que les textes de nos pasteurs qui rappellent l'indissolubilité du mariage, qui appellent les chrétiens séparés, divorcés, à vivre le pardon et la fidélité à leur conjoint, et qui invitent les

autres membres du Corps du Christ à leur apporter « estime, solidarité, compréhension et aide concrète » (Jean-Paul II).

Puis une étude, réalisée à partir des réponses à un questionnaire proposé à des chrétiens séparés ou divorcés non remariés, fait le point de la manière dont ceux-ci se sentent accueillis par leurs frères prêtres, religieux ou laïcs, évoque les difficultés rencontrées, et propose quelques moyens concrets pour développer la pastorale des divorcés. « La communauté chrétienne ne pourrait-elle pas faire davantage pour soutenir et encourager ces personnes? » demande le Cardinal Danneels. Si, bien sûr, mais elle ne sait pas toujours comment. Puissent ces propositions ouvrir le champ à sa générosité.

1.

LA PAROLE DE DIEU :
« UNE SEULE CHAIR »

L'Évangile

Des Pharisiens s'avancèrent vers Jésus et lui dirent pour lui tendre un piège : « Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif? » Il répondit : « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, les fit mâle et femelle et qu'il a dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni! » Ils lui disent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit un certificat de répudiation quand on répudie? » Il leur dit : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais au commencement il n'en était pas ainsi. Je vous le dis : si quelqu'un répudie sa femme – sauf en cas d'union illégale – et en épouse une autre, il est adultère. »

Les disciples lui disent : « Si telle est la condition de l'homme envers la femme, il n'y a pas intérêt à se marier. » Il leur répondit : « Tous ne comprennent pas ce langage, mais seulement ceux à qui c'est donné. En

effet il y a des eunuques qui sont nés ainsi du sein maternel; il y a des eunuques qui ont été rendus tels par les hommes; et il y en a qui se sont rendus eux-mêmes eunuques à cause du Royaume des cieux. Comprenez qui peut comprendre!» (Mt 19/3-12)

C'est en prenant appui sur ce texte notamment que l'Église a élaboré sa doctrine de l'indissolubilité du mariage.

L'interprétation de l'incise « – sauf en cas d'union illégale – » a donné lieu à d'amples commentaires. Les Églises orthodoxe et protestante s'y appuient pour autoriser – non sans discernement – le remariage après adultère. L'Église catholique romaine enseigne que l'adultère d'un des conjoints donne à l'autre un droit de séparation, mais ne dissout pas le lien du mariage validement contracté, si bien qu'un second mariage ne peut être autorisé après un divorce, et que la réconciliation doit être recherchée.

Le code de droit canonique, dans les canons 1151 à 1155 qu'on lira ci-après, reconnaît aux chrétiens un droit de séparation non seulement en cas d'adultère, mais également « si l'un des conjoints met en grave danger l'âme ou le corps de l'autre ou des enfants ». Il est important que les fidèles le sachent, surtout ceux qui ont dû demander la séparation pour l'un ou l'autre des motifs évoqués ci-dessus, et se sentent coupables d'avoir effectué cette démarche, voire même se croient excommuniés (nous en avons rencontré!).

Certes, le genre littéraire du code de droit canonique est très particulier et peu attrayant. Mais quand ce texte apporte des précisions aussi importantes, cela vaut la peine de s'y arrêter. Il traduit en langage juridique les implications concrètes qui découlent de la Parole de Jésus rapportée par Matthieu.

Le code de droit canonique

LA SÉPARATION AVEC MAINTIEN DU LIEN

Can. 1151 — Les conjoints ont le devoir et le droit de garder la vie commune conjugale, à moins qu'une cause légitime ne les en excuse.

Can. 1152 — § 1. Bien qu'il soit fortement recommandé que le conjoint, mû par la charité chrétienne et soucieux du bien de la famille, ne refuse pas son pardon à la partie adultère et ne rompe pas la vie conjugale, si cependant il n'a pas pardonné la faute de manière expresse ou tacite, il a le droit de rompre la vie commune conjugale, à moins qu'il n'ait consenti à l'adultère, n'en soit la cause ou n'ait commis lui aussi l'adultère.

§ 2. Il y a pardon tacite si l'époux innocent, après avoir eu connaissance de l'adultère, a vécu de plein gré conjugalement avec son conjoint; mais ce pardon est présumé si pendant six mois il a maintenu la vie commune conjugale et n'a pas fait recours auprès de l'autorité ecclésiastique ou civile.

§ 3. Si l'époux innocent a rompu de plein gré la vie commune conjugale, il déférera la cause de séparation dans les six mois à l'autorité ecclésiastique compétente qui, ayant examiné toutes les circonstances, estimera s'il est possible d'amener l'époux innocent à pardonner la faute et à ne pas prolonger pour toujours la séparation.

Can. 1153 — § 1. Si l'un des conjoints met en grave danger l'âme ou le corps de l'autre ou des enfants, ou encore si, d'une autre manière, il rend la vie commune trop dure, il donne à l'autre un motif légitime de se séparer en vertu d'un décret de l'Ordinaire du lieu et même, s'il y a risque à attendre, de sa propre autorité.

§ 2. Dans tous les cas, dès que cesse le motif de la séparation, la vie commune conjugale doit être reprise, à moins que l'autorité ecclésiastique n'en ait décidé autrement.

Can. 1154 – Une fois établie la séparation des conjoints, il faut toujours pourvoir de manière appropriée à l'entretien et à l'éducation des enfants.

Can. 1155 – Le conjoint innocent peut toujours, et c'est louable, admettre de nouveau l'autre conjoint à la vie conjugale; dans ce cas, il renonce au droit de séparation.

Code de droit canonique,
Centurion, Cerf, Tardy, 1984, p. 201.

Le point de vue d'un exégète

La fin du texte de Matthieu 19/1-12 est habituellement citée pour fonder explicitement le « conseil » du « célibat pour le Royaume ». Le Père Tillard montre qu'elle concerne plutôt les divorcés qui choisissent de ne pas se remarier par fidélité à la Parole de Dieu fondant l'indissolubilité du mariage.

EUNUQUES POUR LE ROYAUME

La péricope de Matthieu (19/10-12) sur les « eunuques en vue du Royaume des Cieux » est aujourd'hui le texte le plus fréquemment cité pour fonder explicitement le « conseil » du « célibat pour le Royaume ». Il serait l'unique témoignage évident d'une intention du Christ concernant la « vie religieuse ». Mais les conclusions de l'analyse exégétique ne permettent

pas d'affirmer tout cela avec autant de certitude. Les paroles en question (19/12) sont prononcées par Jésus comme une constatation. On ne peut les comprendre qu'à la lumière du dialogue qui précède et de l'observation des disciples. Jésus constate que certains se sont d'eux-mêmes rendus inaptes au mariage « en vue du Royaume des Cieux ». Il approuve ce fait, et le relie aux exigences du Royaume. Le mot « eunuque » résonne ici de manière étrange. Certains pensent que cet « eunuque » qui s'est rendu tel pour le Royaume est un époux qui s'est séparé de sa femme (on parlait de ce cas dans les versets précédents), et qui ne veut pas se remarier, à cause des exigences de l'Évangile. Cette interprétation nous semble s'harmoniser avec l'ensemble du chapitre 19. En outre, elle sauvegarde l'homogénéité du bloc formé par les versets 1-12 (cette homogénéité est bien peu respectée par l'exégèse courante).

La structure de notre péricope correspond à celle de l'épisode du jeune homme riche, rapporté auparavant. Le thème se situe en substance sur la même ligne : en certaines circonstances, le Royaume exige aussi de l'homme marié qu'il parvienne à vivre dans la continence totale. « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela a été donné » (19/11). Cette observation mystérieuse ne réfère pas aux paroles des disciples, mais à celle de Jésus : « Celui qui renvoie sa femme – sauf en cas de fornication – et en épouse une autre, commet l'adultère » (19/9). Ce sont d'ailleurs ces paroles qui avaient suscité la réaction des disciples (19/10). Il s'agit toujours des exigences relatives au mariage, exigences qui sont plus profondes que celles demandées par la loi (...). Tous ne saisissent pas l'ampleur de ces exigences. Mais malgré des situations très difficiles, il y a des hommes qui sont capables de rester fidèles à la personne à laquelle ils se sont consacrés

par le mariage, une fois séparés, ils ne se remarient pas et ils vivent comme des « eunuques ».

Cette interprétation est fidèle à la technique rédactionnelle des évangélistes. Les versets 1-10 concernent la grandeur et la sainteté du mariage : le lien qui unit un homme et une seule femme est l'expression d'une volonté divine. Les paroles des disciples contiennent un jugement sévère et excessif sur l'exigence radicale qu'ils perçoivent dans la situation précise relevée par Jésus. Admettre que les versets 11-12 constituent un appel au célibat c'est introduire une modification subite de perspective. Jésus accepterait la position des disciples et il commencerait à enseigner qu'en réalité il vaut mieux ne pas se marier. Or cela ne correspond pas au style habituel de Matthieu. Ainsi, l'épisode du jeune homme riche tourne autour d'une parole dure du Seigneur (19/21), qui provoque un jugement sévère et excessif des disciples (19/25) et dont la conclusion (...prolongement de la première phrase du Christ) est la suivante : « Cela est impossible aux hommes, mais à Dieu tout est possible » (19/26). La parole sur les eunuques contient donc une dure affirmation de l'exigence évangélique. Et ces exigences sont formulées à propos de l'union indissoluble de l'homme et de la femme (1 Co 7/10). Débordant cette perspective, on souligne alors la nécessité éventuelle de sacrifier les exigences essentielles des forces de la vie et de la fécondité, en vue du Royaume des Cieux. Tout chrétien doit se montrer disponible face aux décisions les plus radicales, dans les secteurs où le mystère du Royaume concerne la vie personnelle. Cela vise le chrétien marié, tout comme les autres. Pour lui, le fait de devenir comme un eunuque, objet de compassion ou de mépris, cela

fait partie de la série des actions radicales : « se couper la main », « se crever l'œil », « perdre sa vie ».

Père J.M.R. Tillard, op.
« Les conseils évangéliques »,
in *Dictionnaire de la vie spirituelle*,
Cerf, 1983, p. 166-167.

La question de la validité du mariage

Le choix de la fidélité est particulièrement difficile au moment de la rupture du couple. En effet, quand la confiance a été trahie, quand le conjoint ne manifeste plus aucun amour, pourquoi lui rester fidèle? Humainement, cela n'a pas beaucoup de sens!

Et puis, rétrospectivement, le doute peut survenir : au départ, notre engagement était-il valable? Avons-nous été réellement mariés? Quel séparé n'a pas entendu son conjoint lui dire : « Je me suis trompé en t'épousant; je ne t'ai jamais vraiment aimé. » Par-delà son côté d'autojustification, il faut prendre au sérieux cette interpellation, et répondre très nettement à cette question, car il n'y a que deux solutions franches à ce problème : ou bien, effectivement, le mariage n'était pas valide, et il faut demander à l'Église la reconnaissance officielle de cette non-validité; ou bien il l'était, et, dès lors, il n'y a pas d'autre chemin, pour être en paix avec sa conscience, que de continuer à vivre le sacrement de mariage.

Certains sont étonnés, voire scandalisés par le fait que l'Église puisse reconnaître la non-validité d'un mariage. Cela provient sans doute de ce qu'ils n'ont pas bien compris le sens du sacrement de mariage.

Dans celui-ci, l'alliance des époux devient signe de

l'Alliance éternelle entre le Christ et l'Église, et l'amour des époux participe à l'Amour de Jésus pour son Église. Encore faut-il que l'amour et donc l'alliance des époux aient une réalité humaine suffisante! Si celle-ci n'existe pas, il ne peut évidemment pas y avoir de signe, ni donc de sacrement.

Lorsqu'elle s'interroge sur la validité d'un mariage, l'Église considère cette réalité humaine du couple, et la validité du consentement donné le jour du mariage, point essentiel puisque c'est ce consentement qui constitue la « matière » du sacrement.

Or elle reconnaît qu'il y a des cas où la personne est incapable de contracter valablement mariage : par exemple à cause du trop jeune âge; d'un mariage antérieur valide; de vœux religieux; de la consanguinité jusqu'à un certain degré ¹... Elle considère que le consentement n'est pas valable non plus dans certaines circonstances : par exemple quand une personne n'a pas l'usage suffisant de la raison; quand il y a eu tromperie ou violence; quand un des conjoints exclut volontairement un des éléments essentiels du mariage; quand un des époux manque de maturité caractérisée, ou se montre vraiment incapable d'assumer les obligations conjugales ², etc.

Si, pour l'une ou l'autre des raisons évoquées par le code de droit canonique, un mariage n'a pas été valablement contracté, l'Église est prête à le reconnaître; et cette vérité, même si elle est dure à admettre, s'avèrera libératrice pour ceux qu'elle concerne. S'ils le désirent, ils pourront même se marier religieusement, pourvu que les conditions du nouveau mariage ne soient pas

1. C'est ce que le code de droit canonique appelle les empêchements dirimants (canons 1083 à 1094).

2. Cf. canons 1095 à 1103.

les mêmes que celles qui ont amené à reconnaître la nullité du premier.

Sur une question si importante, l'Église ne peut ni ne veut se prononcer à la légère; aussi la procédure qui conduit à la reconnaissance de nullité est-elle assez longue, du fait de l'audition des deux conjoints et des témoins qu'ils ont cités. Elle n'est pas non plus sans souffrance pour ceux-ci, car elle ravive les blessures du passé. Heureusement, les prêtres se montrent généralement miséricordieux dans leur accueil, sans rien sacrifier aux exigences de la vérité.

Si l'on se pose la question de la validité de son mariage, la première démarche à faire est de prendre contact avec un avocat ecclésiastique (entretien gratuit)³. Celui-ci, après avoir entendu la personne, lui dira si elle a intérêt à introduire une cause, sachant que celle-ci aura alors de fortes chances d'aboutir à une déclaration de nullité si elle repose sur des motifs valables⁴.

3. Consulter l'Ordo diocésain, ou s'adresser à l'Évêché.

4. Sur cette question délicate, on peut se reporter à :
– Monseigneur Geoffrey Robinson, *Mariage, divorce et nullité* (une introduction à la procédure suivie dans les causes en déclaration de nullité dans l'Église catholique), Novalis/le Chalet, 1984, 95 p.

2.

ENCOURAGEMENTS DU PAPE,
D'ÉVÊQUES, DE PRÊTRES

SYNODE SUR LA FAMILLE (1980)

VII. L'indissolubilité du mariage
et le problème du divorce

PROPOSITION 13

1. Le Synode réaffirme la doctrine de l'indissolubilité du mariage *ratus et consummatus* entre deux chrétiens. A ceux qui pensent qu'il est difficile aujourd'hui d'assumer des engagements définitifs, il veut rappeler la Bonne Nouvelle sur la fidélité de l'amour qui trouve dans le Christ Jésus sa force et son fondement (cf. Ph 1/6; 2 Co 1/8).

2. L'indissolubilité du mariage s'enracine et trouve son appui dans le don personnel et total des conjoints, qui est le fruit, le signe et l'exigence de l'amour irréversible de Dieu pour son peuple et du don et de la fidélité du Christ à l'égard de l'Église. En effet, le don sacramentel est en même temps un appel et un commandement qui s'adressent à la liberté responsable des époux, afin qu'ils restent toujours fidèles l'un à l'autre, selon la parole : « Que l'homme ne sépare ce que Dieu a uni » (Mt 19/6).

3. Le Christ, qui a restauré le plan originel du Dieu créateur inscrit dans le cœur de l'homme et de la femme, aide la faiblesse humaine des époux par le moyen de la grâce sacramentelle, afin qu'ils triomphent de la dureté du cœur et offrent aux hommes le témoignage d'un amour indissoluble.

4. Il faut louer les très nombreux époux qui, bien qu'affrontés à de graves difficultés, témoignent dans leur propre vie de l'indissolubilité du mariage. Il faut souligner aussi la valeur des témoignages de ceux qui, animés par la foi et l'espérance chrétiennes, bien qu'ils aient été abandonnés par leur propre conjoint, *n'ont pas tenté de contracter un nouveau mariage. Les uns et les autres sont des témoins authentiques de la fidélité dont le monde d'aujourd'hui a besoin, et ils doivent être aidés par les pasteurs et les fidèles de l'Église.*

5. *En raison de la dignité intrinsèque du mariage, et au moment où s'accroît de plus en plus le nombre de mariages détruits et des déclarations de nullité, il est urgent d'insister sur l'instruction et la formation adéquates des futurs époux, de manière qu'ils puissent reconnaître la permanence de l'union sacramentelle et contracter mariage avec la maturité nécessaire. Il est instamment demandé aux Conférences épiscopales d'introduire des modalités de mariage qui permettent aux futurs époux de prendre mieux conscience de la gravité de leur décision et aux pasteurs de s'assurer de la disposition adéquate des futurs époux.*

(Oui : 200; non : 2; abstentions : 4.)

In *Documentation Catholique*,
n° 1809, 7 juin 1981, p. 540-541.

JEAN-PAUL II AUX SÉPARÉS ET DIVORCÉS

Exhortation apostolique Familiaris consortio (1981), n° 83

Divers motifs, tels l'incompréhension réciproque, l'incapacité à s'ouvrir à des relations interpersonnelles, etc., peuvent amener à une brisure douloureuse, souvent irréparable, du mariage valide. Il est évident que l'on ne peut envisager la séparation que comme un remède extrême, après que l'on a vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter.

La solitude et d'autres difficultés encore sont souvent le lot du conjoint séparé, surtout s'il est innocent. Dans ce cas, il revient à la communauté ecclésiale de le soutenir plus que jamais, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète afin qu'il puisse rester fidèle même dans la situation difficile qui est la sienne; de l'aider à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure.

Le cas du conjoint qui a été contraint au divorce est semblable lorsque, bien conscient de l'indissolubilité du lien du mariage valide, il ne se laisse pas entraîner dans une nouvelle union, et s'emploie uniquement à remplir ses devoirs familiaux et ses responsabilités de chrétien. Alors son témoignage de fidélité et de cohérence chrétienne est d'une valeur toute particulière pour le monde et pour l'Église; celle-ci doit plus que jamais lui apporter une aide pleine de sollicitude affectueuse, sans qu'il y ait aucun obstacle à son admission aux sacrements.

Homélie à York (Grande-Bretagne) le 31 mai 1982

Nous ne pouvons nier le fait que certains mariages connaissent l'échec. Néanmoins il est de notre devoir de proclamer le vrai dessein de Dieu sur tout l'amour dans le mariage, et d'insister sur la fidélité à ce dessein, pendant que nous sommes en marche vers la plénitude de vie dans le Royaume du ciel. N'oublions pas que l'amour de Dieu pour son peuple, l'amour du Christ pour l'Église, est éternel et ne peut jamais être brisé. Et le lien entre un homme et une femme unis dans le mariage chrétien est aussi indissoluble et irrévocable que cet amour. Cette vérité est une grande consolation pour le monde, et c'est parce que des mariages ne réussissent pas que l'Église et tous ses membres se doivent d'autant plus de la proclamer avec fidélité.

Le Christ lui-même, source vivante de grâce et de miséricorde, est proche de ceux dont le mariage a connu l'épreuve, la souffrance, l'angoisse. Au cours des siècles, d'innombrables époux ont tiré du mystère pascal de la Croix du Christ et de sa Résurrection la force de porter en chrétiens – quelquefois dans des moments très difficiles – le témoignage de l'indissolubilité du mariage chrétien. Et tous ces efforts du peuple chrétien pour témoigner fidèlement de la loi de Dieu n'ont pas été vains. Ces efforts sont la réponse humaine donnée avec l'aide de la grâce à un Dieu qui nous a aimés le premier et qui s'est donné pour nous.

Comme je l'ai expliqué dans mon Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, l'Église se sent concernée de manière vitale par le souci pastoral de la famille dans les cas difficiles. Nous devons nous pencher avec amour – l'amour du Christ – sur ceux qui connaissent la souffrance de l'échec dans le mariage, sur ceux qui

connaissent la solitude quand il faut élever seul une famille, sur ceux dont la vie familiale est dominée par la tragédie, ou par les maladies de l'esprit ou du corps. Je loue tous ceux qui aident les gens blessés par l'échec de leur mariage, en leur montrant la compassion du Christ, et en les conseillant selon la vérité.

In *Documentation Catholique*, n° 1832, p. 596.

Homélie à Paray-le-Monial le 5 octobre 1986

Le Saint-Père a repris d'abord la prophétie d'Ézéchiël : « Je vous donnerai un cœur » (Ez 36/25). Il a ensuite médité devant le cœur transpercé de Jésus en croix, par lequel « le Père nous a donné tout gratuitement; l'Église et le monde reçoivent le Consolateur : l'Esprit-Saint ». Puis il a rappelé que sainte Marguerite-Marie a connu et révélé « ce mystère admirable, le mystère bouleversant de l'Amour divin ».

Alors Jean-Paul II s'est interrogé : « Ici, en ce lieu de Paray-le-Monial, comme jadis l'apôtre Paul, l'humble servante de Dieu semblait crier au monde : « Qui pourra nous séparer l'amour du Christ? » En notre temps, la même question retentit, adressée à chacun de nous. A chacun en particulier, quand il regarde son expérience de la vie familiale. Qui brise les liens de l'amour? Qui éteint l'amour qui embrase les foyers?

Nous le savons, les familles de ce temps connaissent trop souvent l'épreuve et la rupture. Trop de couples se préparent mal au mariage. Trop de couples se désunissent et ne savent pas garder la fidélité promise, accepter l'autre tel qu'il est, l'aimer malgré ses limites et sa faiblesse. Alors trop d'enfants sont privés de

l'appui équilibré qu'ils devraient trouver dans l'harmonie complémentaire de leurs parents.

Les conditions économiques, les influences de la société, les incertitudes de l'avenir, sont invoquées pour expliquer les altérations de l'institution familiale. Elles pèsent, certes, et il faut y remédier. Mais cela ne peut justifier que l'on renonce à un bien fondamental, celui de l'unité stable de la famille dans la libre et belle responsabilité de ceux qui engagent leur amour avec l'appui de la fidélité inlassable du Créateur et du Sauveur.

N'a-t-on pas trop souvent réduit l'amour aux vertiges du désir individuel ou à la précarité des sentiments? De ce fait, ne s'est-on pas éloigné du vrai bonheur, qui se trouve dans le don de soi sans réserve et dans ce que le Concile appelle le noble ministère de la vie? Ne faut-il pas dire clairement que se rechercher soi-même par égoïsme plutôt que chercher le bien de l'autre, cela se nomme le péché? Et c'est offenser le Créateur, source de tout amour, et le Christ Sauveur qui a offert son cœur blessé pour que ses frères retrouvent leur vocation d'êtres qui engagent librement leur amour.

Le Saint-Père met alors en avant le témoignage de tant de couples qui vivent la fidélité, et demande aux pasteurs de leur « présenter clairement l'appui positif que constitue pour elles l'enseignement moral de l'Église ». Puis il poursuit : « Oui, grâce au sacrement de mariage, dans l'Alliance avec la Sagesse divine, dans l'Alliance avec l'amour infini du Cœur du Christ, familles, il vous est donné de développer en chacun de vos membres la richesse de la personne humaine, sa vocation à l'amour de Dieu et des hommes.

Sachez accueillir la présence du Cœur du Christ en lui confiant votre foyer. Qu'il inspire votre générosité, votre fidélité au sacrement où votre alliance a été scellée

en Dieu. Et que la charité du Christ vous aide à accueillir et à aider vos frères et sœurs blessés par les ruptures, laissés seuls; votre témoignage fraternel leur fera découvrir que le Seigneur ne cesse d'aimer ceux qui souffrent. »

In *Documentation Catholique*, n° 1927, p. 949-952.

HOMME ET FEMME IL LES CRÉA

S'il y a des hommes et des femmes qui restent seuls, la plupart d'entre eux se marient et y trouvent le bonheur. Beaucoup de soleil, pourrait-on dire, et peu de nuages. Encore qu'il y ait quelques difficultés d'adaptation au début et plus tard l'usure de la vie commune. Pour ces problèmes de tous les jours et à vrai dire mineurs, on peut trouver de l'aide; il y a des lectures utiles et des sessions où l'on peut apprendre beaucoup pour en venir à bout.

« J'ignorais que l'autre pouvait être si différent! »

Les petits problèmes de chaque jour sont toutefois révélateurs d'une vérité plus profonde sur la vie en couple et en famille : l'amour n'est pas d'abord sentiment ni passion; l'amour est une décision, par laquelle j'accepte l'autre tel qu'il est pour le promouvoir dans son être « autre », et non pour l'adapter à ma mesure et à mes besoins. Combien de couples éprouvent des difficultés à renoncer au rêve de l'amour-fusion, pour accéder à l'humble promotion de l'autre tel qu'il est. Ce qui ne signifie pas qu'on doive en arriver à un

vague compromis où, l'essentiel étant sauf, chaque partenaire peut faire une bonne partie de la route en toute indépendance. Non, le véritable amour accepte l'autre pour le libérer, pour lui permettre de devenir pleinement lui-même. L'école du véritable amour nous fait passer du « captatif » à l'« oblatif » ; il faut renoncer à prendre pour mieux donner. L'autre n'est pas la satisfaction pure et simple de mes besoins, une sorte de prothèse pour remédier à mes handicaps. Non, l'autre est différent et l'aimer veut dire l'accueillir dans cette différence.

Peut-être est-ce plus difficile de nos jours qu'autrefois. La vie en couple est beaucoup plus longue. Par ailleurs, du fait que toute l'attention ne doit plus se concentrer sur le travail nécessaire à la survie, il reste beaucoup plus de temps pour être ensemble, s'analyser l'un l'autre. Peut-être nos nerfs sont-ils aussi devenus plus fragiles. Enfin, un certain narcissisme moderne nous rend plus introvertis, plus portés à éplucher et à décortiquer une relation. Assurément, notre « moi » occupe une grande place et nous avons trop peu d'humour vis-à-vis de nous-mêmes et des autres.

Mais tout cela n'empêche pas nécessairement de grandir dans le véritable amour, qui est accueil de l'autre. Les sciences humaines et certaines techniques de communication peuvent nous y aider. Pourtant le véritable chemin de croissance de l'amour est spirituel : c'est la voie de la conversion du cœur, d'un véritable retournement de soi, d'une nouvelle naissance, d'un dépassement. L'amour tel que Dieu le rêve et le donne, c'est l'amour de l'incarnation. « *Ab, si tu déchirais les cieux et si tu descendais...* » (Is 63/19) et Dieu est descendu pour devenir l'enfant de la crèche. Le véritable amour fait dire à Jean le Précurseur : « *Il faut que lui grandisse et que moi, je diminue* » (Jn 3/30). « *Qui veut*

sauver sa vie, la perdra » (Mc 8/55) dit Jésus et « Considérez les autres comme supérieurs à vous... » (Ph 2/3) écrit saint Paul. Le véritable amour ne dit pas : « je m'enrichis à ton compte », mais bien : « je veux devenir pauvre pour t'enrichir. Jusqu'à te donner tout ce que je possède ». « Car nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime » (Jn 15/13).

Une épidémie?

Beaucoup de couples se défont de nos jours. Cela prend presque l'allure d'une épidémie. « Y a-t-il encore des familles où personne n'est divorcé? » se demandent certains. Le propos est sans doute exagéré; mais la tendance est nette. L'un des grands problèmes du foyer moderne, c'est son instabilité et tout ce qui s'ensuit.

Les causes alléguées sont multiples et diverses. Le couple est mal protégé par la société et ses lois; la préparation au mariage est insuffisante; l'amour entre jeunes est précoce et immature : il démarre aussitôt par le corps, le contact génital, pour ne jamais atteindre le niveau d'une union spirituelle des cœurs. La promiscuité est généralisée dans notre société, dans le monde du travail et celui des loisirs, dans les médias. Enfin, dans quel vide spirituel nos jeunes ne vivent-ils pas! Il y a même des cas de séparation sans explication apparente : certains époux ont tout pour être heureux ensemble, mais ils ne réussissent pas vraiment à se trouver l'un l'autre. Il y a quelque chose de tragique dans ces échecs-là.

Le cœur mauvais

Il est plutôt rare que des couples se défassent seulement pour des motifs extérieurs : la situation dans laquelle ils vivent ou l'environnement. Presque toujours, la véritable raison de la rupture est à chercher dans le cœur de l'homme, dans sa faiblesse, parfois même dans sa malice. Tout comme on ne peut substituer simplement à l'idéal du mariage ce qui est « réalisable », on ne peut banaliser *a priori* la faute et le péché de certains divorces, en faisant appel aux excuses et à la compréhension. Si notre époque veut être compréhensive, tolérante, si elle veut s'abstenir de juger trop vite, il ne faut pas qu'elle devienne permissive et qu'elle oublie les cas de divorce, où l'un des partenaires abandonne l'autre, non sans cynisme, pour refaire sa vie. Il ne faut pas oublier que les liens du mariage validement contracté ne sont pas seulement des liens d'amour; le divorcé reprend une parole donnée et rompt un lien juridique. Les époux ne se sont-ils pas dit le jour de leur mariage : « *Je resterai à tes côtés dans les bons et les mauvais jours, jusqu'à ce que la mort nous sépare* » ? Le mariage est aussi une affaire de justice sociale. Il y a des cas où une personne est injustement privée d'amour, de raisons de vivre, d'avenir; elle est lésée dans des droits fondamentaux. La pension alimentaire n'est qu'une compensation partielle; elle ne supprime pas la rupture coupable d'un contrat; elle ne fait que la rendre un peu plus supportable.

Pourquoi tant de mariages brisés?

On ne peut éluder la question. Les sciences humaines – la sociologie surtout – fournissent quelque explica-

tion. Même si les réponses qu'elle apporte sont plus descriptives que vraiment explicatives. Les vraies causes ne sont-elles pas à chercher plus en profondeur?

L'explication — la réponse véritable — au pourquoi de ces ruptures, n'est-elle pas à chercher dans l'ignorance ou dans une conception erronée de la vraie nature de l'amour? Nous en avons dit un mot plus haut : l'amour est un don total de l'homme à la femme, corps et âme, non une union partielle, conditionnelle, transitoire. L'amour est durée, pas un contact fugitif. C'est pourquoi il n'est pas avant tout un sentiment mais une décision; il est service de l'autre et par cela aussi épanouissement de soi, et non l'inverse. C'est au sein d'une famille pleinement humaine et chrétienne, qu'on apprend le mieux ce que c'est que d'aimer pleinement, comme homme et comme chrétien. Cet apprentissage de l'amour peut bien sûr être complété par d'autres « écoles de l'amour », comme les Centres de préparation au mariage, par des sessions de tous genres, par des conférences et des lectures. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Une autre raison qui explique en partie la fréquence des séparations est la « privatisation » du mariage. « C'est une affaire entre nous deux, dit-on, la société n'a pas à s'en mêler. Elle n'a pas à nous imposer ses exigences, elle doit se limiter à garantir nos droits. » Mais le mariage est-il bien une affaire privée? Quand un homme et une femme se marient, cela ne se limite pas à une affaire entre eux deux. Par cette union quelque chose change dans leur relation avec tous les autres êtres humains, qu'ils soient près ou loin d'eux. La signification sociale du mariage est peu perçue de nos jours. C'est plutôt étonnant et même paradoxal à une époque où tous considèrent le respect des règles sociales comme une pièce maîtresse de la morale. La planète devient

une, mais on peut se marier comme si on vivait sur une île.

Enfin – dernière raison de la fragilité conjugale – beaucoup de chrétiens perçoivent à peine le fait et les implications du caractère sacramentel de leur mariage. Celui-ci n'est pas une simple œuvre humaine, il est l'œuvre de Dieu, qui a créé l'homme et la femme et les a donnés l'un à l'autre dans le respect de leur liberté. Depuis que le Christ a élevé le mariage à la dignité d'un sacrement, il lui a conféré toutes les qualités de son propre amour pour l'Église, un amour qui est don et service, force et puissance, un amour fort, tendre et durable. Il a donné aux époux chrétiens la présence de son Esprit-Saint. Celui-ci ne neutralise pas la liberté humaine, il la libère de toute trace d'égoïsme et de péché et il la fortifie. Ah, si les époux chrétiens se souvenaient un peu plus de tout cela aux jours de faiblesse et de tentation!

L'Église est-elle donc si sévère?

« En matière de mariage et de sexualité, l'Église est trop sévère, rigoriste, elle n'a pas de cœur. Impossible de vivre avec une morale pareille. Il doit y avoir tout de même certains cas où des gens validement mariés, pour des raisons sérieuses, peuvent non seulement aller vivre séparément, mais être libérés d'un premier lien, pour recommencer une vie nouvelle. Un homme ou une femme peuvent changer d'avis, évoluer. » C'est tous les jours qu'on entend pareilles réflexions.

Malgré tout, l'Église proclame l'indissolubilité d'un mariage validement contracté. Pourquoi donc? Parce qu'elle-même, elle est soumise au commandement de son Maître et Seigneur. La loi de l'indissolubilité, l'Église

ne l'a pas inventée de sa propre autorité; elle vient de Jésus lui-même. Tout au long de son histoire, l'Église aurait eu la vie beaucoup plus facile, si sur ce point elle avait pu introduire dans son enseignement quelque souplesse et dans sa pratique quelque compromis. Moïse lui-même n'avait-il pas permis au peuple juif qu'un mari renvoie sa femme en lui donnant un acte de divorce? Aussi les docteurs de la loi en appelaient-ils à l'autorité de Moïse pour faire dire à Jésus qu'il devait bien y avoir des cas où un homme pouvait répudier sa femme. La réponse du Seigneur fut claire : cela n'est pas permis et la jurisprudence de Moïse en la matière est caduque. *« C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais au commencement, il n'en était pas ainsi. Je vous le dis : si quelqu'un répudie sa femme – sauf en cas d'union illégale – et en épouse une autre, il est adultère »* (Mt 19/8-9).

Cette parole vient du Seigneur. L'Église écoute le Seigneur et fait sienne sa parole. Elle peut paraître dure. D'ailleurs, c'était déjà le cas pour l'entourage de Jésus à l'époque. Ses disciples ne manquèrent pas de faire aussitôt la réflexion : *« Si telle est la condition de l'homme envers sa femme, il n'y a pas d'intérêt à se marier »* (Mt 19/10).

Pour l'Église, c'est une question de fidélité ou d'infidélité à la parole de son Maître. Mais l'Église ne peut se contenter d'énoncer la loi; elle doit aussi montrer comment l'observer et où puiser la force pour le faire. Dieu non plus n'impose pas de norme, sans promettre l'aide de la grâce. Si Jésus renvoie à la loi des origines, par-dessus l'autorité de Moïse, c'est que le temps de Moïse est révolu et qu'avec lui advient le temps de la grâce. A partir de sa mort en croix et de sa résurrection, l'Esprit est donné à tous pour permettre d'accomplir la loi. Jésus restaure le régime primitif dans lequel ont

été créés l'homme et la femme, et il le surpasse en introduisant le régime de la grâce. Dès maintenant, une fidélité durable est possible dans le mariage. Car Dieu a conclu par la mort de son Fils une nouvelle Alliance d'amour avec les hommes. Cette Alliance est indissoluble et éternelle. Le sacrement de mariage est une actualisation de cette divine Alliance; il comporte donc le même caractère d'unité et d'indissolubilité. La fidélité n'est plus uniquement question d'effort moral et de devoir. Elle est avant tout don de Dieu, grâce, garantie divine qui s'inscrit dans le oui librement donné dans le mariage par deux baptisés.

Bien des situations critiques du couple chrétien pourraient être évitées ou surmontées par un appel plus conscient du mari et de la femme à la grâce sacramentelle de leur mariage. Pourquoi ne pas dire plus souvent : *« C'est devant Dieu que nous nous sommes promis fidélité, c'est même lui qui nous a donnés l'un à l'autre. Pourquoi douter maintenant? Dieu ne change pas. »*

C'est à la communauté chrétienne qu'il revient de rappeler tout cela aux couples et aux familles. Le couple chrétien isolé est en danger : il ne peut se passer du soutien de la communauté chrétienne, de toute l'Église. Aucun arbre isolé ne peut tenir à travers les tempêtes. Arrivera un jour où il ne résiste plus à l'ouragan et où il cède. C'est pourquoi les arbres se rassemblent en forêt, les plus résistants étant plantés vers l'extérieur. Combien plus les couples chrétiens ont-ils besoin de se grouper pour pouvoir résister aux vents d'automne d'une civilisation post-chrétienne!

« Toutes ces années, je n'ai fait que l'attendre... »

Même en pleine tempête, il arrive des choses merveilleuses dans l'Église. Parmi tant de faiblesses, on découvre parfois une force morale presque héroïque. Il y a des époux – dont le mariage a échoué – qui restent fidèles à leur partenaire, même s'il y a eu abandon injuste et qu'il n'y a pas d'espoir de retour. Certains d'entre eux ont un sens si juste de l'amour conjugal, tel que Dieu l'a créé, qu'ils saisissent comme de l'intérieur son caractère intangible, inviolable, virginal presque. Une personne me confiait récemment, parlant de son conjoint parti depuis longtemps : *« Je l'ai attendu durant toutes ces années et je l'attends toujours. »*

N'est-ce pas de ceux-là aussi que Jésus parle dans les béatitudes, lorsqu'il dit : *« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu »* (Mt 5/8) ? Ils sont d'ailleurs rarement compris par leurs proches : *« Qui fait encore quelque chose de pareil ? Tu es un inadapté, un naïf, un faible. Refais ta vie et oublie le passé. »* D'ailleurs, réalisons-nous suffisamment ce que c'est que d'être divorcé non remarié ? La femme surtout voit changer d'un coup tant de choses dans son existence : *« J'ai presque tout perdu, disait l'une d'elles ; on me méprise ; je ne suis plus l'épouse d'un tel ou d'un tel ; " restera-t-elle seule ou recommencera-t-elle avec un autre ? " se demande-t-on en épiant tous mes comportements ? Il m'arrive d'avoir peur quand quelqu'un me tend la main ou le bras pour m'aider ou pour que je m'appuie : que signifie ce geste ? Ne cache-t-il pas quelque intention secrète ? Et certains ont pitié de moi : je ne veux pas de compassion, elle m'humilie. »*

La communauté chrétienne ne pourrait-elle pas faire davantage pour soutenir et encourager ces personnes ? Elles sont divorcées, mais il n'y a aucune raison pour

les désavantager par rapport aux autres, ni pour refuser leur collaboration dans beaucoup de domaines de la vie paroissiale et communautaire.

Et si l'on divorce quand même...

Il y a des couples qui se défont apparemment sans beaucoup de douleur. Presque allégrement, dirait-on. Mais dans l'immense majorité des cas, on divorce dans la souffrance. Si parfois la séparation est une délivrance, presque toujours c'est une « mort », précédée d'une longue angoisse et suivie par un long processus de deuil.

Si malgré tous les efforts pour rester ensemble, les conjoints décident de se quitter, c'est un devoir pour tous de rendre cette souffrance supportable. D'abord entre eux : pendant la procédure, ils continueront à respecter la personne de l'autre, son droit à l'intimité, sa vie privée. Ceux qui sont chargés des actions administratives et juridiques requises pour le divorce, doivent éviter le plus possible de créer des situations où les époux sont amenés à se faire mal. Juges et avocats, eux aussi, ont le devoir de respect. Un divorce — qui est toujours un échec —, déjà douloureux en soi, ne doit pas être alourdi encore par la lenteur ou le manque de délicatesse dans le déroulement de l'action judiciaire.

Et les enfants?

S'il faut faire tout ce qui est possible pour humaniser le divorce dans l'intérêt des conjoints, c'est encore bien plus nécessaire quand on pense aux enfants. Leur peine est autrement plus cuisante. Elle ne commence d'ailleurs

pas le jour où les parents se quittent effectivement. La souffrance des petits est là longtemps avant. D'ailleurs les enfants peuvent se sentir en partie coupables. Puisque, à leurs yeux, ils sont le centre du foyer, les enfants s'imaginent facilement que c'est un peu leur faute, si papa et maman « ont des mots ». Ces « mots » concernent d'ailleurs souvent leur éducation. Papa et maman ne s'entendent pas quant à l'heure du coucher des enfants, leur attitude à table, leurs résultats scolaires, et pour les plus grands, l'heure de rentrer à la maison, les sorties avec des amis. C'est surtout le petit enfant qui souffre car il est incapable de « discerner », de faire la part des choses, de juger qui a raison, qui a tort; il peut seulement souffrir, subir, endurer. Aussi y a-t-il beaucoup de sagesse dans ce conseil d'un psychologue : *« Parents, quand vous réglez vos comptes devant vos enfants, dites-leur qu'ils n'y sont pour rien; vous avez bien le droit d'avoir vos nerfs, mais si vous n'êtes pas d'accord sur vos méthodes d'éducation... attendez quelques minutes. Quand l'enfant sera au lit ou parti jouer chez le voisin, vous en parlerez tous les deux plus calmement »* (G. Severin). Si l'enfant assiste quand même à un déballage, il faut de toute façon lui parler : seule la parole peut sécuriser, libérer de l'angoisse qui s'installe dans son cœur. Car, soyez-en sûr : dans son cœur, il pose déjà la question : *« Papa et maman vont-ils donc divorcer? »* Lors d'une dispute sérieuse, il ne faut pas dire à l'enfant : *« Va-t'en! C'est notre affaire, cela ne te concerne pas! »* Est-ce vrai que les scènes entre papa et maman ne le concernent pas?

Le divorce signifie toujours pour l'enfant l'ébranlement, sinon l'effondrement, de son monde. Si l'on en arrive là, il peut être bon de se rappeler cette conversation entre une maman divorcée et sa fille : *« Je ne regrette pas de m'être mariée, même si c'est difficile de*

divorcer, puisque tu es née et que chacun de nous est si heureux que tu sois là. Que nous nous séparions, ne fait pas de notre mariage un échec, puisque tu es là : tu es le fruit de notre mariage. Je suis toujours heureuse que tu sois venue. » Ceci ne supprime pas les souffrances de l'enfant, mais il se sentira moins seul, moins désarmé. De toute façon, cela le déculpabilisera et il ne dira plus : « *Je n'aurais jamais dû être là.* » D'ailleurs à l'âge de la puberté, cela pourrait prendre des proportions plus graves : « *Je ne me marierai jamais, car je ne veux pas faire le malheur d'un enfant.* »

Cardinal Godfried Danneels,
« Familles, ombres et lumière »,
Paroles de Vie..., Pâques, 1989,
p. 15 à 29.
Service de presse de l'Archevêché,
Wollemarkt, 15
B 2800 Malines

« Des divorcés ne se sont pas remariés à cause de leurs convictions chrétiennes. A travers la brisure de leur amour, à travers l'échec qui les meurtrit, ils veulent témoigner du sacrement de l'alliance qui est irréversible. Ils sont tout à fait minoritaires; ils rament à contrecourant de l'idéologie dominante. Leur rôle est indispensable dans la société comme dans l'Église. »

Père B. Housset, secrétaire de la commission épiscopale de *Pastorale familiale*, au colloque « Prêtre et famille »; dans le supplément mensuel de *Famille chrétienne*, n° 456 du 9 octobre 1986.

LETTRE AUX FRÈRES ET SŒURS
CATHOLIQUES DIVORCÉS
Texte inédit de Monseigneur Jullien

Divorce. Pour vous, frères et sœurs, ce n'est pas un mot. C'est une réalité, la blessure jamais complètement cicatrisée d'un échec, peut-être d'un drame. Il ne s'inscrit pas dans une série statistique, il s'inscrit dans votre cœur et dans votre chair, même si peut-être vous cherchez à l'oublier.

Vous vous êtes engagés, pleins d'espoir, dans l'aventure d'un grand amour. Vous attendiez beaucoup d'un foyer et d'une famille heureuse.

Et puis très vite parfois, ou, au contraire, après des années de vie commune sans histoire, les difficultés se sont accumulées. Votre conjoint ne répondait plus à votre attente, ni vous peut-être à la sienne. Déceptions, silences, interprétations, explications insuffisantes ou orageuses, mensonges et même trahisons parfois. Ici les difficultés matérielles, le chômage en particulier, là l'épreuve de la stérilité ou des conflits à propos des enfants ont creusé un fossé. Un jour peut-être vous avez réalisé que vous étiez remplacés dans le cœur et la vie de votre conjoint. Ou bien vous avez cru vous-mêmes en aimer un autre.

Certains couples surmontent ces épreuves. Au lieu de voir l'amour comme une fatalité contre laquelle on ne peut lutter, ou comme une passion romantique, ils font leur deuil de leurs rêves. Avec la force du réalisme, ils reconstruisent leur foyer sur des bases nouvelles, ils apprennent à aimer leur conjoint et leurs enfants comme ils sont et sauvent ainsi leur foyer.

Mais pour vous la tâche a été trop lourde. La vie commune est devenue impossible, peut-être même dégradante pour vous ou préjudiciable aux enfants.

Après la déception vous avez souffert l'humiliation, le mépris du meilleur de vous-même, la révolte et la colère, voire le ressentiment contre vous, pour n'avoir pas su vous attacher l'autre.

Alors vous avez franchi le pas de la séparation ou du divorce, estimant que c'était la moins mauvaise solution. Après un temps de répit, délivrés d'une vie commune insupportable, vous avez connu d'autres épreuves : la désertion d'amis communs, la quête humiliante de témoins, la souffrance de querelles étalées au grand jour devant le tribunal. Sans compter, pour les femmes surtout, un difficile changement social : il vous a fallu changer d'appartement, sinon de quartier ou de ville, trouver du travail, assumer les problèmes des enfants écartelés entre père et mère, et vivre une solitude affective dont vous seuls connaissez le poids. Notre monde est dur pour tous ceux qui sont seuls ! D'ailleurs souvent parents et amis, relayés par l'opinion publique, vous pressent de « refaire votre vie ».

Beaucoup finissent par s'y résoudre — ou même se remettent en ménage sans mariage civil — encouragés d'ailleurs par des lois sociales et fiscales aberrantes.

Mais vous, éclairés et fortifiés par votre foi, vous avez accepté de vivre votre vie blessée. Vous savez bien qu'un vrai mariage chrétien est comme greffé sur l'Alliance nouvelle et éternelle de Dieu avec l'humanité, du Christ avec l'Église. Depuis la venue de son Fils parmi nous l'Alliance entre Dieu et l'humanité est totale et définitive, sans reprise possible. Dieu et l'homme sont deux en une seule chair, inséparables dans la chair du Christ. Et le Christ a vécu cette alliance jusqu'au bout : « Nul n'a de plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ceux qu'il aime » (Jn 15/19; cf. 13/1). Il a donné sa vie pour une humanité, pour une Église qui le trahissait en la personne de ses apôtres.

L'alliance, le mariage entre les baptisés, porte la marque, la qualité et les exigences de cet Amour total, jusque dans l'abandon de l'autre. C'est cette même Passion du Christ que vous avez accepté de vivre dans votre sacrement de l'alliance. Plus qu'à l'héroïsme, c'est alors à une véritable sainteté que vous êtes appelés, à une sorte de martyre. Et de fait vous êtes aux yeux de tous les témoins, les martyrs de la sainteté du mariage chrétien, de l'amour totalement donné.

Une telle vocation, pour être vécue dans la paix et la sérénité et non dans une tension volontariste épuisante, exige une grâce nourrie à la source de l'Amour de Dieu lui-même, par la prière et les sacrements; L'Eucharistie, sacrement de l'Alliance nouvelle et éternelle, reçue régulièrement vous aide puissamment à vivre votre propre fidélité, non point comme une prouesse morale mais bien comme une participation à la mort et à la résurrection du Seigneur.

Cette approche chrétienne de votre épreuve ne résout pas tous vos problèmes. Certains sont insolubles. Elle vous permet du moins de les situer et de leur donner un sens et un poids d'éternité et de salut pour vous, pour votre conjoint, pour vos enfants et pour vos communautés humaines.

Souvent celles-ci, loin de vous comprendre, vous critiquent : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître » (Jn 15/20). Raison de plus pour vous regrouper dans des associations ou des groupes comme « Renaissance » où des femmes divorcées s'entraident à vivre en chrétiennes leur vie difficile. D'autres chrétiens – hommes et femmes – se regroupent aussi pour mieux vivre leur vocation aux limites de l'impossible, par exemple au sein de la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Ils attendent activement le retour éventuel de l'autre et s'entraident à progresser vers le pardon et la recon-

naissance de leurs propres torts. Loin de faire le procès de l'Église dans son rappel des exigences du sacrement de mariage, ils s'appuient sur elles pour vivre et continuer d'aimer de l'Amour même du Seigneur.

Votre témoignage, vécu dans l'humilité, est précieux aux yeux de Dieu et utile aux hommes! Une humanité qui ne croit plus à la parole donnée et tenue, au pardon et à la fidélité dans l'amour renié, a besoin vitalement du témoignage de votre fidélité. Ayez « les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de la foi, sur Jésus qui, dédaignant le bonheur qui s'offrait à lui, a souffert la croix... et siège désormais à la droite du Trône de Dieu. Soyez à lui... et vous ne vous laisserez pas abattre par le découragement » (He 12/2-3)...

Jacques Jullien
Archevêque de Rennes
1985, revu en 1990.

LES PERSONNES SÉPARÉES

Les personnes séparées ou divorcées – hommes et femmes – connaissent une situation parfois plus pénible que celle des veufs et des veuves. En effet, à l'épreuve de la séparation et de la solitude s'ajoutent bien d'autres difficultés.

Ces personnes avaient fondé beaucoup d'espoir dans la réussite de leur couple; elles ont ensuite connu l'échec, accompagné de son cortège d'incompréhensions, de griefs, de déchirement, parfois de rivalité et de procès.

Abandonnées, elles en viennent à se demander qui elles sont, et même à douter profondément d'elles-mêmes, d'autant plus que la société leur renvoie d'elles-

mêmes une image fortement dévalorisée. Absorbées par des soucis d'argent, de travail, de procédure, d'éducation de leurs enfants à charge, elles mènent une vie épuisante.

Souvent culpabilisés au sujet de leur responsabilité dans l'échec de leur couple, ces hommes et ces femmes connaissent une épreuve particulièrement difficile à supporter. Ils ont généralement connu un certain temps bonheur et tendresse, vie sexuelle et partage affectif; ils se retrouvent dans une lourde solitude du cœur et du corps.

Si, par certains aspects, leur situation rappelle celle des veufs et des veuves, elle est au fond bien différente : pour eux, le conjoint est toujours vivant, mais c'est l'amour qui est mort. Malgré l'échec le lien demeure.

La question fondamentale qui se pose à eux est celle de la fidélité : fidélité à qui ou à quoi?

— A un conjoint, parfois infidèle de son côté, qu'on aime peut-être toujours, quand toute vie commune est rompue?

— A un engagement devant la société, quand celle-ci ne les reconnaît guère?

— A l'alliance conclue dans le sacrement de mariage et qui appelle à un véritable héroïsme?

Avec parfois peut-être, mêlée à une fidélité courageuse et loyale, la tentation subtile de se justifier en niant toute maladresse ou responsabilité personnelle. Quoi qu'il en soit, c'est bien au niveau de la foi qu'il faut chercher la signification véritable de cette fidélité.

Désir de « refaire surface » et de retrouver un équilibre pour soi-même et pour les enfants; volonté de rester fidèle; besoin d'affection, de soutien et de tendresse; aspiration à connaître de nouveau le bonheur, interrogation spirituelle sur le sens de cette épreuve, etc.

Tout cela s'ajoute aux soucis quotidiens déjà très absorbants.

Plus que d'autres les personnes séparées et divorcées ont besoin d'être écoutées attentivement dans la recherche de leur identité. Leurs amis ne leur prêtent guère attention et se méfient parfois d'elles, car elles les renvoient à leur propre fragilité. Cela tend à les marginaliser encore davantage. A leur entourage de les écouter, de leur permettre de trouver les chemins d'un nouvel équilibre humain et spirituel, et d'accueillir le témoignage de la fidélité courageuse au Christ qu'elles tentent de vivre.

In *Sexualité et vie chrétienne*,
Centurion, 1981, p. 86-87,
ouvrage collectif.

ADMIRABLES DIVORCÉS NON REMARIÉS

Édouard, soixante ans, est l'homme du service rendu et il rayonne d'humanité simple. Je m'étonne que, venant à la messe, il ne communie jamais. « Je voudrais bien, mais je suis divorcé. – Vous êtes remarié? – Non, simplement séparé, et ma femme non plus n'est pas remariée. » Par ailleurs, sa vie morale est droite, au su de tous. Il apprend avec étonnement qu'il n'y a pas de véritable obstacle pour lui à l'eucharistie. Comment donc avait-il pu se sentir exclu?

J'ai cité d'entrée de jeu le cas d'Édouard, divorcé non remarié. On passe d'ordinaire allégrement sur ces situations et cependant plusieurs en souffrent. Ces divorcés non remariés sont pourtant un des interlocuteurs essentiels dans ce dialogue. Ce ne sont pas eux

qui traitent à la légère le divorce; ils le vivent comme une blessure mal cicatrisée. Ils n'avalisent pas facilement le remariage après divorce : c'est une option qu'ils ont refusée pour eux-mêmes, et souvent en face de propositions très précises. Ils ont choisi, pour les enfants quelquefois, par conviction religieuse le plus souvent, de vivre dans une exigeante solitude et dans une chasteté qui n'était pas leur vocation. Certes, et ils le reconnaissent volontiers, si leur foyer s'est brisé, ils peuvent avoir eu des torts; en certains cas, cependant, ils sont presque absolument des victimes. Quoi qu'il en soit, à partir de là, certains ont su reconstruire une vie courageuse avec cette mutilation qui demeure, ils ont voulu garder une héroïque fidélité au premier mariage et tout investir sur les enfants.

Il n'est même pas rare qu'il se fasse alors une découverte plus profonde du mariage chrétien, du pardon qui en est la clé de voûte. Pour les enfants, celui dont on s'est séparé reste le père (ou la mère) et on veille à garder avec lui, ou elle, des rapports assez cordiaux, à les rétablir au besoin. Cela n'a rien à voir avec ces compromis étranges où on s'invite, anciens couples et nouveaux. Ici, malgré la blessure souvent vive et dans une solitude à certaines heures crucifiante, le divorcé non remarié garde le cap sur son mariage, détruit et réel.

Dans une période de grande permissivité sexuelle, ces hommes et ces femmes courageux apportent une lumière salubre. Et, s'il est évidemment scandaleux que des gens comme Édouard se sentent excommuniés, il est dommageable, pour l'Église cette fois, de ne pas donner leur juste place à ces divorcés non remariés. Ils ont à dire un mot pertinent dans ce débat et éviteront au peuple de Dieu les dérapages de la fausse miséricorde. Ils sont aussi un appel de ce qui demeure

possible, quand on s'appuie résolument sur la grâce. Dans l'Église primitive, une place d'honneur était donnée aux « veuves qui l'étaient vraiment », comme dit l'Écriture : cela aidait ces femmes à assumer leur vie et purifiait l'atmosphère de l'Église et du monde. Pourquoi aujourd'hui ces divorcés non remariés ne seraient-ils pas honorés, en groupe au besoin, au juste prix du « martyre » qu'ils vivent par fidélité à l'idéal évangélique?

Père Guy Chautard,
In Christus, n° 120, octobre 1983.

MISÉRICORDE ET VÉRITÉ
*Homélie de Monseigneur Duchêne
au congrès du Mouvement « Renaissance »*

Voici l'homélie que Monseigneur Duchêne, évêque de Saint-Claude et président de la Commission épiscopale de la famille, a adressé le 3 mai 1981 aux participants ¹ :

Plusieurs d'entre vous m'ont dit spontanément : « Nous aimons l'Évangile des disciples d'Emmaüs. » Hier d'ailleurs, le Père Audollent, avec beaucoup de bonheur, faisait le rapprochement entre l'itinéraire de vos carrefours et le mystère pascal. Faut-il tenter de faire ce rapprochement entre votre vie et ce mystère? Je voudrais avec vous essayer, en effet, de puiser dans la Parole de Dieu un éclairage pour vos vies.

1. Texte original.

« *De quoi parliez-vous donc, tout en marchant?* »

Il le savait bien, le Seigneur, de quoi ils pouvaient parler ces deux disciples. Pourtant il les laisse dire, plus que cela, il les provoque à dire... et il écoute. Il sait qu'ils ont besoin de dire, besoin de vider leur cœur, de libérer leur esprit, de crier leur déception. Il écoute... il écoute.

Un événement a bouleversé leur vie. Ils avaient espéré : « Et nous qui espérions qu'il serait le libérateur d'Israël. »

Vous n'avez certes pas tort de regarder avec lucidité et réalisme votre situation de femme séparée ou divorcée. Ni le Sauveur ni l'Église ne vous demandent de cacher ce qui vous fait question. « J'espérais être épouse et mère. » « Après mon troisième enfant, je me sentais réellement femme. » Et ce fut la rupture. Rupture affective, rupture physique. Comme l'écrivait l'une d'entre vous dans *Partage* : « J'avais besoin d'un homme affectivement et physiquement. » Vos besoins, vos difficultés, Dieu veut vous les entendre exprimer : besoins matériels, difficultés juridiques, aspirations à aimer, à être aimée avec son cœur, son esprit, son corps.

Dans l'écoute attentive et discrète, dans l'accueil plein de fraternité et de vérité, votre Mouvement est déjà le signe du Seigneur, il est signe de l'accueil du Sauveur, il est signe indispensable de l'accueil de l'Église. « De quoi causiez-vous en chemin...? » L'Église a besoin de vivre, comme dans sa propre chair, l'événement vécu par les femmes séparées ou divorcées avec toutes ses conséquences.

« Comme votre cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes »

Après avoir écouté, Jésus, cet inconnu pour les disciples, reprend l'événement et l'éclaire par toute la révélation de Dieu. Non, Dieu n'est pas celui qui oublie. Non, Dieu n'est pas celui qui abandonne son projet d'amour sur quelqu'un. « Je t'ai aimé le premier. » Cette initiative d'amour n'est jamais brisée ou détruite. Elle est présente au sein de l'épreuve, de la souffrance et de la mort. Le Vendredi Saint ne peut pas être pensé séparé de Pâques. « Ne fallait-il pas, dit Jésus, que le Christ souffre pour entrer dans sa gloire? »

Comme l'inconnu du chemin d'Emmaüs, comme le Seigneur et avec lui, votre Mouvement peut, à la lumière d'un Dieu de tendresse et d'amour, faire découvrir que le passage à la vie nouvelle est possible. L'amour de Dieu ne cesse jamais. Il nous entoure toujours. Dieu veut des femmes debout. Il ne cesse pas de vouloir la réalisation de son projet d'amour sur chacun et l'épreuve, l'échec deviennent source de renouveau. « Je suis un projet de Dieu, le renier serait renier la création », avez-vous dit avec raison. Dieu reste fidèle à lui-même, il ne cesse de vouloir que se réalise sa fille, celle qui est et demeure toujours sa fille bien-aimée.

Croyez que l'Église se réjouit de cette transformation. Elle la désire et la souhaite. Cette transformation entre dans le dessein de Dieu. En effet, la force créatrice de Dieu est capable de faire cette mutation en vous et par vous, avec l'aide des autres. Tout cela, vous l'avez exprimé dans vos carrefours en manifestant comment en vous-mêmes, en vos enfants, dans le travail, l'ouverture au monde, vous trouviez un chemin de renaissance.

« Devenir ce que vous êtes. » La liturgie de ce 3^e dimanche nous a fait rendre grâce à Dieu « parce qu'il vous a rendu votre dignité de fils de Dieu ».

Vous avez le droit, vous avez le devoir de désirer être femme à part entière. C'est bien là la volonté de Dieu. Être une femme, une « femme neuve », née dans l'ancienne, dans une renaissance douloureuse. Dans une renaissance qui fait, à travers l'épreuve et la lutte, une femme plus consciente, plus réaliste, plus ouverte au monde. Il est vrai que ce n'est qu'à la sortie du tunnel que l'on peut admirer la lumière nouvelle d'une autre Vallée!

Renaître, une utopie? Non, une réalité. Et pour qui a la foi, une grâce!

« Ne t'étonne pas, disait Jésus à Nicodème, si je t'ai dit qu'il vous faut naître d'en haut. »

Je l'affirme, car c'est pour moi, en Église, une certitude de foi, Dieu ne cessera jamais de nous aimer. Jamais il ne cessera de vouloir réaliser en vous ce que vous êtes par vocation : une personne sujet d'amour, aimée de Dieu, toujours capable d'aimer et d'être aimée, une femme, fille bien-aimée du Père.

Votre Mouvement a mission de partager cette espérance humaine. « Notre cœur n'était-il brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route? »

Comme la Pâque de Jésus-Christ, par la mort et la résurrection, fait de nous des hommes nouveaux, l'événement de la séparation et du divorce avec ses aspects d'échec, avec sa souffrance, peut et doit être source d'une femme neuve. Soyez-en humblement, mais fermement, les témoins.

L'alliance de Dieu avec nous, elle est indéfectible. Sa fidélité est une fidélité de toujours. De sa part il n'y a pas de faille, pas de cassure. Celui qui sème l'espérance dans les cœurs, celui qui lui permet de

grandir, celui qui l'épanouit contre vents et marées, c'est l'Esprit de vérité. Notre espérance, elle est la nôtre, pleinement nôtre, car c'est bien en nous-mêmes, dans notre propre vie qu'agissent le Christ Jésus ressuscité et son Esprit. Mais elle est aussi et en profondeur l'œuvre du Sauveur.

Mais, allez-vous me dire, « femme neuve », comment concrètement le devenir?

Cette question je vous l'ai entendu poser avec force hier... je la devine maintenant sur vos lèvres et dans le cœur de certaines d'entre vous et de vos sœurs.

Je sais et l'Église, peuple de Dieu et dans sa hiérarchie, sait que la question est souvent difficile et douloureuse. La Passion et le mystère de la Rédemption certes ne sont pas absents de vos vies et de cette recherche.

Comment aujourd'hui, dans notre monde, prétendre faire entendre la Parole de Jésus-Christ sur l'indissolubilité du mariage avec toutes ses conséquences? Renaître, disent certains et certaines, n'est-ce pas pouvoir aussi « refaire sa vie » en contractant une nouvelle union stable, durable, source d'équilibre, de nouveauté et de joie? Dieu est un Dieu de liberté et d'amour. Dieu est un Dieu qui appelle par amour. Dieu ne fait pas une loi qui, en quelque sorte, lui serait extérieure... Dieu, j'allais dire, est lui-même témoin de ce qu'est un amour, il est acteur de cet amour. Son amour est un amour de toujours. Son fils il l'a donné au monde à jamais. Pour toujours... à jamais crucifié pour le monde et toujours vivant.

Ce serait fausser le visage de Dieu, ce serait falsifier, rétrécir et étriquer le message du Père, la réponse du

Fils et l'amour de l'Esprit-Saint que de ne pas affirmer avec joie, avec force, mais aussi avec délicatesse cet appel. Dieu, sœurs bien-aimées, vous respecte trop pour ne pas vous dire : « Voici comme je vous aime, voici comme je serais heureux que vous aimiez. Pour toujours. Mais de toute façon, mon amour, en toute circonstance, vous précède, vous accompagne et vous suivra toujours. » « *La vérité, vous y avez droit, car elle fait partie de ma miséricorde.* » Reconnaître ainsi le cœur de Dieu, en approfondir le sens, découvrir et vivre cet appel, c'est bien « renaître ».

Certes, l'Église ne doit pas, elle ne veut pas « récupérer » votre fidélité... mais j'affirme qu'elle a besoin de témoins humbles et forts, joyeux et nouveaux de la fidélité de Dieu en réponse à son appel. Ce n'est pas être moins femme, ce n'est pas être moins « femme sexuée », que de vivre la fidélité lorsque le mystère pascal réalise en quelqu'un cette transformation de son être profond.

Affirmer cette exigence n'est pas condamner celles qui cheminent différemment. C'est toujours dans un vase fragile que se vit la fidélité. Personne jamais, pas plus l'Église que votre Mouvement, ne peut se substituer à Dieu dans ce dialogue personnel, cette démarche d'une personne unique et singulière avec Dieu. Le cheminement de chacune d'entre vous, de chacune de vos sœurs séparées ou divorcées doit être respecté dans l'amour et la *vraie* liberté. L'Église — évêques, prêtres et fidèles — a peut-être à mieux le découvrir et à mieux le vivre. Que jamais cependant ne soit occulté l'appel de Dieu, ne soit cachée l'exigence qui découle de l'indéfectibilité de son amour.

Comme l'Église, votre Mouvement doit être un carrefour de vraie liberté, de soutien mutuel, de fraternité et d'amitié. Il a mission d'être ce lieu où notre sœur

séparée ou divorcée est accueillie dans la vérité de ce qu'elle est, avec tout ce qu'elle est, avec tout ce qu'elle est appelée à être, sans pression d'aucune sorte. Quel dommage ce serait et combien le Mouvement manquerait à sa mission, si elle ne pouvait pas rencontrer la dimension « sans dimension » de l'amour de Dieu unique et fidèle. C'est, de toute façon, l'espérance qu'il nous faut proclamer.

Amen.

in *Documentation Catholique*,
n° 1810, 21 juin 1981,
p. 591-592.

LETTRE A MADAME X

Que de foyers se fondent à la légère, sans que la simple raison soit interrogée, sans que Dieu soit consulté! Comment s'étonner alors qu'ils soient instables et facilement s'effondrent? Est-ce à dire que tout ménage connaissant des difficultés ne soit pas selon les vues de Dieu? Sûrement pas. Il serait naïf de penser que tout ce qui est fondé sur la volonté du Seigneur aboutira nécessairement à une réussite humaine. La volonté de Dieu, en effet, poursuit *la rédemption des hommes* et non d'abord leur bonheur terrestre. C'est dans cette optique qu'il faut lire la lettre qui suit.

Madame,

Sur votre désir, je veux bien essayer de rédiger ce que je vous disais ce matin. Mais c'est difficile. Il est des choses que l'on comprend et que l'on dit parce qu'on a devant soi un être qui vous force à comprendre et à dire, une détresse qui tire de vous des mots

secourables. Ces mots, par la suite, on a du mal à les retrouver.

Efforcez-vous, vous disais-je, de découvrir la pensée et les sentiments de Dieu sur vous. « Ne serait-ce pas présomptueux? » m'avez-vous demandé. Sans doute l'homme abandonné à lui-même n'y saurait parvenir. Mais le Fils de Dieu nous a été envoyé précisément pour nous livrer le mot décisif qui nous permet d'entrer dans les pensées et les sentiments de Dieu : Dieu est Père, notre Père.

Ce père, il y a quelque vingt-cinq ans, regardait avec inquiétude un de ses enfants, pauvre enfant faible qui déjà avait fait de tristes expériences. Il l'aimait, ce malheureux enfant plus malade que pécheur, infléchi vers le mal par les fautes de ses ancêtres. Voulant le sauver, il chercha la femme qui serait son alliée, à lui Dieu, pour travailler à ce salut difficile. Et le Père est venu à vous. Sa main, croyez-le bien, a tremblé avant de frapper à votre porte, avant d'engager sa fille dans cette terrible aventure où elle ignorera le bonheur élémentaire auquel une jeune épouse peut prétendre, où elle risquera de sombrer corps et âme. Et pourtant, il osa frapper, il osa espérer qu'il y aurait assez d'amour dans votre cœur.

Avec quelle tendre sollicitude s'est-il engagé ce jour-là, sans que vous vous en doutiez, à vous aider dans la périlleuse entreprise où il vous entraînait!

Et la vie affreuse avec cet homme commence, se poursuit pendant quelques années. Puis un jour il vous quitte, vous laissant humiliée, bafouée. Il vous trompe dans tous les sens du mot. C'est alors l'interminable succession des années de vie solitaire, tandis que lui passe des bras d'une femme dans ceux d'une autre, qu'il est dupé, exploité... C'est pour vous la souffrance absurde, impossible à offrir, les tentations, le déséqui-

libre psychique qui menace. Pour la femme qui éprouve si fort le besoin d'être « quelque chose pour quelqu'un » quel désarroi de n'être plus rien pour personne!

Pas même ce réconfort de pouvoir faire de tant de souffrances une véritable offrande à Dieu. Vraiment une vie perdue! Oui, en apparence. Mais s'il est vrai qu'alors vous ne parveniez guère à offrir, c'est vrai aussi qu'aujourd'hui toutes ces souffrances, tout ce bois mort que vous vous baissez pour ramasser peut faire une flamme ardente, la flamme du sacrifice qui monte à Dieu et rachète.

Vous hésitez à croire à cette étrange vocation. Se découvrir une raison de vivre, c'est si nouveau pour vous.

« Valent-elles quelque chose, toutes ces années passées, s'il y a eu des défaillances? » m'avez-vous demandé avec crainte et espoir. Que cette petite question – et je n'ai pas besoin de savoir ce que l'allusion qu'elle contient recouvre – m'a bouleversé! Des défaillances... mais elles font partie de ce trésor de pauvreté et de souffrances dont vous disposez pour en faire offrande au Seigneur.

Alors la question qui sans doute vous avait conduite jusqu'à moi a surgi : « Fais-je tout ce que je dois faire si je me contente de prier pour lui? Maintenant c'est un peu comme une affaire classée. Est-ce bien? Faudrait-il encore que je sois prête à l'aider sur un plan humain si l'occasion se présentait, ce qui n'est pas invraisemblable? Mais alors, ce peu d'équilibre que j'ai fini par retrouver...? et à quel prix! » Je n'ai pas eu besoin de vous répondre. Vous avez compris le désir de Dieu, vous avez pleuré doucement, des larmes qui disaient « oui » à votre Père.

J'ai ensuite fait allusion au sacrement de mariage, et à ses grâces. « Notre mariage, m'avez-vous réparti vivement, n'a jamais ressemblé en rien à cette union

du Christ et de l'Église dont on nous dit que le mariage chrétien est l'image! » Votre mariage, mais n'est-ce pas le Christ, en vous, à travers vous, au long des années, refusant d'abandonner cet homme qui voudrait lui échapper, s'engloutir dans le péché, ne plus se savoir aimé de Dieu, pour lui tourner le dos sans remords? Comme il ressemble étrangement, votre mariage, à l'union du Christ et de l'humanité pécheresse, infidèle!

Ah, si vous saviez deviner la reconnaissance de Dieu! Si vous pouviez le remercier de vous avoir fait un jour cette terrible confiance! Que voulez-vous, il aimait son pauvre enfant prodigue : il lui fallait bien trouver un cœur de femme qui comprît et acceptât de partager son fol amour!

Père Henri Caffarel,
in *Aux carrefours de l'amour*,
Éditions du Feu Nouveau.

LES SÉPARÉS DIVORCÉS NON REMARIÉS DANS L'ÉGLISE

Depuis un quart de siècle, le nombre de divorces a triplé, passant en France de 35 000 en 1965 à près de 110 000 aujourd'hui, et ce problème interpelle vigoureusement l'Église, car des chrétiens de plus en plus nombreux sont touchés par cette « épidémie ». Aussi essaye-t-elle constamment de rejoindre les séparés ou divorcés avec compassion, sans pour autant renier les exigences de l'Évangile et de son enseignement fondé sur la tradition.

A la suite du synode des Évêques sur la famille, qui s'est tenu à Rome en octobre 1980, Jean-Paul II a défini, dans son exhortation apostolique *Familiaris consortio*, les lignes essentielles de la pastorale de l'Église dans les cas difficiles. Au n° 83, le Saint-Père affirme que celle-ci doit apporter aux séparés et aux divorcés non remariés « une aide pleine de sollicitude affectueuse », c'est-à-dire « estime, solidarité, compréhension et aide concrète ».

Comment cette exhortation se concrétise-t-elle dans le vécu quotidien? Pour le savoir, nous avons proposé un questionnaire aux séparés et divorcés non remariés membres ou proches de la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Soixante d'entre eux ont bien voulu y

répondre. Cela paraît peu en regard de la foule des catholiques divorcés non remariés; mais leurs réponses sont tout de même significatives, car ils essaient de vivre le pardon et la fidélité, comme les y appellent le Christ et l'Église.

Leur première impression est certes plutôt négative, puisque treize d'entre eux estiment que l'Église ne s'occupe pas des séparés, divorcés, et trente-sept qu'elle s'en occupe peu, quatre seulement trouvant qu'elle s'en occupe bien.

Mais cette première réponse est nuancée par la suite. Tout d'abord, cela dépend des personnes et des communautés : certaines sont plus dynamiques et plus accueillantes; c'est le cas par exemple du Renouveau Charismatique. Ensuite, quand il s'agit d'eux personnellement, vingt-huit de ceux qui ont répondu au questionnaire se sentent bien accueillis dans l'Église; mais dix-sept peu, et six pas accueillis.

Certains de ceux-ci soulignent qu'une gêne subsiste chez certains chrétiens par rapport aux séparés ou divorcés, mais reconnaissent que cela vient aussi d'eux-mêmes : « J'ai l'impression que j'avais peur des autres au début; je n'ai pas osé aller vers eux. »

En outre leur impression peut varier d'un groupe à un autre : « Je me sens très bien accueillie dans le groupe charismatique ou au sein de la Communauté des sœurs du Carmel, mais par contre je ressens une gêne au niveau de la paroisse, plus bourgeoise, où on me connaît. Mais cette gêne vient de moi, je crois. »

Enfin la situation a évolué ces derniers temps : « Au moment de mon divorce en 1960, je me suis sentie rejetée; mais, depuis quelques années, je me sens bien accueillie. »

En fait, cela ressort de plusieurs réponses, on se sent d'autant moins accueilli que l'on attend davantage des

autres; et d'autant mieux que l'on a surmonté son épreuve, et que l'on est capable de se situer au sein du Corps du Christ d'abord en tant que baptisé.

Certains vont même jusqu'à se demander si l'Église doit apporter une aide spécifique aux séparés, divorcés : pourquoi à eux plus qu'à d'autres qui vivent des situations de misère diverses mais tout aussi dramatiques? Il est bon d'accueillir cette interpellation car, lorsqu'on est immergé dans son problème, on oublie ceux des autres, et l'on attend d'être en quelque sorte le préféré de notre Mère l'Église. Or celle-ci a une multitude d'enfants en détresse, et elle a bien du mal à les assister tous comme elle le voudrait. « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux... »

Cependant, à cause de son « option préférentielle pour les plus pauvres », l'Église a le désir d'apporter à ses enfants blessés la consolation et le salut en les rejoignant dans leur épreuve spécifique. Tel est le rôle des mouvements destinés aux séparés et divorcés, comme la Communion Notre-Dame de l'Alliance. Ceux qui s'adressent à celle-ci font l'expérience d'être accueillis par des frères et sœurs qui les comprennent, parce qu'ils ont connu la même souffrance; qui les aident à trouver un sens à leur épreuve, un chemin de résurrection; qui les renvoient enfin vers les communautés chrétiennes pour qu'ils y prennent toute leur place de baptisé.

Chacun parviendra d'autant mieux à trouver sa place dans le Corps du Christ qu'il a reçu, au sein de la Communion, l'aide particulière indispensable pour assumer ce qui reste généralement son épreuve majeure : le divorce, avec tout son cortège de difficultés.

QU'ATTENDENT DE L'ÉGLISE LES SÉPARÉS, DIVORCÉS?

Le traumatisme du divorce est quelquefois si fort que celui qui y est confronté est submergé par la douleur, incapable même de s'ouvrir à autrui. « Je suis très solitaire, écrit l'un. J'ai beaucoup de mal à m'ouvrir aux autres. » C'est important de le rappeler, car il est des cas où celui qui veut aider doit faire le premier pas. Jésus lui-même n'allait-il pas au-devant de certains « pauvres » de son temps?

Mais le plus souvent, le séparé, le divorcé s'adressent à un prêtre ou à un autre membre du Corps du Christ, dont ils attendent un soutien moral, un soutien spirituel et une aide par rapport à leur situation.

Un soutien moral

« La Passion des séparés, divorcés » (première partie, chap. 2) montre combien dramatique est l'épreuve de la rupture du foyer, à quelle profondeur elle blesse ceux qui y sont confrontés. Dès lors, ce dont ceux-ci ont besoin, c'est d'un baume sur leurs plaies, c'est d'un peu de cette affection dont ils sont radicalement sevrés, c'est d'un soutien moral. (Sept le disent explicitement.)

Ce soutien passe d'abord par une écoute bienveillante. Neuf l'expriment, et particulièrement cette femme : « Dans les moments douloureux de ma séparation, j'ai été très accueillie par un prêtre, homme à l'écoute, très bon, sachant reconforter. » Une autre écrivait à son Père spirituel des lettres interminables auxquelles il répondait toujours, fût-ce brièvement.

« Dans mon désarroi », écrit l'une, « dans ma descente aux enfers », dit une autre, « j'attendais un réconfort. »

Sept l'expriment, et d'autres précisent les qualités correspondantes : bonté, douceur et compassion.

Cette écoute et ce réconfort montrent au séparé, au divorcé qu'il n'est pas seul, et constituent déjà un important soutien. Il a besoin, en effet, « d'appui », de « secours », « d'être épaulé » dans ce passage si difficile de son existence.

Certains ont conscience d'avoir besoin d'une aide psychologique : « J'attendais une aide psychologique pour pouvoir tenir, avancer au jour le jour; qu'on me donne confiance et espérance. »

On dit souvent qu'il faut avoir vécu une épreuve pour la comprendre vraiment. Néanmoins les séparés, divorcés attendent des prêtres et des chrétiens la compréhension (sept l'expriment), et même un éclairage pour leur vie, un conseil (six).

Écoute, réconfort, soutien, aide psychologique, compréhension... La gravité de la souffrance justifie une telle attente, mais en même temps, nous réalisons que celle-ci est bien forte! D'autant plus forte chez certains qu'ils souffrent d'un déséquilibre psychique...

Aussi l'Église ne peut la satisfaire entièrement; d'autant moins que les membres du Corps du Christ sont eux-mêmes limités, faibles et souvent pécheurs. Les prêtres, par exemple, ne sont pas des psychologues professionnels, et il faut que les divorcées se gardent des transferts qui les conduisent à leur demander, inconsciemment, l'affection qu'elles ne reçoivent plus d'un père ou d'un mari. Il est arrivé, malheureusement, qu'un tel transfert provoque le « départ » d'un prêtre.

De même, les couples sont parfois fragiles, et l'irruption en leur sein d'une personne en détresse peut provoquer leur éclatement. C'est du reste une des raisons de la méfiance que les séparés ou divorcés ressentent quelquefois chez des couples même chrétiens.

Les séparés ou divorcés, surtout au début de leur épreuve, ont donc terriblement besoin de soutien moral, c'est indubitable; mais il leur faut être conscients que leur attente est souvent excessive, et que ceux à qui ils s'adressent n'ont pas forcément la compétence nécessaire pour les aider. En cas de difficultés d'ordre psychologique, par exemple, il vaut mieux s'adresser à une personne compétente (psychologue, conseillère conjugale), fût-ce pour un temps, afin d'en recevoir un secours éclairé, et donc plus efficace.

Un soutien spirituel

Comme tous les divorcés, les chrétiens ont d'abord besoin de soutien moral; mais, s'ils s'adressent à l'Église, et plus particulièrement aux prêtres, c'est surtout pour leur demander un soutien spirituel (s'ils l'explicitent). Certains d'entre eux n'ont jamais rompu avec l'Église, mais pour d'autres l'épreuve est un temps fort de conversion et de progrès spirituel. En effet, quand tout humainement s'effondre, on éprouve le désir de revenir « à l'essentiel ».

Sur le chemin d'un approfondissement ou d'une redécouverte de la foi, on a besoin d'être accompagné, et c'est une des missions du prêtre de répondre à cette attente; mais cela ne lui est pas réservé, et on voit se développer une formation à l'accompagnement ouverte aux laïcs, par exemple dans le Renouveau Charismatique.

L'un s'est adressé au prêtre pour vivre « la réconciliation avec le Seigneur » et a reçu « un très bon accueil ». Une autre a découvert, grâce à un prêtre, « l'amour infini de notre Dieu ». Une troisième écrit : « Je désirais que le prêtre auquel je me suis adressée m'aide à

approfondir ma relation avec ce Jésus qu'à travers mon épreuve je venais de rencontrer, présent, vivant, comme je ne l'avais jamais compris auparavant. Je voulais qu'il m'aide ainsi à conformer ma vie à son exigence d'Amour dans la fidélité, le pardon, l'Espérance malgré tout. »

De cette Espérance, les séparés, divorcés en ont bien besoin quand tout semble s'effondrer dans leur vie! Ils ont besoin d'une « lumière dans la nuit noire », et cette lumière, c'est Jésus ressuscité qui les rejoint pour les ressusciter avec lui.

Dès lors ils ont à cœur de vivre pleinement leur vie de baptisé, et ils demandent à leurs prêtres de les y aider vraiment. « Les deux prêtres que j'ai vus lors de ma longue souffrance (dix ans) étaient remarquables. Le premier m'a poussée à la prière, à l'oraison. Comme je n'y arrivais pas, j'ai eu besoin d'un groupe de prière. D'autres influences m'ont indiqué le chemin de l'oraison par lequel les âmes les plus simples arrivent à une grande humilité, un grand silence, une grande sainteté. »

Quel réconfort pour les séparés, divorcés quand un prêtre les assure de sa prière, particulièrement dans l'Eucharistie. Le Père Guillaume, Père spirituel de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, n'hésitait pas à placer sur l'autel la photo d'Anne-Marie et François, disant : « Vous êtes la priorité du moment. »

De même des couples, en particulier des Équipes Notre-Dame, prient pour eux en récitant la Prière des Foyers (p. 262), et ainsi se fonde un soutien fraternel, qui se manifeste concrètement lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les séparés ou divorcés ne peuvent vivre leur fidélité que s'ils sont soutenus par une communauté d'Église vraiment fraternelle. Jean-Paul II appelle de ses vœux

de telles communautés : que l'Esprit de Pentecôte souffle puissamment pour les faire grandir!

Une aide spécifique par rapport à la séparation ou au divorce

Le concile Vatican II rappelait que « toutes les activités des laïcs, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, (...) si elles sont vécues dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ » (*Lumen gentium*, n° 34, § 2).

De cela, les laïcs ne sont pas toujours conscients; cependant, dans la rupture de leur couple, certains se tournent vers l'Église pour qu'elle les aide à vivre spirituellement leur épreuve de séparation ou de divorce.

Il arrive parfois que, dans un premier temps, la demande faite au prêtre reste uniquement au plan humain; cette attente est compréhensible; mais s'il s'agit d'obtenir de lui qu'il prenne parti unilatéralement pour la « victime », cette demande est insuffisante. Certains le reconnaissent, d'ailleurs : « J'attendais, intérieurement, qu'il prenne ma défense », reconnaît l'une. Et une autre dit clairement : « J'attendais surtout qu'il intervienne auprès de mon mari, qu'il réussisse à le raisonner, à le mettre en face de ses responsabilités; mais son rôle était bien délicat et cette tâche impossible. »

Le deuxième niveau auquel les séparés ou divorcés se situent quand ils s'adressent au prêtre est celui d'une demande d'éclairage sur la position de l'Église par rapport aux divorcés, et sur la situation de ceux-ci en son sein. Sur ce point « j'ai trouvé la réponse qui m'a

rassurée », précise une femme. Une autre, qui avait choisi d'emblée la fidélité, écrit : « J'attendais qu'il me confirme que mon choix de fidélité était bien dans la réalité du désir de Dieu, et que pour l'Église mon mariage est indissoluble. »

Lorsqu'on se pose la question d'un éventuel remariage civil, on a aussi grand besoin d'être éclairé, voire dissuadé : « J'attendais une explication précise sur mon devoir de fidélité, dit un homme; une explication sur la situation en cas de remariage, situation sérieuse vu la présence de jeunes enfants; une explication sur la notion d'adultère. J'attendais une attitude ferme, m'encourageant à la fidélité, car, au fond de moi, j'aimais toujours mon épouse. »

Dans ses réponses, le prêtre est amené à rappeler la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Église, mais les chrétiens séparés ou divorcés attendent davantage encore : ils veulent trouver un sens chrétien à leur épreuve! Quel sens le mariage garde-t-il dans leur situation, et comment le vivre? « Pendant ces longues premières années de solitude spirituelle, je me demande encore ce qu'il aurait fallu que je trouve... Un endroit pour entendre dire que je vivais la Passion, pour entendre un témoignage de foi vivante... Le silence, c'est terrible! »

Ce qui a transfiguré la Passion de Jésus, c'est qu'il est allé jusqu'au bout de l'Amour pour ceux-là mêmes qui le crucifiaient et pour tous les hommes. Il appelle les séparés, divorcés à aller avec lui jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, jusqu'au pardon. « Un prêtre m'a permis de pardonner à mon époux dès avant qu'il me quitte, et c'est sous son inspiration que j'ai écrit successivement deux lettres, faisant de ma séparation un acte d'amour, quand mon époux m'a demandé de reprendre sa liberté. »

Aimer ainsi est possible quand on prend appui sur

la grâce du sacrement de mariage, et c'est cela qui donne son sens plénier à la fidélité. Il ne suffit pas d'être fidèle par obéissance à la loi de l'Église fondée sur la Parole de Dieu; on est fidèle à une personne, à cet époux avec lequel, par-delà la séparation ou le divorce, on continue à ne faire qu'une seule chair (Mt 19/5).

Dans leur majorité, ceux qui ont répondu au questionnaire ont été encouragés à la fidélité par les prêtres (34) ou par d'autres membres du Corps du Christ (31). Mais cela n'a pas toujours été le cas, nous allons y revenir.

Une femme a exprimé une dernière demande adressée à un prêtre : « la mettre en contact avec des personnes qui vivent la même épreuve ». Voilà qui relève du ministère sacerdotal : c'est au berger de rassembler ses brebis, et cela pose toute la question de la pastorale familiale sur laquelle nous reviendrons aussi plus loin.

COMMENT LES SÉPARÉS ET DIVORCÉS SONT-ILS AIDÉS CONCRÈTEMENT?

Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, rares sont ceux qui n'ont pas été soutenus par l'un ou l'autre des membres du Corps du Christ. « Quand on cherche une aide, on la trouve toujours », dit une femme. C'est que Dieu, dans sa Providence, met sur le chemin de ses enfants en détresse, des « anges gardiens », des Simon de Cyrène qui les aident à traverser les moments les plus difficiles.

Souvent c'est un prêtre : vingt-cinq affirment avoir été très soutenus par un d'eux, et quatorze au moins un peu. C'est généralement un prêtre de paroisse (30 réponses), mais aussi un moine (13), un reli-

gieux (9) ¹, ou tout autre pasteur dans un ministère : aumônier d'hôpital, missionnaire, responsable de communauté, évêque retraité...

Ce ministère de compassion est bien l'une des fonctions des prêtres; le concile le rappelait : « Les prêtres, certes, se doivent à tous; cependant, ils considèrent que les pauvres et les petits leur sont confiés d'une manière spéciale : le Seigneur, en effet, a montré qu'il avait lui-même partie liée avec eux, et leur évangélisation est donnée comme signe de l'œuvre messianique » (*Presbyterorum ordinis*, n° 6, § 3). A l'heure actuelle, compte tenu de la diminution de leur nombre, les prêtres ont-ils toujours le temps d'exercer ce ministère de compassion? N'est-il pas urgent de mettre en place d'autres types de ministères reconnus ou institués, en vue de cette mission?

Le rôle du prêtre est important pour l'accueil; il l'est aussi parce qu'il joue un rôle déterminant dans l'intégration des séparés et divorcés à la vie de la paroisse. Les deux tiers de ceux qui ont répondu au questionnaire ont été ainsi invités à participer à l'une ou l'autre des multiples activités de leur communauté.

Le temps fort de la vie d'une communauté chrétienne, c'est quand elle se rassemble, en particulier pour la célébration eucharistique. Les séparés et divorcés non remariés non seulement ont le droit d'y communier, mais peuvent encore y exercer toutes les fonctions ouvertes aux laïcs : animation, lecture, distribution de la communion, chorale.

Comme tous les baptisés, ils peuvent aussi participer à l'entretien de l'église et aux services, visiter les malades, faire de la catéchèse, des pèlerinages, être

1. Jean-Paul II les encourage à ce ministère d'accueil dans *Familiaris consortio*, n° 74.

membres d'équipes d'action catholique (par exemple A.C.G.F.) et de groupes de prière...

Bien plus, au sein de la communauté, ils donnent « un authentique témoignage de fidélité » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 20, § 6), et plusieurs ont été invités à exprimer publiquement ou à professer ce témoignage : devant des jeunes se préparant à la confirmation; dans une rencontre d'A.C.O.; lors d'une réunion de couples; dans des week-ends diocésains des Équipes Notre-Dame; dans une assemblée diocésaine de prière pour les familles; dans des rassemblements du Renouveau; dans un foyer de Charité; devant un groupe de prêtres...

Le fait qu'ils soient associés à la vie de la communauté s'avère donc bénéfique pour les séparés ou divorcés, qui surmontent mieux ainsi leur épreuve, mais aussi pour l'Église qui voit en eux des témoins de l'indéfectible fidélité du Dieu de l'Alliance.

Au départ, les séparés ou divorcés doivent surmonter un certain sentiment de culpabilité injustifié, « la peur de choquer et d'être un contre-témoignage »; voire affronter « le jugement des bien-pensants ».

Ils y parviennent d'autant mieux qu'ils sont mieux intégrés dans la communauté, et la majorité d'entre eux (32 réponses) se disent à l'aise dans leurs activités paroissiales. Certains, du reste, n'ont fait que continuer leurs engagements antérieurs.

Pour d'autres, l'épreuve a entraîné un approfondissement de leur foi, et les a conduits à un engagement : « C'est une grande grâce de pouvoir transmettre sa foi, et ce faisant de l'approfondir. » « Je suis bien plus motivée maintenant. »

L'on dépasse le sentiment de culpabilité grâce à la certitude de la miséricorde de Dieu : « Pécheur au même titre que tous mes frères et sœurs de paroisse,

je sais que le pardon m'est offert, que le salut m'est donné (et encore à réaliser...). »

Nous sommes tous les enfants d'un Père qui pardonne. « Comme il l'avait dit à son peuple par la bouche d'Osée, il m'a conduite un temps au désert pour parler à mon cœur. Maintenant que je suis mieux, cela va mieux aussi dans l'affirmation de moi. » Cette expérience, dès lors, on a envie de la communiquer aux autres : « Parce que je suis bien en présence du Seigneur, je voudrais le faire partager. » Je suis heureuse de montrer que Jésus est vivant.

Et ce, en assumant la situation de séparé ou divorcé. « Je suis à l'aise dans l'Église parce que je continue à vivre mon sacrement de mariage; pour moi le divorce n'existe pas : Je m'appuie sur la justice de Dieu et non sur celle des hommes. »

Si, dans l'intégration des séparés ou divorcés à la communauté chrétienne, les prêtres jouent un rôle essentiel, ils peuvent compter sur le précieux concours d'autres membres du Corps du Christ. Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, rares sont ceux qui n'ont pas été soutenus à un moment ou un autre par l'un d'entre eux. Sont le plus souvent cités les groupes de prière (30 fois), en particulier du Renouveau Charismatique. Puis viennent les religieuses (18 fois) et les foyers chrétiens (16 fois). Ceux-ci ont là une mission spécifique; dans son discours aux Équipes Notre-Dame du 23 septembre 1982, Jean-Paul II les exhortait à accompagner les couples éprouvés : « Vos combats spirituels (...) peuvent vous rendre plus fraternels envers vos frères et vos sœurs éprouvés par les échecs de toute sorte, par l'abandon du conjoint, par la solitude ou les déséquilibres, et vous aider, sans rien renier de la vocation des couples

à la sainteté, à accompagner ces frères et à les remettre en route » (n° 7, dernier §) ².

Dans l'accueil et le soutien des séparés ou divorcés, jouent un rôle important également les communautés anciennes (7 fois citées) ou nouvelles (9 fois), ainsi que tous les mouvements spirituels : Focolari, instituts séculiers, fraternités d'adoration, groupements de vie évangélique, etc.

Une femme a été réconfortée et appuyée par un pasteur et par un couple protestants : beau signe de communion et d'unité par-delà ce « divorce » entre nos Églises qui subsiste encore, malgré la réconciliation en cours.

DE L'INCOMPRÉHENSION

Jusqu'ici, nous avons mis en valeur surtout le positif de l'aide apportée par l'Église aux séparés ou divorcés non remariés. Nous ne pouvons cependant pas dresser un tableau idyllique de la situation, car des ombres subsistent à ce tableau. Cependant, en les évoquant maintenant, nous ne voulons ni juger, ni encore moins condamner les personnes; nous prétendons seulement être fidèles à la vérité, et appeler nos frères et sœurs chrétiens à une compréhension plus grande des problèmes, à un soutien plus résolu et plus actif à ceux qui en ont le plus besoin.

Les réponses au questionnaire font apparaître que vingt-six personnes se sont parfois senties incomprises par des prêtres, et dix-sept par d'autres membres du Corps du Christ.

Rares sont celles qui ont eu le sentiment d'être

2. Cf. déjà *Familiaris consortio*, n° 71, fin du 2^e §.

rejetées. Les deux qui le disent reconnaissent qu'à cette époque (il y a vingt ans), le légalisme régnait encore et explique cette réaction : « Je me suis sentie rejetée dans mon village par le curé qui ne comprenait pas ma présence à la messe. »

Le plus souvent, les séparés ou divorcés se heurtent à la forme d'incompréhension suivante : comme ils sont en règle avec l'Église, on estime qu'ils n'ont pas de problèmes ! C'est vrai pour l'accès à l'Eucharistie, mais la Pastorale des divorcés ne doit pas se limiter à ce seul aspect !

Certains chrétiens sont amenés quelquefois à prendre l'initiative de la séparation, parce que la vie commune devient insupportable et destructrice, et ils ne peuvent accepter une reprise de la vie commune tant que le conjoint n'a pas changé. D'ailleurs l'Église leur reconnaît alors un droit de séparation (canon 1153, p. 171). Ceux qui ne le savent pas — ou ne le comprennent pas — peuvent se montrer très maladroits : « J'ai été incomprise par le prêtre de la paroisse de mon mari parce que j'avais fermé les portes à mon époux violent, comme le tribunal l'avait ordonné. Ce fut terrible ! »

Parfois il arrive que le prêtre n'essaye pas assez de donner le point de vue chrétien, et ait une attitude partielle au plan humain, prenant trop exclusivement le parti d'un des conjoints. Ceci risque d'accentuer la division au lieu de l'atténuer, et de blesser celui qui est rejeté, alors même qu'il choisit la fidélité.

Ce sont là des cas extrêmes ; le plus souvent les séparés ou divorcés en attente de soutien moral et spirituel, d'un encouragement au pardon et à la fidélité, rencontrent plutôt de la gêne et une attitude de repli, de fuite. « En 1972, le prêtre, qui pourtant nous connaissait bien, s'est plutôt "défilé" ... quelques

années plus tard il m'a écrit qu'il l'avait quelque peu regretté. »

On retrouve ces mêmes attitudes d'incompréhension chez les autres membres du Corps du Christ. Ils ne comprennent pas « la profondeur de notre douleur », et tout rejet est une blessure supplémentaire : rejet par la famille, abandon par « un groupe de cathos engagés qui du jour au lendemain m'ont laissée. Je les ai interpellés : ils ne m'ont plus donné signe de vie ».

Le besoin d'être écouté ne rencontre pas toujours une oreille attentive : « Quand dans un groupe je témoigne de mon chemin de divorcé, on écoute poliment, mais on se hâte de changer de sujet. C'est toujours un peu la crainte du pestiféré! »

Faute d'avoir suffisamment approfondi le sens du sacrement de mariage, des foyers chrétiens ne comprennent pas que les séparés ou divorcés non remariés peuvent continuer à vivre celui-ci, et les considèrent un peu comme des ratés : « J'ai senti un jugement dans leur regard : c'était très pénible et j'en ai souffert. »

Dans le Renouveau charismatique aussi on se heurte parfois à une certaine incompréhension : « Quand j'ai demandé à entrer dans la communauté X, je n'ai pu le faire qu'en tant qu'amie : on m'a dit que je ne pouvais pas prendre d'engagement, car je ne pouvais le faire qu'avec mon mari à mes côtés. »

A propos de l'entrée en communauté, rappelons simplement que, si les divorcés ne peuvent en aucun cas devenir des religieux, par contre ils peuvent entrer dans toute communauté ouverte aux laïcs mariés, dans la mesure où ils acceptent les engagements de celle-ci, et où leur demande a été agréée par ses responsables. Une fois entrés, c'est là qu'ils auront à vivre

la fidélité à leur conjoint dans le sacrement de mariage, car ils restent des gens mariés³.

L'incompréhension dont nous avons parlé jusqu'ici était due plutôt à un certain légalisme : le divorce étant réprouvé par l'Église, certains ne comprennent pas le désir sincère, chez des séparés et divorcés, de vivre le pardon et la fidélité en prenant appui sur le sacrement de mariage. A l'inverse aujourd'hui, de plus en plus, une deuxième source d'incompréhension vient de ce que l'esprit du monde – pour lequel le remariage des divorcés est non seulement possible mais souhaitable – s'est infiltré et répandu dans la mentalité de beaucoup de chrétiens et même de prêtres.

Si la majorité de ceux qui ont répondu au questionnaire ont été encouragés à la fidélité par des prêtres, certains ont rencontré du scepticisme, voire de la réprobation : « Quand je lui parlais de la fidélité à mon mari, il restait un peu perplexe et trouvait que j'avais beaucoup de courage. Il me prenait pour une marginale; je ne suivais pas le courant actuel : petit ami, remariage... » « Un prêtre a trouvé normal que mon mari refasse sa vie; j'en ai été très choquée. » « Dans une assemblée liturgique "moderne", mon époux remarié continue à donner la communion. »

Quelques prêtres, qui suivent des divorcés remariés, et qui, croyant faire preuve d'une plus grande compréhension, d'une plus grande miséricorde que l'Église, les admettent à la communion, sont dérangés par les séparés ou les divorcés fidèles, et ont tendance à les écarter : « Quand j'ai voulu fonder Renaissance dans ma ville, le prêtre responsable de la pastorale familiale

3. Pour plus de précisions, cf. « Le renouvellement du OUI au conjoint », première partie : quelle consécration? *Documents Notre-Dame de l'Alliance*, n° 4.

de mon diocèse parlait tout le temps de remariage, au nom de la tolérance. Il s'est méfié de moi et s'est adressé à une autre dame. »

L'ÉPINEUX PROBLÈME DU REMARIAGE

Il devient de plus en plus difficile de vivre la fidélité à son conjoint aujourd'hui, tellement la pression sociale en faveur du remariage est forte, non seulement dans la société, mais même dans l'Église. Le 22 avril 1987, le journal *La Croix* publiait les résultats d'un sondage d'après lequel 69 % des catholiques souhaitent que l'Église autorise les divorcés à se remarier religieusement s'ils le désirent; seulement 22 % (mais 34 % des pratiquants réguliers) ne souhaitent pas qu'elle revienne sur sa position.

Dans notre questionnaire, nous demandions aux séparés ou divorcés si on leur avait conseillé de se remarier. Vingt d'entre eux (le tiers) ont répondu que oui. Dix fois ce fut par un prêtre, onze fois par d'autres personnes. C'est d'abord dans la famille que l'invitation est lancée : « Ce sont des membres de ma famille ou de ma belle-famille qui m'ont parlé de remariage. Sans doute pour se déculpabiliser et pour me caser afin d'être tranquilles. » Cela est dit un peu crûment, mais c'est sans doute le même mobile qui pousse les enfants à faire la même proposition : « Ma fille aînée m'a conseillé de prendre quelqu'un. »

L'invitation est ensuite relayée par les amis « bien » intentionnés : « Certaines amies m'ont encouragée à refaire ma vie : ce n'est pas de ta faute si tu es seule; c'est lui qui t'a laissée tomber. »

Puis ce sont des gens qui projettent leurs problèmes

et leur solution : personnes seules, divorcés chrétiens, gens qui ont des remariés dans leur famille.

Dans l'Église, comme le laisse transparaître le sondage de *La Croix*, « les non-pratiquants ne comprennent pas la fidélité au mariage », mais même des foyers chrétiens n'ont pas compris le sens profond du sacrement, et mettent en avant d'abord des arguments humains. Ces arguments, nous allons les regarder de près. Pour l'essentiel, disons qu'ils donnent le primat à l'humain sur le spirituel. On oublie que notre humanité est blessée et pécheresse, qu'elle a besoin d'être sauvée pour parvenir à son accomplissement, comme Jean-Paul II le rappelle clairement au début de *Familiaris consortio* (n° 3, § 3).

Le problème de la solitude

Le premier problème soulevé par les réponses au questionnaire (10) est celui de la solitude, avec tout son cortège de difficultés. Difficultés matérielles : ressources moindres, difficulté pour trouver du travail, fatigue de celui-ci à laquelle s'ajoute celle des tâches ménagères. Difficultés pour l'éducation des enfants : « Ils ont besoin d'une présence masculine » – ou féminine quand c'est le père qui les élève.

Ces problèmes existent, et il n'est pas question de les minimiser : nous connaissons trop de frères et sœurs qui y sont confrontés de manière préoccupante, voire parfois dramatique. Mais beaucoup les affrontent et les surmontent patiemment jour après jour, avec l'aide de la Providence : ces difficultés ne sauraient à elles seules justifier un remariage.

Aujourd'hui les psychologues présentent celui-ci comme nécessaire pour l'épanouissement sexuel de la

personne, d'une part, et d'autre part pour éviter une relation fusionnelle entre la mère et son enfant, surtout avec le garçon. Ce problème est réel, mais la solution encore trop humaine. Quand les séparés ou divorcés sont vraiment fidèles à leur conjoint, et « cultivent le pardon qu'exige l'amour chrétien » (Jean-Paul II), spirituellement la relation triangulaire existe toujours; les enfants y sont sensibles si on le leur fait comprendre et si on les aide à surmonter leurs blessures, leur révolte en accédant au pardon à leur parent absent. Cela reste difficile, bien entendu, mais c'est là que la grâce du sacrement de mariage opère, car rien n'est impossible à Dieu, et il a promis son Esprit à tous ceux qui le lui demanderaient.

Le problème de la solitude est d'autant plus évoqué que la personne séparée ou divorcée est jeune : « Tu es jeune (j'avais vingt-sept ans), tu peux refaire ta vie », entendait une femme; et un homme, la trentaine, sans enfant : « Tu es jeune, romps ta solitude en te remarquant. » « Pense à tes vieux jours », ajoute quelqu'un; et un autre : « Tu ne peux pas vieillir dans la solitude. » Pourtant Jésus ne nous dit-il pas : « Ne vous inquiétez donc pas en disant : Qu'allons-nous manger? Qu'allons-nous boire? De quoi allons-nous nous vêtir? Ce sont là toutes choses dont les païens sont en quête. Or votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain : demain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine » (Mt 6/31-34).

Ceux qui donnent de tels conseils projettent leur propre angoisse, et ont tendance à confondre solitude et isolement. On est seul dans nos villes surpeuplées, mais l'ermite dans son désert n'est pas seul, parce qu'il est en communion avec Dieu et, mystiquement, avec

toute l'humanité. En fait, tout est dans la manière de vivre la solitude : « Personnellement, je ne trouve pas qu'il soit difficile de vivre seul. Je me sens tellement plus heureuse maintenant, plus équilibrée, mieux accompagnée, mieux ressourcée dans la vie de prière et dans l'Eucharistie fréquente. Je fais de la catéchèse et vais distribuer la communion à des membres de la Fraternité des malades. »

Il arrive même que la situation se renverse : « Avec beaucoup de gentillesse, quelques amis craignaient que la solitude ne me fût trop difficile à vivre. Désormais le problème est inversé : il m'arrive de réfléchir avec des couples pour les aider à rompre... la solitude! »

En fait on craint d'autant plus la solitude que l'on attend davantage des autres. Lorsqu'on a vécu la conversion – longue et difficile, certes – de ce besoin en désir, quand on a accédé à cet amour oblatif qui est tout tourné vers les autres, on n'a plus à redouter la solitude : il y a tant de personnes à consoler et à soutenir, et l'on attend tellement de l'Église dont nous sommes membres à part entière. Or, si « Dieu nous console dans toute notre tribulation, c'est afin que, par la consolation que nous-mêmes nous recevons de Dieu, nous puissions consoler les autres en quelque tribulation que ce soit » (2 Co 1/4).

Le droit au bonheur

Le deuxième grand argument avancé pour justifier le remariage est le droit au bonheur. « Le bonheur sur terre est rare, il ne faut pas le manquer. Dieu, nous sommes certains de le retrouver. » « Après tout, s'ils peuvent être heureux maintenant, qu'ils se remarient! » « Un prêtre m'a dit que Dieu veut le bonheur des

hommes, et qu'il ne peut accepter une telle souffrance. Il m'a conseillé de me remarier, et c'est pour cela que je l'ai fait. Mais ce fut un nouvel échec. »

Certains proposent aux divorcés le remariage comme un moyen de soulager, voire de supprimer leur souffrance. Pour un chrétien, comme nous le montre le Mystère pascal, le bonheur se trouve non en deçà, mais au-delà de la souffrance. En mourant au péché, cause essentielle de la souffrance dans notre vie, nous ressuscitons avec Jésus et recevons de l'Esprit la capacité de vivre le bonheur des béatitudes. Le divorcé qui se remarie peut connaître un certain bonheur humain; celui qui pardonne et reste fidèle à son conjoint connaît un bonheur qui trouve sa source en Dieu, une joie qui est fruit de l'Esprit. Chercher une solution seulement humaine à la souffrance est illusoire : seul Jésus, qui est venu traverser notre souffrance, peut la transfigurer aujourd'hui encore par l'Esprit!

La même confusion est faite à propos de l'échec. C'est vrai que l'amour humain est mort, et qu'il faut en faire psychologiquement le deuil ⁴. C'est vrai qu'« on

4. Tout en affirmant que l'amour humain est mort, nous croyons néanmoins que, ranimé par l'Esprit-Saint, il peut ressusciter. En outre, le fait que l'amour humain est mort n'entraîne pas la disparition du lien sacramentel entre les époux. C'est ce qu'affirmait clairement Paul VI dans son discours aux Équipes Notre-Dame : « Le mariage (ne cessons pas de le rappeler) est une communion fondée sur l'amour et rendue stable et définitive par une alliance et un engagement irrévocables. L'amour vrai est donc l'élément le plus important de cette communion : celui qui est don, renoncement, service, dépassement. Mais cette communion une fois scellée n'est plus à la merci des hauts et des bas d'un vouloir humain subjectif changeant et instable. Elle dépasse les alternances de la passion, de l'arbitraire des conjoints. C'est pourquoi le mariage ne peut pas être livré aux vicissitudes du sentiment, aussi noble qu'il soit, mais, en tant que tel, sujet à variations, à

ne peut rester sur un échec », ni « fixé sur le passé ». Mais la solution n'est pas d'oublier l'échec (on peut le refouler, mais pas l'oublier), ni de « refaire » sa vie (on ne peut récrire l'histoire passée, et il faut l'assumer); elle est d'unir sa passion à celle de Jésus, qui s'est achevée dans un échec humain total, pour avoir part à sa victoire de la résurrection; elle est d'accepter la mort humaine du couple pour redécouvrir son unité mystique qui demeure éternellement par la grâce du sacrement de mariage, dans l'espérance d'une réconciliation.

Notre monde a peur de la souffrance et de la mort; beaucoup de chrétiens contaminés par l'esprit du temps, ont également tendance à gommer le mystère pascal, qui est le mystère central du christianisme, et à fuir la souffrance au lieu de l'exposer à Jésus pour qu'elle soit traversée par l'énergie puissante et régénératrice de la résurrection. Or c'est là que les séparés ou divorcés puisent la grâce de la fidélité, Jean Paul II le rappelait dans son homélie à York en 1982 (p. 182, Homélie à York, § 2).

Quand certains parlent de droit à l'erreur, ou affirment que « la fidélité, c'est par rapport à soi-même, qu'il faut viser le bonheur », c'est pour donner à l'échec une issue humaine, et non pour l'ouvrir sur le seul vrai bonheur : celui que Jésus communique à ceux qui le suivent. L'expression « être fidèle à soi-même » est ambiguë; elle peut avoir un sens positif, par exemple quand on est fidèle à l'idéal évangélique, et qu'on fait preuve de persévérance pour le vivre; mais la plupart du temps elle est employée pour justifier l'attitude

l'affaiblissement, aux déviations, au dépérissement. Nous voulons encore réaffirmer cette doctrine traditionnelle déjà rappelée par la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (n° 48), contre la fallacieuse argumentation selon laquelle le mariage prend fin lorsque l'amour (mais quel amour?) s'éteint. »

négative qui consiste à se prendre soi-même comme la référence première et dernière, en oubliant Dieu et les autres. Dans ce cas, c'est une attitude égocentrique et souvent égoïste, attitude de l'homme pécheur dénoncée par Jean-Paul II dans son homélie à Paray-le-Monial en 1986 (p. 184, § 5). Le chrétien converti se décentre de lui-même pour recevoir sa loi et sa justice de Dieu; il trouve son bonheur dans sa fidélité au commandement d'Amour de son Seigneur. « Le Christ est mort pour nous afin que les vivants n'aient plus leur vie centrée sur eux-mêmes, mais sur lui qui est mort et ressuscité pour eux » (2 Co 5/15).

Le droit au bonheur implique évidemment le droit à une vie sexuelle! Des membres de la Communion en psychothérapie se sont entendu conseiller de prendre un(e) amant(e). « L'être humain a besoin d'aimer et d'être aimé. » « Vous pouvez rendre quelqu'un d'autre heureux, avoir des enfants. » Et un prêtre justifie son point de vue au moyen de la Parole de Dieu : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul », détournant ainsi de son vrai sens la Parole de Dieu fondatrice du couple des origines (Gn 2/18)! Pour des séparés et divorcés, tellement blessés dans leur affectivité, il est sûr que la privation de tendresse humaine est la plus grande souffrance; et c'est pour cela du reste que tant d'eux se remarient, ou du moins « prennent quelqu'un ».

Mais notre monde a fait de la vie sexuelle une condition sine qua non du bonheur : c'est une forme d'idolâtrie. Puisque la fidélité à la Parole de Dieu implique le non-remariage, les séparés ou divorcés ne peuvent accepter celui-ci qu'en assumant leur sexualité dans la solitude. C'est possible, mais à condition qu'ils ravivent toujours l'Amour d'agapê pour leur conjoint; qu'ils s'engagent dans un chemin de guérison intérieure par rapport aux blessures de leur affectivité — éven-

tuellement avec le concours de psychologues; qu'ils comprennent ce qu'est la véritable chasteté, et demandent à Dieu la grâce de pouvoir vivre la continence; qu'ils s'enracinent dans la prière et les sacrements; qu'ils vivent un Amour oblatif dans l'Esprit du Christ.

A cela on n'arrive pas du jour au lendemain : c'est l'œuvre de toute une vie. Il peut même y avoir des moments de faiblesse, des « aventures »... L'important est de garder le cap, d'orienter sa volonté dans le sens de l'appel de Dieu, et de repartir toujours dans la bonne direction sur le chemin tracé par le Christ, où sa grâce ne fait jamais défaut. N'oublions pas que, dans le sacrement de la réconciliation, le Christ accueille le pécheur repentant, pardonne ses fautes et lui donne la force de persévérer dans la fidélité. Que le témoignage de ceux qui avancent dans ce sens fortifie les hésitants : « Quand on me trouve sereine, on s'étonne de voir que je vis seule depuis seize ans et que je n'ai jamais eu d'amant. Mon Amour, c'est le Christ ressuscité. »

Le « procès » fait à l'Église

Comme l'Église, contre vents et marées, continue à rappeler la Parole de Dieu et à maintenir son exigence de non-remariage, elle est souvent contestée. On l'accuse d'être « inhumaine », « intransigeante », rétrograde : « La fidélité, c'est dépassé : nous sommes au vingtième siècle! »

On l'oppose même à Dieu, qui est « toute miséricorde et pardon ». C'est vrai qu'au temps du légalisme on assenait souvent la vérité sans amour; aujourd'hui certains tombent dans l'excès inverse, et prêtent à Dieu une miséricorde qui ferait fi des lois qu'il a lui-même

édictees. Jésus ne séparait jamais l'Amour de la Vérité; il ne condamna pas la femme adultère, certes, mais il lui dit : « Va, et ne pêche plus! » (Jn 8/1-11) Jean-Paul II manifeste les mêmes qualités dans le passage de *Familiaris consortio* qu'il consacre aux divorcés remariés (n° 84) ⁵.

L'appel du Christ et de l'Église aux séparés ou divorcés est salutaire car il les incite à aller jusqu'au bout de l'Amour malgré les tentations : « Il est révoltant, entend-on, d'être fidèle à quelqu'un qui t'a trahie, et encore plus de lui pardonner! » « Tu aimes trop ton mari : il n'en vaut pas la peine! Vis ta vie. » « Il ne s'est pas gêné pour toi; je ne sais pas pourquoi tu te priverais. » Il est certes difficile de pardonner; aussi les séparés ou divorcés

5. Voici deux paragraphes significatifs de ce texte essentiel :

Avec le Synode, j'exhorte chaleureusement les pasteurs et la communauté des fidèles dans son ensemble à aider les divorcés remariés. Avec une grande charité, tous feront en sorte qu'ils ne se sentent pas séparés de l'Église, car ils peuvent et même ils doivent, comme baptisés, participer à sa vie. On les invitera à écouter la Parole de Dieu, à assister au Sacrifice de la messe, à persévérer dans la prière, à apporter leur contribution aux œuvres de charité et aux initiatives de la communauté en faveur de la justice, à élever leurs enfants dans la foi chrétienne, à cultiver l'esprit de pénitence et à en accomplir les actes, afin d'implorer jour après jour la grâce de Dieu. Que l'Église prie pour eux, qu'elle les encourage et se montre à leur égard une mère miséricordieuse, et qu'ainsi elle les maintienne dans la foi et l'Espérance!

L'Église, cependant, réaffirme sa discipline, fondée sur l'Écriture Sainte, selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie sont en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie. Il y a par ailleurs un autre motif pastoral particulier : si l'on admettait ces personnes à l'Eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Église concernant l'indissolubilité du mariage.

attendent-ils plutôt des encouragements de la part des chrétiens! Comme ceux de saint Paul :

« Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez, ne maudissez pas. (...) Sans rendre à personne le mal pour le mal, ayant à cœur ce qui est bien devant tous les hommes. En paix avec tous si possible, autant qu'il dépend de vous, sans vous faire justice à vous-mêmes, mes bien-aimés, laissez agir la colère; car il est écrit : C'est moi qui ferai justice, moi qui rétribuerai, dit le Seigneur. (...) Ne te laisse pas vaincre par le mal, sois vainqueur du mal par le bien » (Rm 12/14-21).

Un homme resté seul avec de jeunes enfants après le départ de son épouse vivait en cohabitation avec une femme, mais ressentait une culpabilité qu'il ne pouvait évacuer. Il attendait du prêtre une attitude ferme; or son doyen, trouvant l'Église trop sévère, approuvait cette cohabitation et l'excusait « puisqu'il avait été abandonné par son épouse partie avec un autre ». Mais cet homme n'était pas convaincu par ce faux argument : « Pour moi, dans toute rupture de couple, les deux conjoints ont leur part de responsabilité. »

D'autres accusent l'Église catholique d'être plus intransigeante que les Églises orthodoxe ou protestante. C'est partiellement vrai, mais nos frères orthodoxes ou protestants sont souvent agacés par les réflexions simplistes de ceux qui les interpellent à ce sujet : ils tiennent la fidélité en haute estime, et n'acceptent le remariage que comme une concession à la faiblesse humaine. D'ailleurs chez les orthodoxes, le rituel des secondes noces comporte des prières de pénitence.

L'Église est accusée aussi d'opérer des discriminations entre ses membres, puisqu'elle accepte le mariage des prêtres « réduits à l'état laïc » et le remariage des veufs. En ce qui concerne les prêtres, ce qui fait qu'un chrétien est constitué prêtre, c'est un sacrement (le sacrement de

l'ordre), et l'Église ne peut rien y changer; par contre l'engagement du prêtre au célibat n'est pas un sacrement : c'est un choix que l'Église catholique romaine a fait au cours des siècles pour des raisons importantes : c'est ce qu'on appelle la loi du célibat ecclésiastique. L'Église est maîtresse de ses lois; elle a donc le pouvoir de relever un prêtre de son engagement au célibat pour des raisons graves; mais elle n'a pas ce pouvoir par rapport au sacrement. Or le mariage est un sacrement fondé sur la Parole même de Dieu; il est donc indissoluble. L'Église peut reconnaître la nullité de certains mariages, mais pas annuler un mariage sacramentellement valide.

En ce qui concerne les veufs, l'Église reconnaît que la mort dissout le mariage en tant que sacrement, c'est-à-dire en tant que signe visible (canon 1141). Elle a toujours préféré que les veufs, par fidélité à leur unique Amour – que la mort ne détruit pas! – ne se remarient pas. Mais déjà saint Paul envisageait la possibilité du remariage en raison de la faiblesse humaine (1 Co 7/8-9 et 39-40) ⁶.

En fait, à des problèmes qui sont différents – même si des analogies existent entre eux – les solutions sont également différentes. Quant à la discipline de l'Église concernant le non-accès des remariés aux sacrements de réconciliation et d'Eucharistie, elle est cohérente avec la Parole de Dieu ainsi qu'avec la théologie des sacrements de mariage et de l'Eucharistie ⁷. C'est pourquoi,

6. Cf. « Le renouvellement du OUI au conjoint », III 5, *Documents Notre-Dame de l'Alliance*, n° 4.

7. Il n'est évidemment pas possible d'aborder ici ce point délicat. Je renvoie à Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 84 (p. 240); cardinal G. Danneels, *Familles, ombres et lumière*, Service de presse de l'Archevêché de Malines, 1989, p. 29 à 33; Commission théologique internationale, *Problèmes doctrinaux du mariage chrétien*, centre Cerfaux, Louvain-la-Neuve, 1979, p. 120 à 125.

au moment où des séparés et divorcés sont prêts à prendre l'orientation du pardon et de la fidélité en prenant appui sur la grâce du sacrement de mariage, il est regrettable que des chrétiens et même des prêtres leur conseillent plutôt le remariage, au lieu de les soutenir dans leur engagement.

Certains sont de bonne foi, et pensent que l'Église finira bien par changer sa position. Ceux-là se trompent. Monseigneur Jullien, alors président de la commission familiale de l'Épiscopat français, le confirmait un jour : ceux qui plaident pour une modification de la discipline ecclésiastique concernant l'accès des remariés à l'Eucharistie plaident en vain. Du reste, les propositions du Synode sur la famille de 1980, reprises par Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* au n° 84, ont été approuvées par 190 évêques et cardinaux, alors qu'une dizaine seulement votaient non.

Il faut donc que les chrétiens redécouvrent le sens profond du sacrement de mariage, qui peut et doit être vécu jusque dans la séparation et le divorce; il faut aussi que les pasteurs adoptent une attitude pastorale en accord avec cette théologie fondée sur la Parole de Dieu. A l'inverse, qu'ils fassent preuve de discernement par rapport aux idées du monde qui ont tellement contaminé les chrétiens aujourd'hui. Le remariage (ou concubinage) des divorcés n'est pas le remède miracle à la solitude, puisque les trois quarts des remariages échouent⁸, ajoutant leur poids d'échec et de blessures à ceux éprouvés antérieurement.

Les chrétiens qui choisissent la fidélité sont plus nombreux qu'on le croit, et, comme le souligne Jean-Paul II, leur témoignage a une valeur prophétique. Leur

8. Chiffre cité au colloque international de la famille à Lisbonne en 1986.

attitude de pardon interpelle leur entourage : « On ne comprend pas que je ne tiens pas rancune à mon mari ni à sa maîtresse de leurs griefs à mon égard. Beaucoup auraient aimé que j'aie une attitude plus violente. » Leur témoignage de fidélité actualise la mission d'Osée, et si certains ne la comprennent pas, du moins ils la respectent.

La Communion Notre-Dame de l'Alliance donne plus de force à leur témoignage, et devient de ce fait un signe de contradiction. La majorité des prêtres (trente réponses) l'accueillent avec intérêt, tellement les besoins sont immenses, mais quelques-uns sont sceptiques.

L'appel du Christ au pardon et à la fidélité s'adresse à tous les divorcés. Ils ont à l'accueillir et à le vivre dans la situation particulière qui est la leur : c'est là le seul chemin du vrai bonheur, et le Christ, qui s'est engagé avec les époux le jour du mariage, est toujours là pour les aider à avancer progressivement dans ce sens, car « si nous sommes infidèles, lui est à jamais fidèle » (2 Tm 2/13).

QUE PEUT FAIRE L'ÉGLISE?

Nous avons déjà commencé à répondre à cette question dans les points antérieurs, en définissant ce qu'attendent les séparés et divorcés; en faisant le point de ce qui est réalisé déjà, notamment pour les intégrer à la vie de la paroisse; en évoquant les incompréhensions à surmonter. Voici cependant quelques propositions concrètes pour un développement de la pastorale des divorcés.

Clarifier et unifier le discours

Le gros problème étant celui de l'attitude par rapport au remariage, les séparés ou divorcés fidèles souhaitent que « soit plus au clair le discours des prêtres à ce sujet » ; « ne serait-ce qu'en disant que la fidélité est possible au lieu d'encourager au remariage ».

Le Saint-Père exhorte les pasteurs en ce sens : « Préparés à cet apostolat en temps utile et de façon sérieuse, le prêtre et le diacre doivent se comporter constamment, au regard des familles, comme des pères, des frères, des pasteurs et des maîtres, en les aidant avec le secours de la grâce et en les éclairant avec la lumière de la vérité. Leur enseignement et leurs conseils devront donc être toujours en pleine consonance avec le Magistère authentique de l'Église, de manière à aider le peuple de Dieu à se former un sens exact de la foi à appliquer ensuite à la vie concrète. Cette fidélité au Magistère permettra aussi aux prêtres de veiller avec grand soin à maintenir l'unité dans leurs façons de juger, afin d'éviter aux fidèles des troubles de conscience » (*Familiaris consortio*, n° 73, § 4).

Dans la pratique, nous sommes loin d'en être là, comme on l'a vu dans la partie précédente. Il y a donc toute une clarification à opérer. Non pas tant au niveau de la doctrine d'ailleurs : celle-ci est claire, pour l'essentiel, et le document publié conjointement par le Cerf et le Secrétariat national de pastorale familiale en 1980 : « Les divorcés remariés, dossier pastoral pour les prêtres » est toujours actuel. De même Jean-Paul II est clair dans *Familiaris consortio* aux n°s 83 et 84. Malheureusement ces textes sont trop peu connus, et, depuis quelques années, des voix discordantes se sont levées, largement relayées par les médias.

Il appartient aux évêques de la commission familiale

de l'Épiscopat, et aux évêques dans leur diocèse, de rappeler clairement la position de l'Église, et de l'expliquer inlassablement. C'est ce que vient de faire, par exemple, le cardinal Danneels en Belgique : à Pâques 1989, il a adressé aux fidèles de son diocèse un document intitulé « Familles, ombres et lumière », dans lequel il évoque les souffrances actuelles de la famille – dont le divorce – et propose une parole de miséricorde en plein accord avec l'Évangile et l'enseignement de l'Église (cf. extraits p. 185 à 196).

La pastorale familiale

Les évêques ont aussi mission de promouvoir la pastorale familiale dans leur diocèse, en veillant à ce que les problèmes des séparés, divorcés, soient pris en considération : « Le premier responsable de la pastorale familiale dans le diocèse est l'évêque. Comme père et pasteur, il doit être particulièrement soucieux de ce secteur, sans aucun doute prioritaire, de la pastorale. Il doit lui consacrer intérêt, sollicitude, temps, personnel, ressources : mais par-dessus tout, il doit apporter un appui personnel aux familles et à tous ceux qui, dans les diverses structures diocésaines, l'assistent dans la pastorale de la famille » (*Familiaris consortio*, n° 73, § 1).

« Il doit lui consacrer du personnel », affirme le Saint-Père. Peut-être qu'étant donné l'ampleur du problème du divorce aujourd'hui, chaque évêque pourrait nommer quelqu'un – prêtre, diacre, voire laïc reconnu dans ce ministère – pour s'occuper plus particulièrement de ce secteur de la pastorale familiale...

Dans beaucoup de diocèses aujourd'hui, l'évêque a désigné un responsable de la pastorale familiale, et

suscité la mise en place d'une équipe diocésaine. Les réunions de cette équipe sont un lieu privilégié qui permet aux mouvements de se connaître et d'apprécier l'aide qu'ils peuvent s'apporter mutuellement. Par exemple, les divorcés découvrent ainsi que, dans certains diocèses, les A.F.C. (Associations Familiales Catholiques) organisent un conseil juridique gratuit, et que le C.L.E.R. (Centre de Liaison des Équipes de Recherche) a tout un réseau de conseillers conjugaux qui peuvent aussi leur apporter un concours sur le plan psychologique.

En outre, l'équipe diocésaine pourrait prendre des initiatives vers les séparés et divorcés. Dans chaque diocèse, au moins une fois par an, il devrait y avoir une réunion pour les divorcés non remariés, durant laquelle serait rappelée la position de l'Église et seraient présentés les mouvements existant dans le pays (en France : Renaissance et la Communion Notre-Dame de l'Alliance). Du reste, il faudrait organiser aussi au moins une réunion pour les divorcés remariés...

Enfin l'équipe diocésaine peut promouvoir l'information. Par exemple à Saint-Brieuc, à l'occasion de la journée de la famille, en octobre 1988, a été réalisé un petit fascicule présentant les mouvements de la pastorale familiale, qui a été inséré dans le bulletin du diocèse, et largement distribué dans les paroisses.

L'information circule mal dans l'Église. Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, seulement vingt (le tiers) connaissent le prêtre responsable de la pastorale familiale dans leur diocèse, et plus de la moitié d'entre eux ignorent s'il y a des réunions de pastorale familiale dans celui-ci. De même, les deux tiers ne savent pas si l'on y organise des réunions pour les divorcés; mais c'est généralement parce qu'il n'y en a pas, à l'exception des réunions de Renaissance dans certains diocèses.

Le rôle des prêtres

Comme nous l'avons vu plus haut, le rôle des prêtres reste essentiel. Au niveau des paroisses, c'est à eux qu'il revient de promouvoir la pastorale familiale en général, et celle des divorcés en particulier⁹. La réalité familiale est essentielle pour les chrétiens; or ceux-ci en entendent bien peu parler dans les homélies et dans la vie des paroisses...

Il serait possible de transposer, au moins dans les grosses paroisses ou dans les secteurs urbains, ce que nous avons proposé plus haut au niveau diocésain : réunions de pastorale familiale pour que les mouvements se connaissent; réunions pour les divorcés comme proposé précédemment.

On objectera peut-être que le prêtre, surtout aujourd'hui, ne peut tout faire. C'est vrai, mais il lui revient de susciter, d'encourager, de faire que la communication et l'information circulent.

L'accueil reste essentiel, et peut éventuellement être organisé (par exemple, permanence pour les séparés et divorcés tel jour). Si le prêtre, et c'est normal, n'a pas toutes les compétences, du moins peut-il connaître des personnes vers lesquelles il orientera ceux et celles qui s'adressent à lui, en fonction de leur attente : soutien moral, conseil juridique, aide psychologique, formation spirituelle, mouvement de séparés, divorcés... Jean-Paul II, après le Concile, encourage les laïcs à prendre toute leur place dans l'Église, mais ce sont les ministres qui assurent la croissance du corps dans l'unité.

L'information est importante également. Il faut que les séparés, divorcés sachent à qui s'adresser, puissent trouver des documents appropriés (par exemple le

9. Cf. *Familiaris consortio*, n° 70, § 2.

numéro de *Tilt* : « Le divorce, oser en parler » ou les *Documents de la Communion Notre-Dame de l'Alliance*). Il est facile d'installer dans chaque église un panneau informant des mouvements de la pastorale familiale existants, avec l'adresse des personnes à contacter. Si une réunion est organisée, elle peut être annoncée dans le bulletin paroissial ou dans les informations communiquées aux célébrations dominicales.

Plus encore que l'accueil et l'information, la prière nous paraît capitale et toujours possible. Durant les Eucharisties, on prie pour les familles à l'occasion du dimanche pour les familles (tous les trois ans), et lorsque la liturgie propose des textes sur le mariage. Mais en dehors ? Il serait souhaitable de le faire plus souvent. Et pour encourager à la prière personnelle, il serait possible de diffuser largement la très belle prière du cardinal Danneels pour les familles, ou la *prière des foyers* de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, composée pour que l'on intercède en faveur des foyers unis, des séparés, divorcés, et des veufs (p. 262).

Les autres membres du Corps du Christ

A l'image du Christ serviteur des pauvres, chaque chrétien est invité à se rendre solidaire de ses frères souffrants. Il peut élargir sa prière à toutes leurs détresses, accueillir et reconforter ceux qu'il rencontre, leur apporter une aide concrète – voire financière – dans la mesure de sa disponibilité et de ses possibilités. Comme l'y invite Jean-Paul II, il peut offrir aux séparés ou divorcés fidèles « estime, solidarité, compréhension et aide concrète » ; cela surtout dans la période crucifiante de la rupture, afin qu'ils puissent « cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien, et rester disponibles à une

éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure » (*Familiaris consortio*, n° 83, § 2).

Certains mouvements peuvent aussi aider les divorcés, en leur apportant un soutien spirituel (mouvements d'action catholique, groupements de vie évangélique...), voire un secours spécifique (A.F.C., C.L.E.R.).

Pour les séparés et divorcés, le Seigneur a suscité dans son Église deux mouvements différents et complémentaires : Renaissance, qui est réservé aux femmes et qui se définit plutôt comme un mouvement d'accueil ¹⁰, et la Communion Notre-Dame de l'Alliance, qui est ouverte aussi aux hommes (un tiers de ses membres) et qui propose la spiritualité du pardon et de la fidélité enracinée dans le sacrement de mariage ¹¹. Il convient de les faire connaître et de les aider à se développer pour qu'ils remplissent au mieux leur vocation.

En outre, ce qui est possible et souhaitable, c'est de promouvoir des week-ends ou recollections pour les divorcés dans les centres spirituels. Par exemple, un Foyer de Charité organise des rencontres pour les jeunes, pour les fiancés, pour les familles, pour les couples (Équipes Notre-Dame); il en est de même dans d'autres centres. Pourquoi pas des rencontres pour divorcés, organisées en lien avec la pastorale familiale et les mouvements de séparés, divorcés?

De même, lorsque sont organisés des colloques ou des sessions pour les familles, les divorcés sont-ils associés à leur préparation? Un carrefour est-il prévu pour eux? Leur est-il donné de témoigner de ce qu'ils vivent et de proclamer l'appel du Christ au pardon et à la fidélité? Y fait-on connaître les mouvements de séparés,

10. Renaissance, 13 bis rue des Bernardins, 75005 Paris.

11. Communion Notre-Dame de l'Alliance, « Aïn-Karim », 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

divorcés implantés dans le pays où a lieu le rassemblement?

La presse proche de l'Église

La presse proche de l'Église pourrait jouer un rôle important pour soutenir les séparés ou divorcés chrétiens dans leur fidélité. En effet, ceux-ci se sentent généralement très isolés au sein d'un monde qui ne les comprend pas. Aussi sont-ils très touchés et fortement soutenus par les témoignages ou articles qu'ils lisent dans les journaux ou revues.

Malheureusement, ils n'ont pas souvent l'occasion d'en lire! Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, les quatre cinquièmes n'en ont pas trouvé au moment où ils en auraient eu le plus besoin. « Et pourtant j'en ai cherché! », précise une femme. Et presque tous ceux-là ajoutent qu'ils auraient aimé en découvrir alors.

Aussi leur appréciation vis-à-vis de la presse d'inspiration chrétienne sur ce point précis est-elle négative : sur les réponses exprimées, trois seulement estiment que celle-ci soutient un peu spirituellement les séparés ou divorcés fidèles, et vingt et un qu'elle ne le fait pas.

Ceci dit, là encore il convient d'être nuancé. Certains journaux ou revues, au moins ponctuellement, le font davantage en proposant des témoignages en accord avec l'Évangile et la position de l'Église.

D'autres, parce qu'ils visent un large public, et veulent ouvrir leurs colonnes à toutes les sensibilités, à côté de témoignages de fidélité (dont ceux de membres de la Communion Notre-Dame de l'Alliance), en proposent aussi qui ne sont pas forcément en accord avec l'enseignement de l'Église.

D'autres enfin, chaque fois qu'ils abordent les pro-

blèmes des divorcés, c'est pour demander que l'Église revienne sur son « intransigeance » et admette les remariés aux sacrements de réconciliation et d'Eucharistie. Nous comprenons la souffrance de nos frères et sœurs remariés; mais ceux-ci peuvent-ils être satisfaits par des propositions qui ne sont en accord ni avec la Parole de Dieu ni avec l'enseignement de l'Église?

Si l'opinion influence la presse, celle-ci, quand elle est vraiment chrétienne, peut aussi interpellier et former les lecteurs en leur proposant des témoignages et un enseignement authentiquement évangéliques. D'ailleurs beaucoup de chrétiens séparés ou divorcés fidèles sont en attente d'une parole forte. On le voit à l'accueil qu'ils réservent au bulletin *L'Anneau de Feu* et aux *Documents de la Communion Notre-Dame de l'Alliance*. Ceux-ci ne font aucune concession à l'esprit du monde, et pourtant quarante-trois de ceux qui ont répondu au questionnaire (les trois quarts!) les apprécient « beaucoup », et une dizaine « assez ». Cela se comprend bien : quand on est confronté à une épreuve aussi destructurante que la séparation, on ne peut se contenter de guimauve; on a besoin d'une parole qui opère ce qu'elle dit : la Parole de Dieu qui, accueillie dans le cœur et fécondée par l'Esprit, permet de ressusciter avec Jésus et de retrouver ainsi l'Espérance.

CONCLUSION

Il faut bien mettre un terme à cette réflexion, mais cette conclusion se veut plutôt un envoi, une invitation à mettre en œuvre toute cette pastorale des divorcés encore embryonnaire. L'enjeu est important. Jean-Paul II concluait *Familiaris consortio* en affirmant : « L'avenir de l'humanité passe par la famille! il est donc indis-

pensable et urgent que tout homme de bonne volonté s'emploie de toutes ses forces à sauvegarder et à promouvoir les valeurs et les exigences de la famille » (n° 86, § 2).

Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de la séparation et du divorce : quelle société va résulter de ces bouleversements vécus depuis deux ou trois décennies? Beaucoup se posent la question et sont inquiets.

Nous, chrétiens, nous gardons l'Espérance. Le Saint-Père nous engage tous à « aimer la famille de façon particulière », à « annoncer avec joie et conviction la "bonne nouvelle" sur la famille (...) tout en sachant que la "bonne nouvelle" comporte aussi le langage de la croix. Or c'est à travers cette croix que la famille peut atteindre la plénitude de son être et la perfection de son amour » (*Familiaris consortio*, n° 86).

Combien c'est à travers la croix que les séparés, divorcés sont conduits à la perfection de l'Amour, nous l'avons vu dans « la Passion des séparés, divorcés » (première partie). Mais il leur est impossible de le vivre et d'en témoigner sans une force venue d'en haut, celle de l'Esprit-Saint (Ac 1/8). Jean-Paul II l'écrit ailleurs : c'est l'Esprit qui transforme la souffrance en amour sauveur. « Si le péché, en refusant l'amour, a engendré la "souffrance" de l'homme, qui s'est étendue d'une certaine manière à toute la création, l'Esprit-Saint entrera dans la souffrance humaine et cosmique avec une nouvelle effusion d'amour qui rachètera le monde » (Encyclique sur l'Esprit-Saint, n° 39, § 3).

Supplions donc le Seigneur ressuscité d'envoyer son Esprit avec puissance sur les séparés ou divorcés pour qu'ils choisissent l'orientation du pardon et de la fidélité et y persévèrent; qu'il envoie son Esprit avec puissance sur tous ceux, évêques, prêtres, diacres, religieux, laïcs

auxquels s'adressent les séparés ou divorcés. Qu'ensemble ils vivent toujours plus pleinement l'Alliance, et, chacun dans leur vocation, qu'ils soient ainsi témoins que l'Amour de Dieu est éternellement fidèle.

CONCLUSION

POUR ALLER PLUS LOIN...

En composant cet ouvrage, nous n'avons pas prétendu aborder toutes les questions qui se posent aux séparés, divorcés. Nous avons voulu d'abord définir, dans un texte essentiel, comment les chrétiens peuvent vivre spirituellement leur épreuve; donner la parole à ceux qui essaient déjà d'avancer dans ce sens avec la grâce de Dieu; inviter les autres séparés ou divorcés à cheminer avec eux; solliciter l'aide de tous les membres du Corps du Christ pour qu'ils soutiennent ceux qui ont choisi la fidélité, et accueillent leur témoignage « dont le monde d'aujourd'hui a besoin » (Synode sur la famille, p. 180).

Ce choix de la fidélité n'en reste pas moins exigeant. C'est pourquoi ceux qui le font ont besoin, outre du soutien de leurs frères, d'un approfondissement constant du sens du sacrement de mariage (d'autant plus qu'ils rament à contre-courant de l'idéologie dominante), selon l'expression du Père Housset, p. 196), et d'un solide enracinement dans la prière et les sacrements.

Pour les y aider, la Communion Notre-Dame de l'Alliance met à leur disposition une série de documents¹, dont la liste suit.

1. Ces documents se présentent sous la forme de cahiers dactylographiés de format 21 × 29,7. Tous les textes ont été revus

— Deux de ceux-ci sont repris dans ce livre : le n° 2 : « La Passion des séparés, divorcés » et le n° 8 : « Les séparés, divorcés non remariés dans l'Église. »

— Deux autres permettent un approfondissement théologique sur le sens du sacrement de mariage jusque dans la séparation et le divorce : le n° 3 : « Vivre le sacrement de l'Alliance », et le n° 4 : « Le renouvellement du OUI au conjoint. »

— Deux autres favorisent davantage la prière personnelle : le n° 6 : « En prière avec Marie », qui propose une courte méditation des quinze mystères du Rosaire, et le n° 9 : « Commentaire de la prière des foyers », qui reprend chacun des mots ou expressions de cette prière, reproduite p. 262.

D'autres documents paraîtront ultérieurement, notamment un ouvrage sur le pardon, avec une étude sur les causes profondes de la séparation et sur la manière d'y faire face chrétiennement.

Il va sans dire que ces documents n'intéressent pas seulement les séparés, divorcés. Déjà des couples en difficulté y ont trouvé des lumières et un stimulant pour surmonter leurs tensions; et des prêtres — ils nous l'ont dit — un éclairage sur le sacrement de mariage qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir auparavant.

A travers ces documents, et plus fondamentalement de par son existence même, la Communion Notre-Dame de l'Alliance prend place parmi « ces regroupements de fidèles dans lesquels se manifeste et se vit dans une certaine mesure le mystère de l'Église du Christ », et qui « sont engagés (...) dans la pastorale familiale. Le synode a expressément reconnu l'apport

par le Père E. Tanguy, ancien professeur de théologie au grand séminaire de Rennes.

On peut les commander à : « Aïn-Karim », 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

utile de telles associations de spiritualité, de formation et d'apostolat. Leur rôle sera de susciter chez les fidèles un sens aigu de la solidarité, de favoriser une conduite de vie inspirée de l'Évangile et de la foi de l'Église, de former les consciences selon les valeurs chrétiennes et non d'après les critères de l'opinion publique. (...) Il importe de les reconnaître et de les valoriser... » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 72, §§ 1 et 2).

DOCUMENTS NOTRE-DAME DE L'ALLIANCE

1. *Présentation de la Communion Notre-Dame de l'Alliance* (6 pages)
2. *La Passion des séparés, divorcés* (16 pages)
 - Méditation des temps forts de la Passion de Jésus, qui donnent sens à la nôtre : la trahison de Judas; Gethsémani; le jugement; la flagellation; le couronnement d'épines.
 - Méditation des sept Paroles de Jésus sur la croix.
3. *Vivre le sacrement de l'alliance* (54 pages)
 - I. Misère du couple sans Dieu :
Les époux, limités, blessés et pécheurs ne peuvent trouver en eux-mêmes le roc sur lequel fonder leur confiance, leur amour et leur fidélité.
 - II. La Miséricorde de Dieu : les Noces de l'Agneau :
Dieu vient au-devant de l'humanité pour lui offrir son Alliance, fondée sur la confiance, l'Amour et la fidélité.
Marie, Notre-Dame de l'Alliance, est entrée la première dans cette Alliance.
Notre entrée dans l'Alliance au baptême.
 - III. Le sacrement de mariage :
Le couple qui fait Alliance avec Dieu reçoit de

lui la capacité de fonder son alliance sur le roc, et de vivre la confiance, l'Amour et la fidélité.

IV. Jusque dans l'échec humain :

Même dans la séparation ou le divorce, le sacrement demeure, et permet de vivre la confiance, l'Amour et la fidélité.

4. *Le renouvellement du OUI au conjoint* (40 pages)

I. Quelle consécration?

La consécration fondamentale est celle du baptême.

Consécration religieuse et « consécration » du mariage.

Spiritualité découlant de cette « consécration » du mariage.

II. Dieu nous appelle à renouveler l'Alliance avec lui et l'alliance avec notre conjoint.

III. Notre réponse est un acte libre; une démarche de foi; un acte d'Amour; une étape dans tout un cheminement.

IV. Notre OUI redonne sens à toute notre histoire : nous assumons ainsi notre mariage; notre passé; notre séparation; et nous trouvons une espérance pour l'avenir; une espérance plus forte que la mort¹.

V. Petit rituel et témoignages.

5. *La maternité spirituelle* (16 pages)

I. Marie Mère de Dieu.

II. Marie Mère de tous les hommes :

Marie à la croix;

Notre maternité spirituelle : quand la souffrance vient du mari; quand la souffrance vient des enfants.

1. Cette partie du document est parue dans la revue *Tychique*, n° 69, p. 24 à 28.

6. *En prière avec Marie* (16 pages)
Méditation des quinze mystères du Rosaire.
7. *L'icône de Notre-Dame de l'Alliance* (12 pages)
 - I. Contempler une icône.
 - II. Genèse et commentaire de l'icône de Notre-Dame de l'Alliance.
8. *Les séparés, divorcés non remariés dans l'Église* (30 pages)
 - I. Qu'attendent de l'Église les séparés, divorcés?
 - II. Comment les séparés et divorcés sont-ils aidés concrètement?
 - III. De l'incompréhension.
 - IV. L'épineux problème du remariage.
 - V. Que peut faire l'Église?
9. *Commentaire de la prière des foyers* (42 pages)
Commentaire de chacun des mots ou expressions de la prière des foyers.

PRIÈRE DES FOYERS

Seigneur Jésus-Christ,

Tu as aimé et tu aimes toujours d'un Amour parfait
l'Église ton Épouse :

Tu as donné ta Vie de Fils de Dieu

pour qu'elle soit « sainte et irréprochable sous ton regard
dans l'Amour ».

Par l'intercession de la Vierge Marie, ta Mère et notre
Mère,

refuge des pécheurs et Reine des foyers,

avec Joseph, son chaste époux et ton père nourricier,

nous te prions de bénir toutes les familles de la terre.

Renouvelle sans cesse pour les familles chrétiennes
la source de bénédictions du sacrement de mariage.

Accorde aux maris d'être, comme saint Joseph,

les humbles et solides serviteurs de leur épouse et de
leurs enfants;

Accorde, par Marie, aux épouses,

une inépuisable provision de tendresse et des trésors de
patience;

Accorde aux enfants de se laisser guider par leurs parents
dans l'Amour,

comme toi, Jésus, tu t'es soumis aux tiens à Nazareth,
et tu as obéi en tout à ton Père.

Unis toujours davantage en toi les foyers,

comme l'Église et toi vous êtes un,

dans l'Amour du Père et dans la communion du Saint-
Esprit.

Nous te prions aussi, Seigneur, pour les couples divisés,
pour les époux séparés ou divorcés,
pour les enfants blessés et les enfants révoltés,
accorde-leur ta Paix, avec Marie nous t'en supplions!
Rends leur croix féconde :

aide-les à la vivre en union avec ta passion, ta mort et
ta résurrection :

Console-les dans leurs épreuves;
guéris toutes les blessures de leur cœur;
donne aux époux le courage de pardonner profondé-
ment, en ton Nom,
au conjoint qui les a offensés, et qu'ils ont blessé eux
aussi;
conduis-les à la réconciliation.

Sois présent à tous par ton Amour,
et à ceux qui sont unis par le sacrement de l'alliance,
accorde la grâce d'y puiser la force d'être fidèles,
pour le salut de leur foyer.

Nous te prions encore, Seigneur Jésus,
pour les époux qui ont été séparés de leur conjoint par
la mort de celui-ci :

Toi qui es mort et ressuscité, toi qui es la Vie,
donne-leur de croire que l'Amour est plus fort que la
mort,
et que cette certitude soit pour eux source d'Espérance.

Père bien-aimé, si riche en Miséricorde,
par le lien de ton Esprit,
réunis en Jésus, par Marie,
tous les foyers, accordés ou brisés,
pour qu'un jour nous ayons tous part ensemble à ta
joie éternelle,

Amen!

Communion Notre-Dame de l'Alliance

PRIÈRE POUR
MON ÉPOUX SÉPARÉ OU DIVORCÉ
MON ÉPOUSE SÉPARÉE OU DIVORCÉE

Père, je te rends grâce de m'avoir donné N. comme
époux (épouse).

Alors que j'étais seul(e), tu l'as conduit(e) vers moi,
tu m'as offert son amour : béni sois-tu!

Je te rends grâce, Seigneur : alors que nous étions
tous les deux si pauvres,
tu nous as unis en toi comme deux diamants sur un
unique anneau;
tu nous as consacrés pour que nous ne soyons plus
qu'une seule chair,
pour que nous vivions de l'Amour même qui te fait
Trinité.
Béni sois-tu!

Mais nous avons été infidèles à cette alliance,
et nous nous sommes détournés de toi...
Livré(e) à moi-même, je suis devenu(e) de plus en plus
incapable d'un véritable Amour :
pardonne-moi, Seigneur!

Et au lieu de revenir à toi, au lieu de nous réconcilier
en toi,
nous avons séparé ce que tu as uni, brisé notre foyer
et blessé nos enfants.
Je t'en supplie, Seigneur, pardonne-nous!

Mais loué sois-tu, car tu m'as donné de comprendre
qu'en toi tout continue,
que, malgré notre séparation, notre unité profonde
demeure;
et je redis OUI chaque jour à la grâce du sacrement qui
nous unit en toi.
Oh oui, béni sois-tu, Seigneur!

Loué sois-tu, Père si riche en Miséricorde,
tu as mis dans mon cœur ton pardon pour N.;
je t'en supplie, fais qu'à présent il (elle) ouvre son cœur
pour accueillir ce pardon et me donner le sien en retour.
Réconcilie-nous, Seigneur!

Tu sais combien je l'ai blessé(e), même involontai-
rement,
combien mon attitude a réveillé chez lui (elle) les
blessures de son enfance;
Jésus, humblement je t'en prie, comme tu guéris mon
cœur, guéris aussi le sien.

Loué sois-tu, tu m'as donné la paix dans la certitude
que nous nous retrouverons un jour;
mais j'ai soif de voir notre communion pleinement
réalisée :
Réunis-nous, Seigneur!

Toute la souffrance que j'ai portée dans cette épreuve,
en Jésus je te l'offre, Père bien-aimé,
pour le salut de notre foyer,
pour celui de tous les couples divisés, de tous les époux
séparés, divorcés,
pour l'unité de ton Église déchirée.
En Jésus, par Marie, je te bénis, mon Dieu!

Oui, il est juste que je te rende grâce
pour tout ce que tu m'as donné gratuitement en ces
temps difficiles.

Pour ton infinie miséricorde, béni sois-tu, ô Père;
pour ta tendresse extrême, béni sois-tu, Jésus;
pour le feu de ton Amour, béni sois-tu, Esprit-Saint;
pour Marie, notre Mère, béni sois-tu, Seigneur!

Et toi, N., mon époux (épouse) à jamais,
je te bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit;
par Marie, notre Maman, que Dieu tout Amour te
garde,
jusqu'au jour où il nous réunira en lui dans la joie
éternelle!

Amen!

Communion Notre-Dame de l'Alliance

CET OUVRAGE
A ÉTÉ COMPOSÉ
ET ACHEVÉ D'IMPRIMER
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH
À MAYENNE EN SEPTEMBRE 1990
POUR LE COMPTE DES
ÉDITIONS NOUVELLE CITÉ
131, RUE CASTAGNARY
75015 PARIS

ISBN 2-85313-239-0.
N° d'impr. 29646.
D. L. : septembre 1990
(Imprimé en France)